

L'ONU À SUEZ

BIBLIOTHEQUE DU
PARLEMENT
4335 24 D 57
OTTAWA, ONT.

49 NAVIRES COULES bloquent l'entrée du canal de Suez alors que des vaisseaux de déblaiement commencent leurs opérations de nettoyage. Le président Nasser a accepté l'aide des

Nations Unies pour ce travail. En haut, vue aérienne de Port-Saïd. En bas, un navire de renflouage à la tâche.

(United Press — Téléphoto La Patrie)

La première
unité dans la
zone du canal

LE CAIRE, 21 — (P.C.f.) — Une unité de 190 soldats norvégiens équipés pour la guerre a pénétré aujourd'hui dans le secteur nord de la zone du canal de Suez, s'engageant ainsi à la tâche pacifique que doit accomplir au Moyen-Orient la force internationale des Nations Unies.

Un porte-parole a déclaré que le contingent tentera d'alléger la tension extrême qui existe entre les Egyptiens et les forces franco-britanniques qui détiennent Port-Saïd, à l'embouchure méditerranéenne du canal.

Egyptiens, Britanniques et Français avaient d'ailleurs autorisé le mouvement mais le commandement franco-britannique à Port-Saïd a annoncé qu'il n'implique aucunement le retrait de ses hommes de la zone du canal.

DENEGATIONS RECIPROQUES

Portant casque bleu — couleur de l'ONU — les soldats norvégiens se sont rendus par train dans le secteur de Port-Saïd; ils étaient partis d'Abu Suweir, à mi-chemin entre les deux bouts du canal, là où se rassemble la force internationale.

La région où ils ont pénétré est soumise à une tension très forte. Les Egyptiens de leur côté accusent les occupants de diverses atrocités cependant que de leur côté les envahisseurs se plaignent de violations incessantes du cessez-le-feu et des campagnes visant

(Suite à la page 2)

Un couple
périt dans
un incendie

NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES, 21 — (P.C.f.) — Un homme de 37 ans et sa femme ont été brûlés à mort hier soir dans un incendie qui a ravagé leur maison de bois dans cette localité de la banlieue de Québec.

Les victimes ont été identifiées par les pompiers comme étant Albert Vézina et sa femme, Jacqueline, âgée de 35 ans.

Deux automobilistes qui passaient ont tenté de sauver le couple après avoir entendu des cris de l'intérieur de la maison, mais ils furent repoussés par les flammes. A l'arrivée des pompiers, il était trop tard pour tenter le sauvetage.

Le feu fut apparemment causé par l'explosion d'un poêle à l'huile.

Un père de 3 enfants meurt sur la potence

TORONTO, 21. (P.C.F.) — Robert Fitton, le père de trois enfants en bas âge, a été pendu tôt ce matin pour le viol et l'assassinat d'une fillette de 13 ans.

Le jeune conducteur de camion a été exécuté dans une pièce isolée, au premier étage de la prison Don, dans le secteur est de Toronto.

C'est à 12 h. 32 du matin, devant une foule d'environ 200 personnes, que les autorités ont affiché à la porte de la prison l'avis de décès.

Fitton avait été trouvé coupable en avril dernier du meurtre par strangulation de Linda Lampkin; le corps de l'adolescente avait été découvert au pied d'une rue, sur le bord de l'eau, près de Cherry Beach.

Le ministère de la Justice avait refusé hier de commuer la sentence.

Le procès avait établi que Fitton avait fait monter Linda dans son camion postal alors qu'elle revenait d'un cours de danse, l'avait violée, puis étranglée. Il avait ensuite jeté son corps sur le pavé.

Le prévenu avait célébré son 22e anniversaire de naissance en prison, il y a deux mois. On ne lui a pas accordé la permission de voir une dernière fois, hier, sa femme de 19 ans, Florence ou sa mère, qui lui avait déjà rendu visite plus d'une soixantaine de fois après sa condamnation.

Durant cette période il n'avait pu voir aucun de ses trois enfants dont le plus jeune, né cinq semaines plus tôt, lui était totalement inconnu.

Florence Fitton a déclaré quelques heures avant l'exécution :

"Il est en bonne santé et en bon état d'esprit. Il n'est plus le

même et il me déclare qu'il a changé."

En juin dernier, 20 jours avant la date qui avait été d'abord fixée pour la pendaison, la Cour d'appel de l'Ontario avait ordonné un nouveau procès en déclarant inadmissible en cour une déclaration où Fitton avouait qu'il avait étranglé la fille mais ajoutant qu'il n'avait "pas l'intention de le faire".

Mais la poursuite en appela devant la Cour suprême du Canada de la décision de la Cour d'appel, qui fut renversée; le 24 octobre, la validité de la première conviction était restaurée.

Le geôlier de la prison, M. H.R. Patterson, a fait part lui-même de la décision du cabinet à Fitton; ce dernier n'a rien répondu qu'un "oui, Monsieur" vite perdu dans le silence de la cellule des condamnés à mort.

Il y avait quatre ans que la prison de Toronto n'avait été le lieu d'une exécution de peine capitale. C'est en 1952 en effet que Steve Suchan et Leonard Jackson avaient été pendus en expiation pour le meurtre d'un détective de la police de Toronto.

Honneur pour M. G.-W. Powell

NEW-YORK, 21. (P.C.F.) — M. George W. Powell, un gérant d'hôtel de Ste-Adèle, a été honoré, mardi, à l'occasion du 29e Congrès annuel de l'Association des gérants d'hôtel. M. Powell a été choisi comme le "membre le plus en vedette de l'année". M. Powell a également été réélu directeur de l'Association.



L'Amérique latine reliée à l'Europe via le Canada?

Importante requête des C.P.A.

VANCOUVER, 21. — Les Canadian Pacific Airlines viennent de demander l'autorisation de prolonger leur service aérien Mexico-Toronto au-delà de l'Atlantique, jusqu'à Lisbonne. La nouvelle vient d'être annoncée par M. G.-W. G. McConachie, président de la compagnie.

L'extension projetée relierait Mexico, Toronto, Montréal et Lisbonne, c'est-à-dire l'Amérique latine à l'Europe via le Canada. De même, les voyageurs canadiens disposeraient d'une nouvelle route transatlantique assurant un service direct entre Toronto, Montréal et Lisbonne.

Les C.P.A. ont inauguré leur parcours sans escale Toronto-Mexico en novembre de l'an dernier, afin d'assurer un service direct et rapide entre le Canada et l'Amérique latine. On prévoit que l'extension de ce service à travers l'Atlantique jusqu'à Lisbonne atti-

rerait un flot croissant de trafic mexicain sur la ligne canadienne.

La durée de l'envolée Mexico-Toronto-Montréal-Lisbonne, un trajet de 5,800 milles, serait de moins de 23 heures. Ce service permettrait la correspondance, à Mexico, avec la route des C.P.A. vers l'Amérique du Sud, ce qui assurerait un raccordement international de 11,200 milles de Buenos Aires à Lisbonne.

La durée de l'envolée entre Toronto et Lisbonne, une distance de 3,600 milles, serait de moins de 14 heures, alors que celle de Montréal à Lisbonne serait de 12 heures.

Le Canada a obtenu les droits au trafic aérien de Lisbonne en vertu d'un accord bilatéral signé par les gouvernements canadien et portugais en 1947. A date, ni l'un ni l'autre des deux pays ne s'est encore prévalu de ces droits. Par leur présente requête au gou-

vernement, les C.P.A. ont demandé d'être désignées comme l'organisation de transport qui exercerait les droits accordés au Canada pour le trafic accordés au Lisbonne.

Les C.P.A. ont soumis un projet initial d'horaire hebdomadaire avec départ de Toronto à 2 heures p.m., tous les lundis, décollage de Montréal à 4 h. 45 et arrivée à Lisbonne à 9 h. 45 mardi matin.

Au retour, l'avion partirait de Lisbonne tous les mercredis, à 9 heures p.m., pour arriver à Montréal à 6 h. a.m., le jeudi et à Toronto à 8 h. a.m. Un arrêt serait effectué normalement en route aux Açores, pour refaire le plein de carburant.

Les Canadian Pacific Airlines exploitent en ce moment un réseau aérien de 29,400 milles de routes internationales reliant cinq continents. Les plus récents prolongements apportés au réseau ont été la route transpolaire Vancouver-Amsterdam, en juin de l'an dernier, la ligne Toronto-Mexico, en novembre de l'an dernier, et l'extension du service de Lima, Pérou, jusqu'à Buenos Aires, Argentine, en juin de cette année.

★L'O.N.U. à Suez...

(Suite de la 1re page)

à inciter la population de Port-Saïd à ne pas collaborer avec eux. De part et d'autre on dément les accusations. L'Israël est aussi dans la mêlée, au même titre que la Grande-Bretagne et la France.

REACTIONS ARABES

Ces deux dernières ont été l'objet de mesures de sanction de la part de la Syrie et de la Jordanie.

A Damas, le gouvernement syrien a annoncé qu'il annule tous ses contrats avec les compagnies pétrolières britanniques et françaises et qu'il interdit le transport du pétrole à destination de l'Ouest à travers le pays.

C'est la première sanction économique consécutive à la rupture des relations diplomatiques entre la Syrie et les deux puissances occidentales. Les pipelines ne fonctionnent déjà plus depuis quelque temps, dans le pays; on a fait sauter, il y a deux semaines, plusieurs stations de pompage.

A Amman, le Parlement jordanien a recommandé, sans un seul vote dissident, la rupture du traité d'aide militaire mutuelle avec la Grande-Bretagne et l'instauration de relations diplomatiques avec la Chine communiste et la Russie.

Le premier ministre jordanien, M. Suleiman Nabulsi, a déclaré dans une entrevue: "Nous ferons de notre mieux pour ne pas devenir communistes".

Les dernières dépêches provenant du Liban indiquent qu'une vague d'actes de violence a déferlé sur Beyrouth et des tanks ont commencé à patrouiller les rues après que des inconnus eurent lancé des bombes sur la succursale d'une entreprise bancaire de France.



MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1956

326e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 08 et se couchera à 4 h. 24

Pronostics

Prévisions officielles de la Météorologie nationale:

Synopsis: Des perturbations accompagnées de basse pression et venant du lac Michigan se déplacent vers le nord-est, apportant nuages et pluie dans le sud du Québec.

Elles sont poussées par un vent tiède qui haussera la température de 10 degrés environ au-dessus de la moyenne saisonnière dans la journée, mais l'adoucissement sera de peu de durée; de l'air frais allant vers l'est envahira la province demain, y occasionnant quelques chutes de neige légère.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Cantons de l'Est et des Lau-

rentides: Nuageux et doux; pluie légère et intermittente. Vent léger virant au sud à 20 milles dans la journée. Maximum à Montréal 50, à Ottawa 48 et à Sherbrooke et Ste-Agathe 45. Aperçu pour demain: Généralement nuageux et froid; neige légère au début de la matinée.

Régions du St-Maurice et de Québec: Nuageux, avec neige légère occasionnelle virant à la pluie dans la matinée. Plus doux. Vent léger. Maximum à Québec 45 et à La Tuque 35. Aperçu pour demain: Généralement nuageux et froid; neige légère dans la matinée.

Régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau: Généralement nuageux avec pluie intermittente à la fin de la journée et ce soir.

Température saisonnière. Vent léger. Maximum à Chicoutimi et Rivière-du-Loup 35. Aperçu pour demain: Nuageux et froid. Chutes occasionnelles de neige légère.

"Le Canada n'a rien fait qui soit contre l'Angleterre"

(M. Pickersgill)

VICTORIA, 21. (P.C.F.) — Le ministre de l'Immigration, M. Pickersgill, a déclaré, hier, aux journalistes que le Canada n'a rien fait qui soit contre l'Angleterre, relativement à la question de Suez. "Au contraire, a-t-il affirmé, le Canada a toujours appuyé la Grande-Bretagne."

Le ministre a ajouté que le rôle principal de notre pays est de "combler le fossé qui sépare l'Angleterre et les Etats-Unis."

"Nous devons consacrer toute

notre énergie à cette importante tâche", a-t-il conclu.

LES REFUGIES HONGROIS

M. Pickersgill a déclaré aussi que le Canada acceptera des réfugiés hongrois tant que ceux-ci voudront chercher asile ici.

A ce sujet, le ministre a signalé: "Jusqu'à présent nous n'avons reçu que de 50 à 100 demandes d'admission et nous ne nous attendons pas à en recevoir beaucoup, du moins d'ici quelque temps."

"Désappointement" à l'égard des puissances occidentales

TORONTO, 21. (P.C.F.) — Son Em. le cardinal McGuigan a donné lecture, mardi soir, à la dernière séance de la conférence de l'Organisation de la vie sociale catholique, d'une résolution dans laquelle on exprime "un profond désappointement" que les puissances occidentales n'aient pas accordé une aide adéquate aux insurgés hongrois. La résolution, telle que rédigée par le Comité de direction de la Conférence, invite le gouvernement canadien à "maintenir et à intensifier une politique énergique au nom du peuple hongrois et de continuer à protester auprès des Nations Unies et de la Russie".

La résolution rend hommage au peuple hongrois pour son "héroïsme magnifique" et "pour le courage surhumain dont il fait preuve en continuant de résister à l'oppression sauvage et brutale des troupes d'occupation russes".

Au cours de cette conférence, la quatrième du genre, on a étudié plus particulièrement le rôle de la doctrine sociale catholique dans l'éducation. Plus de 400 délégués venant de tous les coins du pays ont participé à ces assises.

1956 NOVEMBRE 1956						
DOM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1 St. Vincent	2 St. Jean-Baptiste	3 St. Jean
4 St. Jean-Baptiste	5 St. Jean	6 St. Jean-Baptiste	7 St. Jean	8 St. Jean-Baptiste	9 St. Jean	10 St. Jean-Baptiste
11 St. Jean-Baptiste	12 St. Jean	13 St. Jean-Baptiste	14 St. Jean	15 St. Jean-Baptiste	16 St. Jean	17 St. Jean-Baptiste
18 St. Jean-Baptiste	19 St. Jean	20 St. Jean-Baptiste	21 St. Jean	22 St. Jean-Baptiste	23 St. Jean	24 St. Jean-Baptiste
25 St. Jean-Baptiste	26 St. Jean	27 St. Jean-Baptiste	28 St. Jean	29 St. Jean-Baptiste	30 St. Jean	

L'APPEL LANGLOIS

**"Accusations illégalement
rattachées à l'appelant"**

L'audition de l'appel du directeur Albert Langlois, de la Police municipale, se poursuit en Cour du Banc de la Reine, juridiction d'appel.

C'est Me Paul Langlois, C.R. qui représente l'appelant avec Me Lucien Béliveau.

Me Langlois, à la reprise de l'audience, aborde la question de l'enquête Cannon. En 1944, l'hon. juge Lucien Cannon avait été chargé de présider une enquête royale sur l'administration de la police provinciale dans le district de Montréal, pendant la période allant de 1936 à 1944.

Bien que le champ de l'enquête ne s'étendait pas directement à l'administration de la police municipale de Montréal, il était inévitable qu'elle l'abordât. La raison en est que dans le domaine de la moralité en particulier, la police provinciale et la police municipale agissaient alors parallèlement et concurremment, et que leurs modes respectifs de procédure étaient identiques.

Les conclusions de l'enquête affirment l'existence de lacunes diverses dans la méthode employée jusque là, tant par la police provinciale que par la police municipale, dans la répression des offenses concernant la moralité, et elle a suggéré des remèdes à apporter.

Il n'est fait nulle part mention de l'existence au sein de l'un ou l'autre des deux corps de police d'un "système" voulu pour la "péretuation" du "vice commercialisé", ni d'une présomption de culpabilité contre les officiers de police participant aux mesures de répression employées.

Après la publication du rapport Cannon, des réformes furent introduites dans le service de la police de la ville de Montréal, concernant l'application des mesures de répression contre les offenses relevant de la moralité. Ces réformes répondaient aux suggestions de l'hon. juge Cannon.

Pendant les six ou sept mois où l'appelant Langlois exerça les fonctions de capitaine du poste No 4, où il avait été nommé presque immédiatement après être sorti du corps d'aviation royale du Canada, les réformes ainsi introduites

produisaient progressivement leurs effets, et se traduisaient par une efficacité accrue de la lutte contre les maisons de désordre.

L'appelant soutient que le juge a erré dans l'interprétation qu'il a faite du chapitre 214 et plus particulièrement de l'article 9. Le juge enquêteur, François Caron, que les mots "malversation", "abus de confiance" et "inconduite", que contient l'article 9, ont un sens beaucoup plus large que les offenses visées aux articles précédents de la Loi.

D'après cette façon de voir, le juge enquêteur aurait toute discrétion d'interpréter comme il l'entend des termes aussi généraux que "malversation", "abus de confiance" et "inconduite". Cette façon de voir, qui tend à faire du juge un législateur, est contraire au principe constitutionnel de la division de pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, aux règles reconnues de l'interprétation des lois. Il est bien évident, ajoute Me Paul Langlois, qu'aucune des accusations portées directement contre l'appel Langlois ne vise des actes de vénalité ou de corruption, au sens que l'entend la Loi. Par conséquent, aucune d'elles n'est autorisée par les dispositions de l'article 9.

L'appelant soutient ensuite que le juge a fait erreur en prétendant faire entrer dans les accusations dirigées contre l'appelant un grand nombre de faits qui sont articulés contre d'autres accusés et qu'il a arbitrairement et illégalement rattachés à l'appelant. Le juge a également erré en ne précisant pas, et en ne spécifiant pas quelles sont ces accusations, dont il a déclaré l'appelant coupable.

Me Paul Langlois s'en prend ensuite à la preuve générale que le juge a appliqué à l'appelant, qu'il déclare illégale et inadmissible. Il apparaît que le juge a fait un tout de la preuve apportée. Il a tiré de l'ensemble de cette preuve des conclusions générales qu'il a ensuite transposées sur le plan particulier, à l'encontre des accusés qu'il a déclarés coupables et particulièrement à l'encontre de l'appelant.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

A SAINTE-JUSTINE — La troupe du Ballet National, qui donne cette semaine une série de représentations au théâtre Her Majesty's, a visité hier l'hôpital Sainte-Justine où elle a dansé pour réjouir les petits patients. De gauche à droite, on voit sur cette photo quelques membres de la troupe dont Sylvia Mason, Howard Meadows, Betty Pope et Harold Da Silva.

Un trio, dont une femme, répondra de ce meurtre

Une femme et deux hommes ont été formellement accusés de meurtre, hier après-midi, après avoir été tenus responsables, par un jury du coroner, de la mort de M. Albert Cholette, 50 ans, 7493, rue Lajeunesse, décédé à l'hôpital St-Luc, le 14 novembre dernier, des suites d'une fracture du crâne. Les trois prévenus ont comparu devant le magistrat T.-A. Fontaine qui fixa leur enquête préliminaire au 28 courant. Tout cautionnement leur fut refusé d'ici là.

Il s'agit de Alice Dupuis-Custer, 2434, rue Knox, connue comme chanteuse dans un cabaret de la rue St-Laurent, sous le nom d'Alice Alain; Eddy St-Jacques,

970 ouest, rue Lagauchetière, et Donald Cook, 1227 ouest, rue Dorchester.

A L'ENQUETE

Selon les témoignages entendus hier à l'enquête du coroner, présidée par Me Richard-L. Duckett, un complot avait été tramé pour amener la victime dans un cabaret, dans la nuit du 10 au 11 novembre, afin de le faire boire et lui voler son argent. En cours de route cependant, pour une raison non encore révélée, Cholette a apparemment soupçonné le complot et a tenté de fuir. C'est alors que St-Jacques l'aurait assommé pour prendre son argent.

Donald Cook a déclaré après

avoir demandé la protection de la Cour, qu'il avait été entendu entre lui-même, Eddy St-Jacques, chanteur au cabaret "Carillon", et Alice Dupuis-Custer, chanteuse au même endroit, connue sous le nom d'Alice Alain, qu'on l'amènerait dans un autre cabaret pour

(Suite à la page 20)

**Arrêtés pour un
vol de fourrure**

Deux femmes et un homme, arrêtés au cours de la nuit par la police municipale, seront traduits en cour sous peu sous l'accusation de vol de fourrures au montant de \$25,000.

Ce vol a été commis en présence de quatre témoins vers 4 heures, hier après-midi, dans une voiture stationnée rue Ontario, près de la rue Bleury. La voiture, propriété de M. Alpha Laferrère, marchand de fourrure des Trois-Rivières, avait été laissée en stationnement quelques minutes plus tôt. Elle contenait 36 manteaux de fourrure de mouton de Perse noir. Les témoins du vol, qui ont d'abord cru que les voleurs venaient de conclure une affaire avec la victime, ont tout de même pris en note le numéro de la plaque de la voiture. C'est ainsi que la police a pu éclaircir rapidement cette affaire et retrouver intacte toute la marchandise volée.

Chute mortelle

Mme Alice Giffard, 42 ans, 10823, rue Ethier, a succombé instantanément à une fracture du crâne, hier soir, lorsqu'elle a fait une chute dans l'escalier conduisant au sous-sol de son logis. Le corps fut subseqüemment transporté à la morgue de la rue St-Vincent, pour fins d'enquête du coroner.

**Un emprunt de
\$22,481,000**

La ville de Montréal a demandé au gouvernement provincial d'accorder son autorisation à un emprunt de \$22,481,000 qu'elle projette de négocier sur le marché américain.

Cet emprunt, remboursable dans 20 ans, servirait à la réalisation d'améliorations locales.

**Hausse de 5 p.c.
aux employés de
la ville de Rouyn**

ROUYN, 21. (PCF) — Un contrat de travail de deux ans entre la ville de Rouyn et ses employés sera signé la semaine prochaine. Le maire de Rouyn, M. Maurice Caouette, a annoncé la nouvelle mardi.

Les employés auront une augmentation de salaire de 5 p.c., la sécurité syndicale, un plus grand nombre de congés et la semaine de travail de 48 heures. Ils travaillent actuellement 54 heures par semaine.

A Chypre

NICOSIE, Chypre, 21. (Reuters) — Au cours d'une bataille entre troupes anglaises et rebelles, sur l'île de Chypre, un garçonnet de sept ans a été tué, et ses parents blessés.



Le lieutenant-detective William PHILLIPS, chef de l'escouade des personnes disparues de la Sûreté de Montréal depuis 1950, quitte la police de Montréal. Il vient d'être nommé chef de police de Ville Jacques-Cartier où il sera appelé à commander un corps de police de 33 hommes. Le conseil municipal de cette ville de la rive sud en banlieue de Montréal a approuvé sa nomination à l'unanimité. Le Lt. Phillips qui était membre de la police de Montréal depuis 27 ans, avait aidé plusieurs corps policiers du pays à résoudre de multiples causes de disparition par le passé.

Mets qui fondent dans la bouche

FILETS DE SOLE "AEROPORTES"
directement de Halifax par TCA

TRUITE DE LAC — DORE — POISSON BLANC —
PETONCLES — MORUE — CREVETTES — FLETAN
— SAUMON COHOE — SOLE DE DOUVRES — FILETS
D'AIGLEFIN — FILETS FUMES.

Huitres en vrac ou sur écailles
Homards vifs ou bouillis
STATIONNEMENT GRATUIT

Gatehouse

628 ouest, rue Dorchester, près rue University — Tél.: UN. 6-9351

**Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste**
IL Y A SUREMENT
UNE RAISON
l'art dans les fleurs
168 est. STE-CATHERINE
PL. 1786-87

Session spéciale du Parlement lundi

2,500 soldats canadiens seront envoyés au M.-O.

OTTAWA, 21 — (PCf) — Le ministre de la Défense, M. Campney, a annoncé hier soir la composition de la contribution aérienne du Canada à la force internationale des Nations Unies.

La déclaration a suivi de quelques heures à peine la réunion du cabinet durant laquelle ce dernier a sanctionné l'envoi de 2,500 soldats canadiens au Moyen-Orient.

Dans l'intervalle le Parlement a été convoqué en session spéciale et se réunira lundi à 2 h. 30 de l'après-midi en vue d'approuver les dépenses occasionnées par l'envoi de troupes outremer ainsi que le don de \$200,000 aux organisations de secours pour les Hongrois.

Le doute persiste toutefois, dans certains cercles fédéraux, que le contingent tout entier de 2,500 hommes se rende au Moyen-Orient, à cause de l'opposition de l'Égypte à l'entrée des Canadiens en son territoire.

ESCADRILLE AUTONOME

M. Campney a précisé dans sa déclaration que l'escadrille de transport No 435, qui est stationnée à Namao, Alberta, opérera 12 "Fourgons volants" C-119 à la base aérienne de l'ONU à Naples, et effectuera les manœuvres de transport que le commandant de la force internationale, le major-général Burns, jugera nécessaires. Quatre des bimoteurs décolleront de Toronto dans la journée. Les autres prendront leur envol plus tard, en deux groupes de quatre.

Ils transporteront déjà de 400 à 600 préposés à l'entretien, leurs propres pièces de rechange ainsi que de l'équipement mécanique qui permettra à l'escadrille de se suffire à elle-même dans une bonne mesure.

COMMANDANT CANADIEN

La base aérienne de Naples se trouvera sous le commandement du "group captain" Howard A. Morrison, de Winnipeg, un officier de l'état-major au quartier général du CARC. Cependant un porte-parole des forces de l'air a laissé savoir que le commandant d'escadrille W. C. Klassen, de North Battleford, Saskatchewan, continuera à diriger l'escadrille canadienne.

L'escadrille 436 du CARC joindra une partie de son personnel et de ses avions C-116 aux autres, de façon à augmenter les dimensions de l'escadrille 435. Ce sera la première fois en temps de paix qu'une escadrille de transport du CARC quittera le Canada et fonctionnera à partir d'une base étrangère.

Des North Star de l'escadrille 426 de Montréal, qui est stationnée à l'aéroport de Dorval, contribueront au transport du personnel et de l'équipement à Naples mais ne participeront pas aux opérations de la force internationale.

LES PREPARATIFS

Le capitaine de groupe Mirroson est parti de Toronto hier à bord d'un North Star du CARC, accom-

pagné d'un groupe administratif qui préparera la base italienne pour l'arrivée des C-119. Parmi le groupe se trouvait le commodore de l'air Fred Carpenter, officier attaché au commandement du transport aérien à son quartier général de Lachine.

M. Campney n'a pas indiqué quand partiront les 300 membres du personnel administratif de l'Armée qui attendent présentement les ordres, à Longue Pointe, près de Montréal. Ces hommes ont reçu les inoculations nécessaires et sont prêts à partir au premier avis du général Burns.

RUMEUR CONFIRMÉE

L'arrêté ministériel confirme par ailleurs les rumeurs qui avaient vu le jour au début de la semaine en déclarant que le départ des hommes du 1er bataillon du régiment Queen's Own Rifles du Canada, actuellement cantonnés à Halifax et parés à s'embarquer sur le Magnificent pour le Moyen Orient, a été "différé".

L'AVIS DU GEN. BURNS

L'ajournement, décrété suivant les conseils du général Burns, durera jusqu'à ce que "la considération des besoins détaillés de la force lui permette de déterminer l'endroit et le temps où l'emploi

du bataillon sera le plus avantageux".

Interrogé par des reporters à l'issue de la réunion du cabinet, le premier ministre, M. St-Laurent, a affirmé qu'il ignore quand au juste les hommes du Queen's Own Rifles prendront le départ. Il attend à ce sujet l'avis du général Burns.

La rumeur veut depuis quelques jours que le président Nasser, d'Égypte, se soit opposé au stationnement de soldats canadiens en son territoire à cause de la ressemblance entre leur uniforme et celui de l'armée de la Grande-Bretagne. La participation du Canada au Commonwealth britannique serait aussi une autre des raisons invoquées.

ET LE BATAILLON ?

Interrogé aussi à ce propos, M. St-Laurent a répliqué que le Canada traite avec les Nations unies et non avec le président Nasser.

A Lisbonne cependant, le général Burns aurait déclaré que l'Égypte, ayant accepté la présence de la force internationale sur son sol, doit accepter aussi la présence de soldats canadiens.

Le premier ministre a soulevé quelques doutes au sujet de l'emploi du porte-avions Magnificent comme le prévoyaient les plans originaux.

Le commandant de la force, a-t-il expliqué, favorise plutôt maintenant l'établissement d'une base terrestre en Égypte.

La situation reste quelque peu confuse. Mais il ne serait pas impossible, advenant que l'intransigeance égyptienne ne diminue pas, que le 1er bataillon retourne à Calgary, d'où il était venu, et que le Magnificent redevienne porte-avions.

A la Commission scolaire

On nommerait un vice-président

La Commission des Ecoles catholiques de Montréal sera peut-être dotée sous peu d'un nouveau haut fonctionnaire, soit un vice-président. Le projet de loi, tel que préparé par la Commission, prévoit, en effet, que le vice-président sera élu par vote des commissaires. Son traitement sera fixé par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Comme dans maintes autres administrations, sociétés, ou corporations, le vice-président assistera le président dans ses fonctions et le remplacera en cas de maladie. En l'absence du président et du vice-président, les Commissaires éliront un président *pro tempore* qui aura les mêmes pouvoirs que les deux fonctionnaires déjà nommés.

Le poste de vice-président ne pourra être occupé qu'à la réunion des Commissaires qui suivra l'adoption du projet de loi en question. C'est en juillet prochain que le mandat des commissaires actuels expire.

On a aussi pourvu dans le projet de la loi la continuité de l'impôt de un pour cent au bénéfice de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Ces pouvoirs s'étendent sur cinq années.

Une nouvelle école de langue anglaise est prévue dans le quartier Papineau, Sauriol, Sauvé et Cartier. Elle comportera 49 classes, soit 24 pour les filles et 24 pour les garçons.

La Commission a accepté une

suggestion de la ville de Montréal de construire une école secondaire de langue anglaise au sud du chemin de la Côte St-Luc entre Westhill et Kensington, dans la partie nord du parc.

M. le chanoine de Martigny a fait savoir qu'il présentera sous peu à la Commission, un vaste projet de nature à faire aimer davantage les sciences naturelles à la population scolaire de Montréal.

Ce projet est élaboré en collaboration avec le Jardin Botanique de Montréal.

On saura sous peu si le congé des fêtes des élèves de la 8e à la 12e années sera fixé cette année du 14 décembre au 3 janvier, au lieu du 23 décembre au 9 janvier. Ce changement serait effectué pour permettre aux élèves de travailler sans nuire à leurs études. Dans le passé nombreux étaient les élèves qui quittaient les classes pour gagner quelques dollars durant cette période. On attend donc la réponse de Québec. Une lettre a été envoyée à M. Vinette du département de l'Instruction publique dans le but d'obtenir l'autorisation d'agir ainsi.

Octrois aux collèges classiques

QUEBEC, 21. (PCF) — Le premier ministre Duplessis a annoncé hier soir que son gouvernement projette d'accroître le montant des octrois annuels qui sont versés par le Trésor provincial aux collèges classiques du Québec. Chacun de ces collèges reçoit actuellement un octroi du gouvernement une somme de \$15,000 par année.

M. Duplessis a également annoncé ce qui suit : Le gouvernement projette de contribuer financièrement à la construction de collèges classiques à Jonquières et à Gaspé.

Le gouvernement verserait, pour chacune de ces constructions, une somme de \$500,000.

M. Duplessis a annoncé ces nouvelles durant le discours qu'il a prononcé mardi à l'Assemblée législative.

Piéton tué par une auto

M. Joseph. Cusson, 62 ans, 11978, rue Forsyth, a été tué instantanément, hier soir, lorsqu'en traversant la chaussée, à l'intersection des rues Sherbrooke et St-Jean-Baptiste, il fut renversé par une auto que conduisait M. Almanzor Robinette, de L'Assomption.

Le corps de la victime repose présentement sur les dalles de la morgue, rue St-Vincent, où le coroner du district tiendra enquête.

Le rapport de Hammarskjöld a été retardé de 24 heures

NATIONS UNIES, 21 — (PCF) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Hammarskjöld, devait présenter aujourd'hui à l'Assemblée générale son rapport sur la force de police des Nations Unies.

Un retard de presque 24 heures dans la présentation du rapport à l'Assemblée indique que d'importantes complications se sont posées au moment de la rédaction du document.

Hier, tandis que les délégués attendaient d'heure en heure, M. Hammarskjöld a consulté deux fois son comité consultatif et s'est entretenu avec M. Selwyn Lloyd, représentant de l'Angleterre, et M. Mahmoud Fawzi, ministre des Affaires étrangères d'Égypte. La veille, il avait eu des entretiens avec M. Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères de France.

CONTENU DU RAPPORT

On croit que le rapport de M. Hammarskjöld, exposera la mission des troupes de l'ONU ainsi que le programme de remise en état du canal de Suez. Il contiendra peut-être en outre un résumé des entretiens entre le secrétaire général et le président Nasser, ainsi que des messages de M.

Hammarskjöld aux autres pays intéressés.

D'après certains informateurs,

Le comble de l'imprudence

FLIN FLON, Man., 21. (PCF) — Un pompier de cette ville minière est dans une position particulièrement embarrassante.

Lundi soir, M. Maurice Barré, après avoir allumé une cigarette, s'étendait dans un lit et tombait bientôt dans les bras de Morphée.

Ce qui devait arriver arriva et, ce qui plus est, dans les quartiers réservés aux pompiers au-dessus de la station à incendie.

A son réveil, M. Barré constata que le matelas était en feu et que ses bottes étaient partiellement fondues.

Il lui reste maintenant à comparaître devant le chef Walter Redman afin de lui soumettre un rapport de l'incident.

M. Hammarskjöld annoncerait à l'Assemblée qu'il a demandé à la France, à la Grande-Bretagne et à Israël à quelle date ces pays entendraient retirer leurs troupes d'Égypte, mais qu'il n'a reçu aucune réponse.

En dirigeant ainsi toute l'attention de l'ONU sur ces trois pays, M. Hammarskjöld les empêcherait de continuer à retarder leur réponse.

On croit d'ailleurs que la réponse sera contraire aux conditions posées par le président Nasser au cours de ses entretiens avec M. Hammarskjöld.

LA PAIX "DYNAMITE"

Le représentant de l'Égypte, M. Fawzi, a averti hier que la présence des troupes des "envahisseurs", dans la zone du canal, a pour effet de "dynamiter" la paix. D'autre part, le gouvernement égyptien a remis à M. Hammarskjöld une note accusant les occupants d'avoir commis des "atrocités" contre la population civile égyptienne, et demandant la création d'une commission de l'ONU chargée de faire enquête sur la question.

Les Russes prétendent remettre leurs prisonniers

VIENNE, 21. (PAF) — Radio-Budapest a annoncé aujourd'hui que les Russes confieront aux autorités hongroises tous les Hongrois qu'ils ont arrêtés durant l'insurrection et après.

La radio d'Etat n'a pas révélé cependant le nombre des personnes emprisonnées par les troupes soviétiques, qui, au dire de certains réfugiés, serait de plusieurs milliers. On estime à Vienne qu'il faut voir dans cette mesure un nouvel effort du régime Kadar pour apaiser la population hongroise rendue furieuse par les déportations massives d'insurgés en URSS. Les chefs communistes hongrois et soviétiques n'ont cessé de répéter qu'aucun ennemi du régime n'a été déporté, mais tous les réfugiés

qui affluent en Autriche soutiennent le contraire.

Il semble bien que la résistance active se poursuive en Hongrie, dans le but précisément d'enrayer les déportations politiques. Des cheminots arrivés hier à Vienne ont raconté qu'ils ont fait sauter un pont la semaine dernière près de Szombathely, après avoir appris qu'un train de prisonniers devait passer par là. A la faveur de l'explosion, un bon nombre de personnes ont pu s'enfuir, qui autrement auraient été déportées.

Deux célèbres artistes hongrois sont arrivés hier en Autriche, affirmant que seule la chance leur a permis d'échapper à la déportation.

Il s'agit de Vera Pasztor, ballerine de l'Opéra de

Budapest et de son mari, Ernest Vashegyi, danseur et directeur de ballet. M. Vashegyi a expliqué que les Russes l'ont arrêté et enfermé dans les caves de la gare de Budapest, où se trouvaient déjà plusieurs autres centaines de détenus. Il réussit à s'enfuir en achetant un garde russe auquel il donna sa montre. Il partit ensuite pour l'Autriche avec son épouse déguisée en vieille femme, et ils franchirent tantôt à pied, tantôt en voiture à cheval, les 150 milles qui séparent Budapest de la frontière.

"Ce n'est pas seulement par peur de la déportation que nous avons quitté la Hongrie, a déclaré M. Vashegyi, mais aussi à cause du manque complet de liberté dont souffrent les artistes de notre pays."

Indignation de plus en plus vive contre l'URSS

Concernant la déportation des Hongrois en Sibérie

NATIONS UNIES, 21 — (PCf) — Les Nations Unies entendent exercer de nouvelles pressions sur l'Union soviétique pour l'inciter à modifier sa politique en Hongrie et à mettre fin à la déportation des patriotes hongrois. Un grand nombre de pays ont manifesté jusqu'ici leur indignation de la conduite des Russes.

Un porte-parole soviétique a toutefois laissé entendre que l'URSS n'a aucunement l'intention de céder et qu'elle continuera à affirmer que les événements hongrois ne sont pas du ressort de l'ONU.

Le délégué indien, M. V. K. Krishna Menon, doit parler à l'Assemblée générale, aujourd'hui, en faveur de la résolution soumise par les pays asiatiques neutres en vue de persuader la Hongrie d'accepter un groupe d'observateurs de l'ONU sur son territoire. Un porte-parole soviétique a déclaré que cette résolution est inacceptable.

VIGOUREUSES PROTESTATIONS

Les voix anticomunistes se sont fait entendre avec plus de vigueur au cours du débat à l'Assemblée, mardi. Les pays asiatiques et africains se sont départis de leur réserve. On prévoit que les résolutions blâmant les Soviétiques recueilleront de fortes majorités.

Au cours de sa séance d'aujourd'hui, l'Assemblée terminera probablement le débat engagé sur deux résolutions et un certain nombre d'amendements.

Cuba a soumis une résolution accusant l'Union soviétique de génocide, c'est-à-dire de la destruction délibérée d'une nation, d'un peuple ou d'un groupe. La résolution cubaine demande que des mesures soient prises immédiatement pour mettre fin à la déportation des Hongrois et assurer le

retour de ceux qui ont déjà été exilés.

Une deuxième résolution, proposée par l'Inde, l'Indonésie et Ceylan, fait état des comptes rendus contradictoires concernant les déportations. Cette résolution demande à la Hongrie d'accepter des observateurs des Nations Unies. Jusqu'à présent, les autorités hongroises ont refusé de permettre toute inspection dans leur pays.

Au cours de la deuxième journée de débat continu sur la Hongrie, les représentants d'un grand nombre de pays ont demandé à plusieurs reprises à l'Union soviétique et à la Hongrie pourquoi elles s'opposaient à un groupe d'observateurs si elles n'avaient rien à cacher.

Un plan d'urgence a été soumis à l'Assemblée en vue de satisfaire les besoins immédiats des milliers de Hongrois qui se sont réfugiés en Autriche. Ce plan a été présenté par l'Argentine, la Belgique, le Danemark et les Etats-Unis.

La résolution demande aux organisations gouvernementales et autres de faire parvenir des contributions en faveur des réfugiés au secrétaire général, à la commission des réfugiés de l'ONU ou à d'autres agences du genre.

Le rapport signale qu'à moins qu'un plan efficace ne soit mis en vigueur, il y a lieu d'anticiper qu'il y aura au moins 20,000 réfugiés hongrois en Autriche au cours des six prochains mois.

Cet avocat a gain de cause

(par Jacques TREPANIER)

QUEBEC, 21. — Me Benoît Pelletier, avocat de la cité de Québec, a obtenu gain de cause, en Cour Supérieure, contre un journal hebdomadaire local dont la publication a cessé, il y a quelques semaines et les propriétaires de ce journal, Jean Côté, Léon-Bernard Langlois et Christiane Noël, poursuivis conjointement pour libelle diffamatoire, ont été condamnés à payer à Me Pelletier la somme de \$1,000 en dédommagement sur la demande principale et \$500 additionnels sur une demande incidente, le tout avec contrainte par corps jusqu'à ce qu'ils aient satisfait à ladite condamnation en capital et intérêts.

Il s'agit d'une cause pour libelle diffamatoire publié dans le journal le "Reporter" en marge d'un article intitulé "Cet homme doit démissionner" publié le 11 août dernier. L'article accusait faussement Me Pelletier d'incompétence et d'avoir fait perdre à la Cité de Québec "des centaines de milliers de dollars".

Le juge Georges-F. Gibson, qui a rendu jugement, dit que "l'article est libelleux, diffamatoire et injurieux" et que "la plainte du demandeur est bien fondée et donne droit au demandeur de revendiquer en justice cette atteinte à son honneur personnel et professionnel".

Le juge Gibson maintient donc l'action principale et condamne les défendeurs conjointement et solidairement à payer au demandeur la somme de mille dollars avec intérêts et dépens et à publier dans leur journal le "Reporter" le texte du jugement dans les 30 jours de la signification du jugement.

DEMANDE INCIDENTE

A la suite de la signification de l'action principale aux défendeurs au lieu de se rétracter, les défendeurs avaient affiché dans la vitrine de leur journal l'article libelleux en même temps qu'un panneau sur lequel avaient été écrits en gros caractères les mots suivants:

"Me Pelletier, avocat de la ville, veut nous poursuivre, Ha, Ha, Ha!"

Sur la demande incidente de Me Pelletier, le juge Gibson accorde des dédommagements de \$500 avec intérêts et dépens et contrainte par corps à défaut de paiement.

La cause de Me Pelletier a été plaidée par son frère, Me Georges Pelletier et les défendeurs étaient défendus par Me Jean-Louis Plante, qui n'a pas présenté de défense devant la cour.

La situation internationale

(par la Presse Canadienne)

LONDRES. — Le gouvernement britannique a protesté, mardi, contre les conditions de vie faites aux civils britanniques internés en Egypte. Les internés seraient au nombre de 448. Le Foreign Office a déclaré que les internés, qui étaient à l'emploi d'entrepreneurs de la région de Suez, sont mal nourris, logés dans des locaux insalubres et possèdent pour tout vêtement ceux qu'ils portaient lors de leur arrestation.

BERNE. — Le peuple suisse a observé, mardi, trois minutes de silence, rompu uniquement par le bruit des cloches de toutes les églises du pays, en témoignage de sympathie pour le peuple hongrois et en guise de protestation pour leur déportation en Russie. Les cloches de toutes les églises du pays, tant protestantes que catholiques, se sont fait entendre pendant plus de cinq minutes.

PARIS. — Le gouvernement français a été informé que les autorités égyptiennes ont décidé de mettre sous séquestre tous les biens français en Egypte, annonce aujourd'hui un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le communiqué dit que la France a contesté officiellement la légalité et l'équité de cette mesure.

Tous les gens qui possèdent des propriétés ou des intérêts en Egypte ont été invités à en informer le ministère des Affaires étrangères afin que "les autorités françaises prennent les moyens nécessaires pour sauvegarder ces intérêts".

LONDRES. — Le gouvernement de Moscou a ordonné à un correspondant du "New York Times", Welles Hagen, de quitter l'URSS d'ici le 28 novembre au plus tard.

Il l'accuse d'avoir photographié certaines usines et d'avoir ainsi "violé les règles de conduite des correspondants étrangers".

VARSOVIE. — Selon des sources bien renseignées, la Pologne essaiera bientôt de recevoir une assistance économique à longue échéance de la part des Etats-Unis et d'agences financières occidentales.

Des pourparlers ont déjà commencé avec le Canada pour l'achat de blé. D'autres pourparlers ont été entamés avec l'Allemagne occidentale pour l'achat d'engrais.

NEW-YORK. — M. Selwyn Lloyd, chef du Foreign Office, a déclaré mardi soir que les différends anglo-américains à l'égard du Moyen-Orient ne devraient pas être pris au tragique. Mais il a convenu qu'il ne fallait pas les minimiser et qu'une nouvelle tâche s'imposait: celle de restaurer l'intimité de l'alliance anglo-américaine.

WASHINGTON. — M. Daniel Flood, membre démocrate de la Chambre des représentants, a demandé au secrétaire d'Etat Dulles d'offrir asile aux Etats-Unis au cardinal Mindszenty, qui est maintenant réfugié à l'ambassade américaine à Budapest.

LISBONNE. — Le major-général Burns, commandant de la force de l'ONU au Moyen-Orient, a déclaré aujourd'hui aux journalistes que l'Egypte a accepté la présence de troupes de l'ONU sur son territoire et que par conséquent elle doit accepter celle de troupes canadiennes et pakistanaïses.

Tout débat sur cette question relève uniquement du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies, a-t-il ajouté.

Le général Burns était à l'aéroport de Lisbonne où il faisait escale en allant au Caire.

DAMAS, Syrie. — Les rues de Beyrouth, capitale du Liban, ont été le théâtre d'actes de violence, mardi.

On a lancé des bombes sur une banque appartenant aux Français. L'immeuble a été considérablement endommagé.

L'armée du Liban a rétabli l'ordre.

AMMAN, Jordanie. — A l'unanimité, le Parlement de la Jordanie a demandé mardi à son monarque, le roi Hussein, de mettre fin au traité anglo-jordanien.

A l'unanimité également, il a demandé au souverain d'établir des relations diplomatiques entre, d'une part, la Jordanie, et d'autre part, la Chine communiste et l'URSS.

Le traité anglo-jordanien a été conclu il y a une vingtaine d'années. C'est un pacte de défense mutuelle.

PARIS. — Dans une lettre parvenue ce matin au président du conseil, M. Guy Mollet, sir Anthony Eden annonce que sa période de repos forcée sera de courte durée. La nouvelle a été révélée par un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères.

M. Eden ajoute dans sa lettre que la coopération franco-britannique demeurera intacte.

Le député T.-H. Ross est décédé

HAMILTON, 21. (P.C.f.) — M. Thomas Hambly Ross, député libéral fédéral de Hamilton-Est depuis 16 ans, est décédé aujourd'hui à l'hôpital après une longue maladie. Il était âgé de 70 ans.

En 1954, M. Ross annonça qu'il ne briguerait pas les suffrages aux prochaines élections et la rumeur voulait qu'il fût nommé au Sénat.

Conseiller en affaires et en relations extérieures, M. Ross avait

été commissaire des parcs de Hamilton de 1926 à 1931. Il fut élu au Parlement en 1940 et réélu en 1945, 1949 et 1953.

Né à Woodstock, Ont., il avait été courtier en assurances pendant quelques années.

Sa mort porte à quatre le nombre des vacances aux Communes. Les autres ont été créées précédemment par la mort de MM. J. W. Noseworthy, CCF de York-Sud, et John L. MacDougall, libéral de Vancouver-Burrard, ainsi que de Mlle Sybil Bennett, conservatrice de Halton.

La position des partis à la Chambre est maintenant la suivante: Libéraux 169; Conservateurs 52; Crédit social 15; CCF 22; Indépendants 3; quatre sièges vacants; total 265.

Les magasins n'ouvriront pas le soir du 1er au 15 décembre

Les magasins de Montréal n'ouvriront pas leurs portes le soir des jours ouvrables pendant la première quinzaine de décembre. Ils devront continuer à commencer le soir seulement du 15 au 31 décembre comme le permet le règlement actuel.

M. Pierre DesMarais, président du comité exécutif, a annoncé la nouvelle, hier, à l'issue d'une séance régulière, en déclarant que l'exécutif ne soumettra pas au con-

seil municipal un amendement au règlement 695. Cette décision a été prise à la suite de protestations de diverses associations de marchands, après que l'exécutif eut décidé de présenter la dite motion d'amendement.

C'est M. Barlett Morgan, président de la maison Morgan, qui avait fait la demande de modification du règlement aux autorités municipales. Il avait demandé l'ou-

(Suite à la page 20)

Les premiers "fourgons volants" pour le M.-O. rendus à Toronto

TORONTO, 21 — (PCf) — Deux "Fourgons volants" du CARC, qui composent une partie de l'escadrille canadienne qui se rendra au Moyen-Orient, sont arrivés de Nampaw, Alberta, à Toronto hier soir. La pluie et la mauvaise visibilité en ont forcé deux autres à se rendre jusqu'à Ottawa.

Le temps était si mauvais qu'aucun des C-119 n'a pu atterrir, comme les plans le prévoyaient, à l'aéroport de Downsview, dans la banlieue torontoise. Les deux premiers ont recouru aux pistes de l'aéroport de Malton, cinq milles à l'ouest de Downsview. Comme le temps se détériorait encore, les deux autres mirent le cap sur Ottawa.

Les Fourgons volants se joindront à quatre autres avions de même type de l'escadrille 436 de Toronto pour transporter au Moyen-Orient l'équipement du con-

tingent canadien de la force internationale des Nations Unies. On croit qu'ils décolleront dans le cours de la journée.

PREMIERS A PARTIR

Les autorités du CARC ont précisé que les avions qui se sont posés à Ottawa reviendraient à Toronto dans la matinée. Deux North Star de l'escadrille 426 de Montréal se rendront aussi à Toronto dans la journée, y transportant les équipages des C-119 et d'autre personnel.

Les Fourgons volants seront les premiers à partir des quelque 25 avions composant l'escadrille "augmentée" que le Canada met à la disposition de la force internationale.

On effacera avant leur départ tous les signes indiquant sur leurs carcasses qu'ils appartiennent au CARC. On peindra en lettres rouges de trois pieds de hauteur, sur le fuselage, la ventre et le dos de chaque appareil, les mots "Nations Unies".



(par Maurice HUOT)

En théorie, nous pensons beaucoup de bien du programme les "Idées en Marche". On y brasse beaucoup d'idées. On invite des gens plus ou moins compétents à le faire. Tant mieux si les idées justes émanent de ces palabres mais il y a toujours danger d'y mêler les cartes plutôt que d'éclairer. Le temps alloué à ces études superficielles de questions complexes, est décidément trop court pour en arriver à des solutions même quelconques. On s'embarque dans des problèmes et à peine les a-t-on indiqués, qu'on passe sous le coup de la discussion à des problèmes plus vastes encore, créant des imbricolages inextricables parce que les trente minutes réglementaires fondent comme du beurre dans la poêle. Le moment fatidique de couper,

arrive et nous laisse en appétit intellectuel et pour ainsi dire, la patte en l'air.

La seule solution possible serait de consacrer plusieurs émissions au même sujet afin de pouvoir le vider et encore là, nous ne serions pas sûr d'avoir couvert le terrain.

Où bien "Les Idées en Marche" est un programme de divertissement ou bien c'est un programme sérieux, un programme d'information. Si c'est un programme sérieux, il faudrait lui consacrer plus de temps afin précisément de donner aux participants le loisir de s'exprimer un peu convenablement. Trente minutes c'est trop court. Si c'est un programme de divertissement, il est regrettable de penser qu'on puisse se divertir en mêlant les esprits, en y jetant la confusion sur des problèmes délicats qui méritent

mieux que ces rapides et fort superficielles incursions.

AUJOURD'HUI A CBFT

2 h. 30 — Place aux dames. Défilé de modes de printemps; interview avec Annette Zarov, photographe; interview avec Mariette Vermette qui nous présentera quelques-unes de ses tapisseries; chronique culinaire sur les épices et leur utilité; item humoristique sur la Ste-Catherine, et enfin, un numéro avec Mariette Vaillant qui interprétera des chansons de folklore.

3 h. 30 — Long métrage: Le mariage de Vera, avec Willy Fritsch, Marte Harell, Theo Linggen et Rosa Albach. Réalisation de Geza von Bolvary. Vera Petrovna et le prince Sacha Boronine sont amoureux fous l'un de l'autre. Ils se fiancent, mais ne réussissent à se marier que plusieurs années plus tard.

5 h. — Court métrage: Jean le forain. Histoire d'un enfant noble que ses oncles ont donné à des forains afin de s'emparer de sa fortune.

5 h. 30 — L'île aux trésors. Pépita est entre les mains des pirates et le Capitaine et Martin s'en vont chez l'astronome Lunastal afin de savoir où se trouve l'île aux trésors. Pourront-ils se rendre jusqu'à la tour où se trouve l'astronome? Et qu'advient-il de Pépita?... Avec Michel Noël Gilles Pelletier, Françoise Gratton, Lionel Villeneuve et Guy L'Ecuier.

6 h. — Opinions, avec l'animatrice Jeanne Sauvé.

7 h. 30 — Cinéfeuilleton. Cinquième épisode du film "Le trou normand".

7 h. 45 — Les Collégiens troubadours. Dans le cadre du Parc des Laurentides, les Collégiens Troubadours interprètent: "Envoyons de l'avant" et "Feux de bois".

8 h. — Pays et merveilles, avec l'animateur André Laurendeau. L'invité sera M. Victor Hinkz, professeur de philosophie à l'université de Montréal qui nous parlera de la Hongrie.

8 h. 30 — La famille Plouffe. On fera connaissance avec le frère de Danielle Smith. Cette dernière est prête à financer le lancement d'un commerce pour Guillaume...

9 h. — Votre soirée de lutte. 10 h. — Le point d'interrogation, avec l'animateur Doris Lussier. Les invités de la salle seront un groupe de médecins et de représentants de la Ligue antituberculeuse de Montréal.

10 h. 30 — Au p'tit café, avec Dominiac Michel, Normand Hudon et Pierre Thériault. Ce soir, le "p'tit café" se transforme en "boîte de luxe", puisque l'invitée sera la célèbre chanteuse Lilo, étoile de "Can Can".

11 h. 15 — Télépolicière. A l'affiche, le troisième chapitre du film "La même vert-de-gris", mettant en vedette Eddy Constantine.

Tentative de renflouage du "Wolfgang Russ"

ST-LAURENT, Ile d'Orléans, 21 (PCF) — Des équipes ont commencé les travaux de renflouage du cargo "Wolfgang Russ", qui s'est échoué lundi après être entré en collision avec un autre cargo, l'"Asia". Le "Wolfgang Russ" porte une large déchirure dans son flanc. L'accident s'est produit près de ce village, sur la rive sud de l'Ile d'Orléans, à environ 10 milles en aval de Québec. Il n'y a pas eu de victimes. Le "Wolfgang Russ" est un bateau allemand, l'"Asia" un navire de la Cunard.

Il se peut qu'il faille plusieurs jours pour remorquer le bateau sinistré en cale sèche, probablement à Lauzon. La compagnie Foundation Maritime Ltd s'est chargée des opérations de renflouage.

MARMADUKE



— N'ayez pas peur... il n'y touchera pas, car il n'aime pas les olives ni le fromage à la crème!

L'insouciance est une cause d'accidents

QUEBEC, 21 — Le ministère des Transports et Communications de la province souligne la nécessité qu'il y a pour tout conducteur d'adapter son véhicule et sa conduite de la route en hiver, et rappelle que le manque de prévoyance, l'incapacité et l'insouciance, sont les principales causes des accidents désastreux.

La loi des Véhicules-Automobiles édicte que tout véhicule qui circule sur la voie publique doit posséder, en bonne condition, les accessoires suivants: freins, pneus, essuie-vitres, miroir-retroviseur, silencieux, avertisseur, phares, c'est-à-dire deux feux rayonnant une lumière blanche à l'avant; ces phares doivent être munis d'une lumière faible; et un feu rouge non éblouissant, à l'arrière.

En outre, tout véhicule de commerce ou de livraison, ou autobus, de plus de 80 pouces de largeur,

doit être muni: a) d'un réflecteur rouge à l'arrière, de manière à bien délimiter la partie de la route occupée par le véhicule. Ces signaux lumineux doivent être visibles à une distance d'au moins 500 pieds.

En plus des dispositions précédentes, les autobus et véhicules de commerce, de plus de 80 pouces de largeur ou plus de 30 pieds de longueur doivent, pour circuler la nuit, être munis de trois feux verts à l'avant et trois feux rouges à l'arrière, au centre, près du sommet du véhicule, alignés horizontalement et espacés de pas moins de 6 pouces et pas plus de 12 pouces les uns des autres.

Les yeux dans le dos

L'automobiliste qui fait reculer son véhicule ne doit pas se contenter de regarder dans son rétroviseur tout particulièrement s'il est au volant d'un camion, dit la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Combien d'accidents sont survenus à des enfants qui ont eu un membre ou la tête royée par les roues d'un camion qui reculait parce que le conducteur de ce camion n'avait pas vu l'enfant, s'étant contenté de jeter un simple coup d'oeil dans le rétroviseur.

A la Radio - Ce soir

MERCREDI

5.00 P.M. CHLP—Au carrefour... CKAC—Juke box CBF—Auto-suggestion CBM—Afternoon Concert CFCF—News & West. Swing CJAD—Spinorama CKVL—Par. de la chanson. CJMS—Cocktail dansant	5.30 P.M. CKAC—Père Noël Eaton CBF—Pinocchio CBM—Gammou and Spinach CJMS—Souvenez-vous!	5.45 P.M. CKAC—Juke box CBF—Sur nos ondes CBM—Legende of India CJMS—Ritournelles	6.00 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Apprenti musical CBF—Radio-Journal CBM—CBC News CFCF—News & Current Aff. CJAD—News & Ballroom CKVL—Hit Parade CJMS—Angelus et sports	6.15 P.M. CHLP—Situation Internat. CKAC—Forum des sports CBF—Cocktail Musical CBM—Sights and Sounds CJMS—Jean-Baptiste Québec	6.30 P.M. CHLP—Message Père Noël CBF—Confidentiel CKAC—Nouvelles CBM—Continental Carusel CFCF—It Happened Today CJMS—Emission Italienne	6.45 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Le Jean-Le Gagnon CBF—Un homme et son... CBM—Rawhide	7.00 P.M. CHLP—The Rosary CKAC—Croisade du rosier CBF—Le chant des hommes	7.15 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	7.30 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	7.45 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	8.00 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	8.15 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	8.30 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	8.45 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	9.00 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	9.15 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	9.30 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	9.45 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	10.00 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	10.15 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	10.30 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	10.45 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	11.00 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	11.15 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	11.30 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	11.45 P.M. CHLP—Hockey CKAC—Hockey CBF—L. the Diplomat CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès du jour	12.00 (MINUIT) CHLP—Fin des émissions CKAC—Fin des émissions CBF—Fin des émissions CFCF—Fin des émissions CJAD—Fin des émissions CKVL—Fin des émissions CJMS—Fin des émissions
--	---	--	--	--	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	---

★ TÉLÉVISION ★

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6

WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5 — WMTW - Canal 8

Merc., 21 nov.

CBFT — Canal 2

2.30—Place aux dames
3.30—Long métrage: "Le mariage de Vera"
5.00—Film:
"Jean le forain"
5.30—L'île aux trésors
6.00—Opinions
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
"Le trou normand"
7.45—Les Collégiens Troubadours
8.00—Pays et merveilles
8.30—La famille Plouffe
9.00—Lutte
10.00—Le point d'interrogation
10.30—Au p'tit café
11.00—Le Télé-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicière

CBMT — Canal 6

3.25—Today on CBMT
3.30—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Hidden Pages
5.30—Mixing Bowl
6.00—Life is worth living
6.30—Frankie Laine
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Disneyland
8.30—Cross Canada
9.00—Kraft TV Theatre
Hit Parade
10.00—Folio: "The Devil's Instrument", by W. O. Mitchell
11.00—CBC News
11.15—Robert Cummings
11.45—Top Plays of '56

WCAX — Canal 3

9.25—Program Previews
9.30—The Early News
9.45—This World of Ours
10.00—Mixing Bowl
10.30—It's Fun to Reduce
11.00—Movie Museum
11.30—Strike It Rich
12.00—Across the Fence—
12.15—Love of Life
12.30—Search for Tom
12.45—Guiding Light
1.00—News
1.10—Stand Up and Be Counted
1.30—As the World Turns
2.00—Our Miss Brooks
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Duke and his Swing Billies
3.45—Bob Crosby Show
4.00—Brighter Day
4.15—Secret Storm
4.30—Edge of Night
5.00—Chuckwagon Tales
6.00—Duke and his Swing Billies
6.30—Jewett
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest
7.00—Riders of the Purple Sage
7.15—Liberace
7.30—The Giant Step
8.00—Arthur Godfrey and Friends
9.00—The Millionaire
9.30—Highway Patrol
10.00—U. S. Steel Hour
11.00—Final Edition

WPTZ — Canal 5

7.00—Today
9.00—Mr. & Mrs. North
9.30—Paris Precinct
"Woman Scorned"
10.00—Ding Dong School
10.30—TV School Time
11.00—Home

WMTW — Canal 8

2.00—Our Miss Brooks
2.30—Cooking Can Be Fun
3.00—Travel Time
3.30—Man to Man
3.45—North Country
Karavan, with Hal Lone Pine
4.15—Mid After. News
4.30—The Commodore
Bob Show
5.00—The Mickey Mouse Club
6.00—Cross Canada
6.15—The Early Show
7.15—John Daly and the News
7.30—Disneyland
8.30—Navy Log
9.00—San Francisco Beat
9.30—Garry Moore's I've got a secret

WMTW — Canal 8

2.00—Our Miss Brooks
2.30—Cooking Can Be Fun
3.00—Travel Time
3.30—Man to Man
3.45—North Country
Karavan, with Hal Lone Pine
4.15—Mid After. News
4.30—The Commodore
Bob Show
5.00—The Mickey Mouse Club
6.00—Cross Canada
6.15—The Early Show
7.15—John Daly and the News
7.30—Disneyland
8.30—Navy Log
9.00—San Francisco Beat
9.30—Garry Moore's I've got a secret

Jeudi, 22 nov.

CBFT — Canal 2

3.00—Musique
5.00—Film:
"Jean le forain"
6.00—Histoire du Canada:
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Tol et moi
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—14, rue de Galais
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Le Théâtre des étoiles
10.00—Le Téléthéâtre
10.30—Le Téléjournal
11.40—Nouvelles sportives
11.15—Télépolicière

CBMT — Canal 6

3.25—Today on CBMT
3.30—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Maggie Muggins
5.15—Mr. O
5.30—The Long Ranger
6.00—Lili Palmer presents
6.30—Eddy Arnold Show
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—The Goldbergs
8.00—Jane Wyman Show
8.30—Climax: "The Chinese Game"
9.30—Jackie Rae
10.00—Concert Hour
10.30—CBC TV News
11.15—Sport Guesses and Guests
11.45—The Lone Wolf

WCAX — Canal 3

9.25—Program Previews

WMTW — Canal 8

2.00—Our Miss Brooks
2.30—Cooking Can Be Fun
3.00—Travel Time
3.30—Man to Man
3.45—North Country
Karavan, with Hal Lone Pine
4.15—Mid After. News
4.30—The Commodore
Bob Show
5.00—The Mickey Mouse Club
6.00—Cross Canada
6.15—The Early Show
7.15—John Daly and the News
7.30—Disneyland
8.30—Navy Log
9.00—San Francisco Beat
9.30—Garry Moore's I've got a secret

WPTZ — Canal 5

7.00—Today
9.00—Morning Star Time
10.15—Thanksgiving Parade
11.00—Home
12.00—Tic Tac Dough
12.30—It could be you
1.00—Big Picture
1.30—NCAA Football Previews
1.45—NCAA Football Penn. vs Cornell
4.45—Modern Romances
5.00—Dusty Boyd Show
5.45—Melody Roundup
6.00—News
6.15—Chet's Den
6.30—Flash Gordon
"Water World Menace"
7.00—Sports Scorebook
7.10—Weatherbird
7.15—John Daly and the News
7.30—Adventures of Jim Bowie
8.00—You bet your life
8.30—Dragnet
9.00—This is your life
9.25—Public Service
9.30—Ford Show
10.00—Lux Video Theatre
11.00—Late News & Sports
11.10—Wrestling from Chicago

WMTW — Canal 8

4.30—The Commodore Bob Show
5.00—The Mickey Mouse Club
6.00—Thi-State News
6.15—Watch Your Weather
6.15—The Early Show
7.15—John Daly and the News
7.30—Sgt. Preston of the Yukon
8.00—Frank Leahy Predicts
8.15—Trees and People
8.30—Climax!

A la Radio - Demain

JEUDI

8.00 A.M. CHLP—Radio Sacré-Cœur CKAC—Les nouvelles CBF—Radio-Journal CBM—CBC News CFCE—News & G. Sinclair CJAD—Musical Clock CKVL—Bonj. mess. dames CJMS—Sports du matin 8.15 A.M. CHLP—Revue métropolitaine CKAC—Louis Bélanger CBF—Émissions matinales CBM—Morning Devotions CJMS—Prog. Émile Genest 8.30 A.M. CBF—Chez Miville CBM—Olympic Report CJMS—Nouvelles 8.45 A.M. CBM—Musical March CJMS—Prog. Émile Genest 9.00 A.M. CHLP—Madame bonjour CKAC—Du "pep" avec... CBF—Radio-Journal CBM—Music in the Morning CFCE—News & A Name... CJAD—Fifty-A-Day CKVL—Prog. Roger Baulz CJMS—Succès de l'heure 9.15 A.M. CFCE—Breakfast Club CJAD—Memo from Morgan 9.30 A.M. CBF—Au dict. Insolite CJAD—Rendez-vous with Rod CJMS—Nouvelles 9.45 A.M. CFCE—For the Ladies CBM—School Broadcast CJMS—Succès de l'heure 10.00 A.M. CHLP—Au bal musette CKAC—Chambre à orner CBF—Les jolis de Maryvo CFCE—News & Show Biz CJAD—Make Bel. Ballroom CKVL—L'amour toujours... CJMS—Prog. Paul Dupuis 10.15 A.M. CHLP—Canzone CKAC—Marie-Rose CBF—Psychologie de la vie CBM—Kindergarten of the... CFCE—Morning Matinée CJAD—Maple Leaf Junction CKVL—Tout ça n'avait pas 10.30 A.M. CHLP—Vedettes canadiennes CKAC—Le Petit Théâtre CBF—Entre nous, Mesdames CBM—Shirley Brett CKVL—Jouez double CJMS—Nouvelles 10.45 A.M. CHLP—Le Promoteur CKAC—Actualités féminines CBF—Je vous ai tant aimé CBM—CBC News CFCE—Good Neighbour Club CKVL—L'ami Pierre CJMS—En toute confiance 11.00 A.M. CHLP—Cam. Hap. N. Dame CKAC—En pleine forme CBF—Francine Louvain CBM—One Man's Family CJAD—A & P Calling CKVL—Par. de la chanson CJMS—Potins ma voisine 11.15 A.M. CBF—Vies de femmes CHLP—Heure féminine CBM—Whispering Street CFCE—Scrapbook CKVL—La voix de l'expr. 11.30 A.M. CKAC—Casino '57 CBF—Les Joyeux T'badours CBM—Drama CJAD—Kate Aitken CKVL—Docteur Claudine CJMS—Nouvelles 11.45 A.M. CKAC—En pleine forme CBM—Laura Limited CFCE—Lunch Date CKVL—Par. de la chanson CJMS—Vive la bon. cuisine 12.00 (MIDI) CKAC—L'Angelus CBF—Jeunesse dorée CBM—BBC News CFCE—News & Town &... CJAD—Songs of our Times CKVL—Zézette CJMS—Vallée de Châteaug. 12.15 P.M. CBF—Rue principale CBM—Musical Program CKVL—Variétés du midi CJAD—News Quiz 12.30 P.M. CKAC—La clinique du cœur CBF—Le Réveil rural CBM—Farm Broadcast CFCE—News & Melody Par.	CKVL—Le calvaire d'une... CJMS—Nouvelles 12.45 P.M. CKAC—La Gare Centrale CKVL—Qui chante? CJMS—On ira-t-on ce soir? 1.00 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Les nouvelles CBF—Quelles nouvelles? CBM—CBC News CFCE—News CJAD—Homemaker's Choice CKVL—Par. de la chanson CJMS—Ruff sur l'onde 1.15 P.M. CKAC—Sur le vif CBF—Radio-Journal CBM—The Happy Gang CFCE—Today's Hits CJAD—Meet the Artist 1.30 P.M. CKAC—L'Épave CBF—A c'que ref son hist CFCE—Community Showcase CJAD—Top Tune Time CJMS—Prog. P. Valcour 1.45 P.M. CKAC—Pour une fin qui... CBF—Face à la vie CBM—Composers in Modern CJAD—The Road of Life 2.00 P.M. CHLP—Mélodies magiques CKAC—Bonjour mes coeurs CBF—Maman Jeanne CBM—TransCanada Matinée CFCE—News & Visit from... CJAD—Matinée Moods CKVL—Hit Parade CJMS—Vive la vie 2.15 P.M. CBF—Lettre à une Can. CJMS—Vive l'amour 2.30 P.M. CBF—Les Vies de l'amour CJAD—All in a Day's Work CJMS—Par. de la prudence 2.45 P.M. CKAC—Chansons d'amour CBF—Ritournelles CJAD—Party Line 3.00 P.M. CKAC—\$50.00 par jour CBF—Le Comptoir du disque CBM—Search for Tomorrow CFCE—News & Merry-Go-R. CJAD—House Party CKVL—Théâtre des étoiles CJMS—Paris: Montréal 3.15 P.M. CKAC—R.S.V.P. CBM—When a Girl Marries 3.30 P.M. CBF—Radio-Journal CBM—Musical Program CJAD—Star's Comm. News CKVL—La Marjolaine CJMS—Rendez-vous au Coq. 3.45 P.M. CBM—Latin American Mus. CKVL—Théâtre des étoiles 4.00 P.M. CHLP—Radio Notre-Dame CKAC—Les événements soc. CBF—Chefs-d'œuvre de mus. CBM—Encores CJAD—Words and Music CKVL—Par. de la chanson 4.15 P.M. CJAD—Club 800 CJMS—Bloc n.1: Mlle Québec 4.30 P.M. CHLP—Au carrefour... CKAC—Musica Sur-Amer. CBM—Movie Scenes CJMS—Nouvelles 4.45 P.M. CBM—Santa Claus CBF—Musique CJMS—Cocktail dansant 5.00 P.M. CHLP—Au carrefour... CKAC—Juke box CBF—Auto-suggestion CFCE—News & West. Swing CJAD—Spinorama CKVL—Par. de la chanson CJMS—Cocktail dansant 5.15 P.M. CJMS—Cocktail dansant 5.30 P.M. CKAC—Père Noël Eaton CBF—Pinocchio CBM—Along Olympic Road CJMS—Souvenez-vous! 5.45 P.M. CKAC—Juke box CBF—Sur nos ondes CBM—Songs of the Sea CJMS—Ritournelles 6.00 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Apéritif musical CBF—Radio-Journal CBM—CBC News CFCE—News & Current &...	CJAD—News & Ballroom CKVL—Hit Parade CJMS—L'Angelus et sports 6.15 P.M. CHLP—Situation internat. CKAC—Forum des sports CBF—Cocktail Musical CBM—Evening Interlude CJMS—Jean Baptiste Québec 6.30 P.M. CHLP—Message Père Noël CKAC—Nouvelles CBM—Dinner Music CFCE—It Happened Today CJAD—News & L. Greene CKVL—Hit Parade CJMS—Emission Italienne 6.45 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Ici Jean-La Gagnon CBF—Un homme et a péché 7.00 P.M. CHLP—The Rosary CKAC—Croisade du rosaire CBF—Le chant des hommes CBM—Rawhide CFCE—News & Etcheverry CJAD—Robert Q. Lewis 7.15 P.M. CHLP—Heure grecque CKAC—Journal parlé CBM—Olympic Report CJAD—My Son Jeep 7.30 P.M. CKAC—La clinique du cœur CBF—Les Virtuoses CBM—Designed for You CFCE—Ciao Kid CJAD—Eye Witness & Nws CJMS—Emission allemande 7.45 P.M. CKAC—Stanley Block CBF—Confidential 8.00 P.M. CHLP—Echo d'ontremier CKAC—Bill Moodie CBF—La Chanson de France CBM—Winnipeg Drama CFCE—Assignment CKVL—Planorama CJAD—City Hospital 8.30 P.M. CHLP—Le ranch de la... CKAC—Club sportif CBF—Petit Concert CBM—Citizens' Forum CFCE—Mystery Classics CJAD—Home on the Range CKVL—Paris Swing CJMS—Emission ukrainienne 9.00 P.M. CHLP—Musique à travers... CKAC—Hockey CBF—Au Pays Neufve, Fran. CFCE—Discussion on Canad CJAD—Chas. Collingwood CKVL—Les succès au jour 9.15 P.M. CBM—Vancouver Ch. Orch. CJAD—Showtime Parade 9.30 P.M. CHLP—Nouvelles CBF—Les Volontaires d'en face CFCE—NH Hockey CJAD—Lewis Show CKVL—Radio-vaudeville CJMS—Chant du monde 10.00 P.M. CKAC—Les manchettes CBF—Rad-Journ. Rev. Act. CBM—National News & Rp CJAD—Starlight Concert CKVL—On danse à CKVL 10.30 P.M. CHLP—Nouvelles CKAC—Concert populaire CBF—Récital CBM—Éventide CFCE—News & Sportareel CJMS—Nouvelles 10.45 P.M. CKAC—Revue des nouvelles CKVL—Manchettes CJMS—Sports 11.00 P.M. CHLP—On danse à Mti CKAC—Ronsard les sportifs CBF—Adagio CBM—Nocturne CJAD—The World Tonight CKVL—Sports Capsule CJMS—Réverie 11.15 P.M. CKVL—Employment Bureau 11.30 P.M. CKAC—Dorsey Bros et orch CBF—Le Fin du jour CBM—Jazz Workshop CJAD—Visit With Val CKVL—Sportsat CJMS—Au Club 12-89 12.00 (MINUIT) CHLP—Fin des émissions CKAC—Journal parlé CBF—FIN DES ÉMISSIONS CBM—CBC News & sign-off CFCE—News, Sports &... CJAD—News and Weather CKVL—Sleepy Time Club CJMS—Au Club 12-89
--	--	---

Les Chambres de Commerce sont contre le projet fédéral d'assurance-hospitalisation

Important mémoire présenté au premier ministre du Canada

OTTAWA, 21 — Dans une importante déclaration, la Chambre de Commerce du Canada a fait connaître aujourd'hui l'opinion de ses membres sur les propositions faites par le gouvernement touchant la santé publique. La Chambre reconnaît que l'aide du fédéral est nécessaire pour créer les services de santé adéquats dans tout le pays, mais tout secours financier devrait plutôt viser à soulager les citoyens incapables de faire face aux frais médicaux, les indigents, les vieillards, les malades chroniques et ceux qui doivent payer des frais médicaux et d'hospitalisation écrasants.

S'adressant au premier ministre et à son cabinet, une délégation présidée par M. Raymond Dupuis, C.R., de Montréal, porta à l'attention du gouvernement que la Chambre de Commerce du Canada n'approuve pas l'offre du fédéral de partager avec les provinces les frais d'un projet d'assurance-hospitalisation. Une entente de cette nature amènerait l'assurance-santé obligatoire et l'étatisation de la médecine. Les services de santé prétendus "gratuits" entraîneraient une demande considérable accrue de soins et de médicaments. Les revenus du gouvernement proviennent des contribuables et les engagements actuels à longs termes pour les services sociaux sont déjà une charge fixe fort élevée et qui a tendance à s'accroître.

LES RESPONSABILITES

La Chambre de Commerce du Canada croit que, dans une société libre, c'est d'abord à l'individu qu'incombe la responsabilité de prévoir et de payer les frais médicaux de sa famille. La Chambre est d'avis que chacun devrait faire une part aux frais médicaux dans son budget. La Chambre approuve les employeurs qui aident leurs employés à faire face aux frais médicaux. Elle est impressionnée par le développement rapide et la vulgarisation des plans de service et d'indemnité volontaire payés d'avance. Ces plans volontaires méritent d'être encouragés et les employés devraient être invités à y contribuer lorsque cela est possible. La Chambre est consciente cependant qu'en dépit de la protection offerte par ces plans, il y aura toujours des cas où les individus auront à faire face à des frais médicaux écrasants; dans ces cas on devrait étudier la possibilité d'alléger ces charges, par des rabattements d'impôts ou autres mesures.

RESOLUTIONS

La Chambre de Commerce du Canada présente par la même occasion sa déclaration de principes et 35 résolutions qui expriment l'opinion de la majorité de ses membres. Rappelons que la Chambre compte à cette heure au-delà de 750 Chambres de commerce ou Boards of Trade affiliés, soit un effectif humain dépassant 125,000.

Au sujet du commerce, la Chambre a admis que certains secteurs de notre économie sont sérieusement affectés par la concurrence étrangère. La Chambre prie donc le gouvernement d'exercer un contrôle plus sévère sur la classification tarifaire des importations, d'enquêter sans délai dans le cas d'importations soupçonnées de se soustraire au dumping, et de renforcer les règlements contre les importations au prix du dumping, et cela sans déroger aux clauses de l'entente GATT. La Chambre demande au gouvernement de réduire ses activités au minimum dans le domaine des échanges commerciaux, de parti-

ciper à la formation d'un organisme de coopération commerciale, et de continuer à apporter une aide économique aux pays sous-développés du sud et du sud-est de l'Asie, sous l'égide du Plan Colombo.

IMMIGRATION

C'est l'opinion de la Chambre de Commerce que le Canada devrait viser à une population de 30 millions d'âmes, d'ici 1975, et elle fait remarquer, qu'à moins d'une forte augmentation du nombre des immigrants, ce chiffre sera loin d'être atteint. La Chambre recommande une action plus déterminée du gouvernement, assurant un afflux constant de bons immigrants, ainsi qu'un programme de publicité plus élaboré, visant à répandre une meilleure connaissance du Canada et de ses avantages. Il serait aussi souhaitable de stimuler une immigration en provenance des États-Unis.

PATRONS ET EMPLOYES

Relativement aux relations entre patrons et employés, la Chambre est d'avis qu'on devrait laisser à ces derniers un maximum de liberté, afin qu'ils règlent eux-mêmes leurs problèmes sans intervention du gouvernement. La Chambre croit que toute législation sur ce sujet vital doit viser à maintenir un juste équilibre entre les droits et les responsabilités des employés d'une part, et des employeurs d'autre part, en tenant compte de l'intérêt public. La Chambre soutient que toute législation afférant à des déductions pour fins de cotisation permet une intervention du gouvernement dans (suite à la page 9)

HOROSCOPE DU JOUR

SCORPION (23 oct. au 21 nov.):— Vous êtes toujours heureux malgré la persistance d'un léger désaccord féminin et d'un combat secret entre votre conscience et vous-même.

SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.):— Possibilité de gains imprévus, sans rapport avec votre activité courante. Déplacement, vie en plein air, excursions agréables et revigorantes.

CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv):— Pensez à l'avenir. Ne cherchez pas seulement le gain immédiat. Vous éprouverez des décomptes certains.

VERSEAU (21 janv. au 19 fév.):— Vous vous êtes peut-être trop amusé. Il est temps de vous remettre au travail ou de refaire votre santé. Aujourd'hui, les affaires sont rares mais bonnes.

POISSONS (20 fév. au 20 mars):— Le hasard, quoi que vous fassiez, jouera aujourd'hui un rôle considérable, et probablement pas en votre faveur.

BELIER (21 mars au 19 avril):— Soyez aussi actif que possible car cette journée promet d'être fructueuse dans votre cas.

TAUREAU (20 avril au 20 mai):— Vous êtes un esprit actif et vos réalisations sont nombreuses en affaires. Ne vous fiez pas trop aux coups de foudre. Les sentiments éprouvés sont les plus sûrs.

GEMEAUX (21 mai au 21 juin):— Des problèmes financiers se posent et ils ne sont résolus que par un grand effort de la volonté.

CANCER (22 juin au 21 juillet):— La journée sera meilleure si vous l'employez intelligemment et si vous ne mettez pas à exécution toutes les idées qui vous passent par la tête.

LION (22 juillet au 21 août):— Les amis et les relations peuvent jouer un rôle efficace en affaires. Prudence dans les engagements sentimentaux, comme en toutes choses.

VIERGE (22 août au 22 sept.):— On dit souvent que le hasard fait bien les choses, mais ne vous y fiez pas trop. Il vaut mieux que vous efforciez de réaliser vous-même vos projets.

BALANCE (23 sept. au 22 oct.):— Accomplissez votre tâche quotidienne. Ne fuyez pas les responsabilités.

PARTEZ MAINTENANT EN **EUROPE**
Payez plus tard
grâce au plan **Air Crédit**
D'AIR FRANCE

10% comptant seulement —

Deux ans pour payer —

Formalités très simples —

Intérêt le plus bas —

Economisez \$97.00 avec le "Tarif - Excursion" —

Emmenez votre famille grâce aux réductions spéciales (Jusqu'à \$300.00 par personne.)



6 CONTINENTS — 73 PAYS — 236 VILLES



AIR FRANCE

Le plus long réseau aérien mondial

Consultez votre agent de voyage, de chemin de fer ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal. UN. 6-8344.

Conférencier au Club Richelieu

Le docteur Roger Dufresne, médecin à l'hôpital Notre-Dame, vice-doyen et directeur des études à la faculté de médecine, à l'université de Montréal, traitera du "rôle et des obligations d'un hôpital général dans la forma-

tion médicale des étudiants", au prochain déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, demain midi. M. Pierre Charest présidera la réunion. Le docteur Raoul Boutin, directeur médical à l'hôpital Notre-Dame, présentera le conférencier, que M. François Zalloni, conseiller en relations publiques, remercierez. M. Emile Lauzon, officier de la firme "Enveloppe Internationale", prononcera la conférence publicitaire.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)

est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone: UN, 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMpire 4-1016.

ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3040 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1956

Session d'urgence à Ottawa

par Roger DUHAMEL

Le premier ministre Saint-Laurent a annoncé hier que le Parlement canadien se réunira en session spéciale lundi prochain. On prévoyait l'événement depuis déjà plusieurs jours. Le gouvernement avait déclaré son intention de se soumettre pleinement aux obligations contractées sous l'égide des Nations-Unies et de participer dans la mesure du possible aux efforts des nations neutres en vue de favoriser le rétablissement d'une paix véritable.

Les députés seront invités à approuver un don de \$200,000 de secours pour les Hongrois. Le montant nous apparaît peu élevé en face des dettes inouïes de ce malheureux peuple dont l'héroïsme nous est signalé chaque jour d'avantage par des faits nouveaux. C'est néanmoins un début très louable d'entraide internationale. L'Occident a actuellement mauvaise conscience en regard du soulèvement survenu en Hongrie. De nombreux Américains, notamment, s'interrogent avec inquiétude sur la passivité de leur pays. Comme il n'appartenait pas aux Canadiens de prendre l'initiative d'un geste d'intervention, il est en revanche très heureux que nous collaborions de nos deniers à soulager d'atroces souffrances.

Nos parlementaires devront également voter des crédits pour assurer le transport et l'entretien des quelque 2,500 hommes de troupes qui doivent se rendre en Égypte pour assurer l'ordre dans le Moyen-Orient. Grâce à l'initiative de notre ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, les Nations-Unies ont accepté le principe d'une force de police internationale; c'est même là l'un des facteurs déterminants qui ont amené la France et la Grande-Bretagne à accepter un cessez-le-feu. Cette police internationale est sous les ordres d'un autre concitoyen, le général Burns, qui se trouvait en Israël pour surveiller la trêve.

Dans la pratique, des difficultés ont surgi. L'Égypte n'est guère favorable à la participation des Canadiens. Elle se plaint d'une trop étroite association entre les troupes britanniques et canadiennes, elle se plaint même de la similitude d'uniformes entre les deux armées! Ce sont là des arguments ou des prétextes qui retardent la formation de cette unité destinée au maintien de la paix. Dans l'intervalle, nos soldats attendent à Halifax l'ordre de rejoindre leur poste au Moyen-Orient.

On présume que la brève session inaugurée lundi ne devrait somme toute durer que quelques heures. S'il n'y a en effet que ces deux projets de loi, il est difficile et il serait pénible d'envisager des débats acrimonieux. Qui pourrait s'opposer raisonnablement à ce que nous prêtions une main secourable à la Hongrie, martyre de la liberté? Qui pourrait s'opposer au principe d'une participation canadienne, dans les cadres de l'O.N.U., à une entreprise de médiation et de paix? C'est le devoir du Canada d'être présent au monde dès qu'il s'agit de favoriser le triomphe de l'ordre et de la justice.

Un ordre social vraiment humain

par Conrad LANGLOIS

Quelques idées très importantes se dégagent d'un compte rendu fourni par la Presse Canadienne de quelques allocutions prononcées à l'occasion de la quatrième semaine sociale annuelle des catholiques canadiens de langue anglaise.

Le problème économique-social ne peut être résolu par des solutions matérialistes, qui ne tiennent compte ni des valeurs humaines ni des valeurs morales et qui n'affirment pas la primauté de la personne sur les systèmes et sur la production des objets inanimés.

La grande erreur, en effet, des communistes, tout comme ce fut le cas des partisans du laissez-faire, dont les abus révoltants ont conduit au marxisme, c'est de considérer, ou d'agir comme s'ils considéraient, que les êtres humains doivent servir le régime économique, alors que c'est évidemment plutôt ce dernier qu'il faut mettre au service de l'homme.

Il est faux que les hommes doivent subir les conséquences du libre jeu de forces économiques aveugles ou qu'ils doivent, au contraire, se laisser imposer une dictature dans laquelle leurs aspirations légitimes et leurs libertés individuelles sont sacrifiées à un dirigisme implacable.

Prétendre que l'économie moderne n'a aucunement besoin d'être contrôlée est aussi absurde que d'affirmer qu'une grande ville comme Montréal n'aurait pas besoin de règlements de circulation. Par contre, sous prétexte que chacun ne doit pas être libre de provoquer inutilement des embouteillages, il serait absolument injuste de forcer les gens à gagner leur vie autrement, à déménager dans d'autres parties de la ville et à se priver de déplacements légitimes, pour la seule raison que des mesures totalitaires de ce genre contribueraient à dégager les voies publiques. Dans un cas comme dans l'autre, la liberté de circuler n'existerait plus, parce que l'anarchie, ou la dictature, s'y opposerait. Ce sont des erreurs de ce genre, aussi absurdes et inhumaines, qu'ont commises, par exemple, des hommes comme Adam Smith et Karl Marx et leurs successeurs. Chacun à leur façon, ils se sont trouvés à mettre des entraves au progrès et au bonheur véritables de l'humanité.

La doctrine sociale de l'Église catholique, en nous proposant un ordre plus juste, basé sur la charité et sur les droits supérieurs de la personne, nous fournit à la fois le moyen d'humaniser de plus en plus notre régime économique et social, si nous voulons bien accepter cette solution, tout en nous protégeant contre la menace communiste.

Tout ce qu'il faut, en somme, c'est que l'économie serve l'homme, au lieu que ce dernier soit subordonné au régime économique. La preuve que, même sur le plan matériel, cette attitude peut donner d'excellents résultats, nous la trouvons dans le fait que jamais le monde libre n'a connu une plus grande prospérité, depuis qu'il devient plus social et plus humain et qu'il cherche à améliorer graduellement le sort des classes humbles et à réduire le nombre des pauvres, en élevant leur niveau de vie, plutôt qu'en leur déconseillant de se reproduire ou qu'en ne leur payant que des salaires à peine suffisants pour ne pas les laisser mourir de faim, comme le voulaient Malthus et Ricardo. Enfin, jusqu'à maintenant tout au moins, même en laissant une bien plus grande liberté à nos gens, peut-être même à cause de cela, tout en dirigeant notre économie dans une certaine mesure, afin de maintenir la prospérité, nos pays occidentaux sont encore bien en avance sur ceux qui se trouvent derrière le rideau de fer.

Et il se peut que la justice plus grande à l'intérieur de nos pays, qui nous vaut actuellement une telle prospérité — l'activité économique augmentant, à mesure qu'on élève le pouvoir

d'achat des masses — pourrait nous permettre également de régler les problèmes à l'échelle mondiale, si nous nous inspirons du même principe envers les peuples des pays sous-développés. Comme le demandait Son Excellence Mgr Francis Carroll, évêque de Calgary: «Est-il chrétien de ne pas nous préoccuper du bonheur des autres, qu'ils vivent chez nous ou dans des pays éloignés, ou encore isolés par des rideaux de fer?»

Le Queen Elizabeth Hospital

Le Queen Elizabeth Hospital, à cause surtout de l'expansion formidable de population, dans des secteurs tels que Notre-Dame-de-Grâce et Côte Saint-Luc, doit absolument être agrandi, afin de mieux servir la clientèle de plus en plus nombreuse dans son voisinage. Le nombre de patients admis, qui était de quelque 5,000 par année, au début, en 1928, atteint maintenant le chiffre annuel de 30,000, ce qui est évidemment beaucoup plus que sa capacité réelle devrait normalement lui permettre de faire. Il faut donc absolument construire un nouveau pavillon de six étages, au coût d'environ \$4½ millions. Il faut espérer que la campagne de souscription actuellement en cours donnera les résultats attendus, car toute augmentation du nombre de lits dans un hôpital ne peut qu'améliorer la situation dans les autres, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise, catholiques, protestants ou juifs, car, en cas d'urgence ou d'absolue nécessité, n'importe quelle institution fait toujours l'impossible pour accepter quiconque doit l'être, sans distinction d'idiome, d'origine ou de croyance.

Une tentative avortée

Quand la confusion et l'inquiétude règnent dans les esprits, c'est le bon moment de recourir à la propagande qui ajoute de l'indétermination. Les Russes l'ont compris depuis longtemps et c'est à cette intention que le maréchal Boulganine a transmis un mémoire aux trois grandes puissances occidentales, à la Chine communiste et à l'Inde. Il s'agit de la question du désarmement. Les Soviétiques, qui ont refusé carrément le projet du président Eisenhower, font actuellement rebondir la question pour mieux brouiller les cartes.

À quoi se ramène ce plan, qui n'est pas très neuf, sauf sur un point? Le Kremlin réclame une réduction considérable des armements, il demande aussi que l'on cesse de fabriquer et d'expérimenter des engins nucléaires, il tient à ce que l'on détruise tous les stocks de ces bombes dévastatrices. De plus, toutes les forces d'occupation à l'étranger rentreraient dans leurs foyers. En pratique, les Américains reviendraient tous aux États-Unis, ce qui permettrait à l'Union soviétique de dominer le reste du monde et de préparer l'assaut de l'ilot nord-américain! C'est simple, mais il fallait y penser!

Le seul élément nouveau ne manque pas d'une tragique cocasserie. Les Soviétiques souhaitent l'établissement d'un contrôle international pour assurer la stricte observance de ces diverses clauses. Jusque là, tout va bien. Mais cette inspection aérienne ne pourrait dépasser 480 milles de profondeur à l'est et à l'ouest de la ligne de démarcation actuelle des forces occidentales et orientales en Europe. Si c'est là un article de propagande, il manque de subtilité. Les successeurs de Staline pensent, comme Hitler, que plus les

Les mots qui vivent

— Le petit enfant qui se jette dans les bras de son père avec un joyeux et fol abandon me représente ce que nous devrions faire à l'égard de Dieu. Quoi de plus sage que de se jeter dans les bras du bon Dieu? Cet enfant est tranquille et son père l'aime! Mon Dieu, c'est ainsi que je me jette entre vos bras.

Abbé PERREYVE.

mensonges sont grossiers, plus ils ont de chances d'être gobés.

Cette distance limitée ne permettrait jamais de se rendre compte de la fabrication des engins nucléaires non plus que de leur lancement, et les Russes le savent aussi bien que nous. Ils spéculent sur l'ignorance des uns, sur l'amour de la paix des autres. Cette campagne pacifiste toute verbale s'accorde malaisément avec l'entrée de troupes soviétiques en Hongrie; on apprend qu'elles pénètrent actuellement en Bulgarie où elles redoutent la contagion de l'exemple. Ces gens-là ne sont-ils pas mal venus de prôner le vertus du désarmement et de la paix? Et ne serions-nous pas d'une sottise coupable de prêter une oreille complaisante à leurs chants de sirènes? Laissons aux sympathisants communistes le soin d'utiliser à leurs fins les phrases vides de sens de Boulganine.

Nouveau genre de loterie

par Alonzo CINQ-MARS

La vente des obligations d'épargne à prime du gouvernement britannique vient de commencer en Grande-Bretagne. C'est en réalité une espèce de loterie que le Parlement de Londres a autorisée presque sans opposition il y a quelques mois. Dans ce pays où le puritanisme a toujours combattu jusqu'ici les jeux de hasard, bien que les paris sur les joutes sportives et sur les courses de chevaux et même de chiens ne cessent d'y fleurir, le public fait fort bon accueil à ce nouveau genre de loterie.

Le nouveau système consiste dans l'émission d'obligations d'épargne de l'État de faible dénomination (une livre sterling, ce qui équivaut à environ \$2.80). Ces billets seront tirés au sort tous les six mois et leurs détenteurs auront la chance de gagner des primes allant jusqu'à mille livres sterling, soit environ \$2,800. Le premier tirage aura lieu en juin prochain.

Le chancelier de l'échiquier, M. Harold Macmillan, auteur de la loi établissant cette espèce de loterie, y voit un excellent moyen d'encourager l'épargne chez les citoyens britanniques. L'expérience paraît lui donner raison. Ces billets d'épargne se vendent comme des petits pains chauds dans les bureaux de poste britanniques. C'est qu'il ne s'agit pas de billets d'une loterie ordinaire. Ils continueront de porter intérêt après chaque tirage, soit qu'ils gagnent ou qu'ils ne gagnent pas.

Il est à remarquer que les Canadiens peuvent participer à cette loterie. Une de nos banques a décidé de vendre des billets d'épargne à prime de Grande-Bretagne dans ses bureaux. Bien que les loteries soient prohibées au Canada, nos banques pourront se livrer à ce négoce sans craindre d'enfreindre la loi. C'est que l'article du code criminel qui défend les loteries au sort fait exception pour les obligations et actions de compagnies qui peuvent être tirées au sort à diverses époques et qui comportent le paiement d'une prime.

Il sera donc désormais permis d'acheter légalement des billets de loterie dans notre pays. Ce nouveau système sera-t-il populaire chez nous? Il faut dire que ce ne sont pas précisément des gros lots que peuvent espérer les gagnants. Mille livres sterling, c'est peu à côté des sommes plusieurs fois plus considérables que peut rapporter un billet de sweepstake irlandais qui coûte à peu près le même prix. Il est vrai que ce dernier, s'il ne gagne pas, n'est plus qu'un morceau de papier sans valeur tandis que le billet d'épargne à prime reste valide et rapporte un intérêt.

Il paraît peu probable que les billets d'épargne à prime de Grande-Bretagne fassent chez nous une concurrence sérieuse aux billets de sweepstake irlandais, à moins que nos autorités s'occupent enfin de faire respecter la loi contre les loteries, ce qui nous surprendrait beaucoup.



On annonçait pour midi aujourd'hui l'arrivée à Port-Saïd des premières unités de la Force internationale des Nations Unies. Les difficultés surgies, hier soir, seraient maintenant aplanies et les autorités britanniques seraient prêtes à les recevoir. Cependant, l'arrivée de ce premier contingent n'implique pas le retrait des troupes franco-britanniques; il a pour but de faire diminuer la tension qui existe dans la zone du Canal et parer à toute friction entre les autorités d'occupation et la population. Hier soir, on prêtait au commandant de la garnison anglaise l'intention de proclamer l'état de siège pour protéger contre d'éventuelles représailles la population qui accepte de collaborer avec les Anglo-Français au rétablissement des conditions normales.

En même temps que la radio du Caire qualifiait de fausse et de ridicule l'accusation portée par le Royaume-Uni contre l'Égypte de s'être prêtée au plan de Moscou pour prendre le contrôle du Moyen-Orient, on apprenait, d'autre part, que le gouvernement du Caire était entré en négociations avec l'Union soviétique pour l'obtention d'armes lourdes, tanks et blindés, ainsi que d'avions pour remplacer le matériel perdu au cours de la brève guerre avec Israël. Londres y voit une preuve flagrante de la collusion de l'Égypte avec l'U.R.S.S. On va même jusqu'à s'inquiéter de l'actuel effacement apparent de Moscou qui, affirme-t-on, a de nouveau assuré Nasser qu'il appuyait intégralement sa politique d'élimination de toute influence de l'Ouest au Moyen-Orient.

CONTRE-ACCUSATIONS

C'est même, maintenant, au tour du Caire d'accuser les Anglo-Français de complicité avec Israël pour une attaque concertée contre l'Égypte. Les délégations arabes aux Nations Unies ont surenché et affirment qu'Israël s'est livré à des déportations massives, "dans des conditions les plus brutales" des habitants du secteur de Gaza. On se demande dans quelle mesure Moscou se trouve derrière cette accusation, qui évoque les tragiques déportations auxquelles se livrent les Soviétiques en Hongrie. Tout en condamnant le principe de telles déportations si Israël y a eu effectivement recours, on peut souligner que, vu l'exiguïté du territoire israélien qui permet un contrôle immédiat de tout déplacement massif de population, on ne peut établir aucune commune mesure avec la barbarie dont fait preuve l'U.R.S.S. en transplantant des Hongrois à des milliers de milles de leur patrie dans des territoires immenses, comme le sont les steppes de Sibérie, où aucun contrôle efficace ne peut être exercé. En saisissant les Nations Unies de cette accusation, les pays arabes soutiennent qu'il est du "devoir et de la responsabilité des Nations Unies" de protéger ces réfugiés sans défense et "de prendre des mesures immédiates" pour mettre fin à ces déportations.

AUX NATIONS UNIES

Sans doute, avec son cynisme habituel, la délégation soviétique appuiera-t-elle toute résolution demandant présence pour l'examen de cette accusation des pays arabes. On souligne, en effet, aux Nations Unies, que Moscou est quelque peu surpris sinon désemparé par l'appui, aussi soudain qu'inattendu, que les pays asiatiques apportent à l'Ouest dans leur campagne pour la libération de la Hongrie. Ce sont même des pays asiatiques qui ont présenté la résolution demandant à Budapest d'accepter l'envoi en Hongrie d'observateurs des Nations Unies. On s'attend que les pays asiatiques forment un bloc pour appuyer la résolution cubaine condamnant les déportations des patriotes hongrois. Cet appui nouveau place dans une situation délicate Moscou qui tient à se concilier la sympathie des pays asiatiques et certains observateurs sont d'opinion que Moscou en tiendra compte. Ils vont jusqu'à opiner que Moscou, cédant aux pressions diverses qui se font de plus en plus fortes, accepterait le retour de Nagy à la direction des affaires en Hongrie.

Quant à M. Hammarskjöld, on attend d'une séance à l'autre le rapport qu'il devait présenter, hier, devant l'Assemblée générale sur la situation en Égypte, à la suite de l'arrivée des premières unités de la Force internationale. On attribue ce retard à des complications de dernière heure qui auraient pu surgir depuis le départ de M. Hammarskjöld du Caire. Hier, le secrétaire général a eu des entretiens avec MM. Pineau et Selwyn Lloyd ainsi qu'avec leur collègue égyptien des Affaires étrangères, M. Fawzi. On n'a rien divulgué de ces entretiens. Cependant, selon certaines rumeurs, la France aurait exprimé son refus d'accepter la prétention de Nasser de vouloir limiter le rôle de la Force internationale à un contrôle de l'armistice. La France et l'Angleterre ont maintes fois déclaré qu'elles ne retireraient leurs troupes de la zone du Canal que dans la mesure où ces troupes seraient remplacées par la Force internationale.

RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

Nous avons signalé hier que la pénurie de l'essence en Europe posait des problèmes d'urgence à certains gouvernements. On annonce, ce matin, que Londres a décidé de rationner ce précieux produit à partir du 17 décembre. En France, la situation est également très grave et le gouvernement se prépare à l'adoption de mesures analogues.

AUX ETATS-UNIS

Le président Eisenhower appliquerait la loi Taft-Hartley pour mettre fin à la grève des dockers qui paralyse les grands ports de l'Est du pays.

AU CANADA

Le gouvernement fédéral a annoncé l'ouverture lundi prochain le 26, d'une session d'urgence du Parlement sur le problème de Suez.

A Québec, le premier ministre, M. Duplessis, a affirmé, devant le Parlement, que les tentatives répétées du gouvernement fédéral de verser des subsides aux universités par des moyens détournés affichaient son désir de prendre le contrôle de notre système d'éducation.

Nominations sacerdotales

Par décision de Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, ont été nommés à des fonctions sacerdotales: M. l'abbé Armand Courtemanche, comme curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, de Montréal; M. l'abbé Euclide Sicotte, comme curé de la paroisse Saint-Jean-Gualbert, à Laval-sur-le-Lac; M. l'abbé Maurice Gagnon, comme curé-fondateur de la paroisse Notre-Dame-des-Ecores, à Saint-Vincent-de-Paul, de Laval; M. l'abbé Gérard Lalonde, comme missionnaire diocésain, avec résidence à la maison de l'Oeuvre des Vocations; M. l'abbé Marcel Baron, comme aumônier à Villa-Maria; et M. l'abbé Albert Lapointe, P.S.S., comme aumônier diocésain du Service de préparation au mariage.

Chute mortelle dans un escalier

Mme Leopold Gifford, 42 ans, demeurant au No 10823, rue Ethier à Montréal-Nord, s'est tuée, hier après-midi, lorsqu'elle est tombée dans son escalier et s'est écrasée sur le plancher de la cave.

Selon le lieutenant Fernand Gagné, de la police de Montréal-Nord, la mort de la victime a été instantanée. Le Dr Paul Lizotte a constaté la mort à son arrivée sur les lieux.

Le corps de la femme a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent où se tiendra l'enquête du coroner.

1 mort, un blessé

M. Bruno Alley, 46 ans, de St-Zéphirin de Yamaska, a été tué instantanément et une autre personne a été grièvement blessée, vers 11 h. hier soir, quand deux automobiles se sont heurtées de front, à St-Pierre de Sorel.

La seconde victime, M. J. Arsenault, qui voyageait dans la voiture conduite par M. Alley, a été transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Sorel.

Quant au conducteur du deuxième véhicule, M. J.-P. Dionne, de Sorel, il s'en tira indemne.

Les constatations d'usage furent faites par le sergent-déTECTIVE Philippe Picotte, de la Sûreté provinciale.

★ Les chambres de...

(suite de la page 7)

un domaine où elle n'est pas justifiée.

TELEVISION

La Chambre désapprouve le monopole présentement exercé, au Canada, dans le domaine de la télévision. Elle demande instamment que des permis soient accordés aux personnes qui veulent établir des postes de télévision dans les centres actuellement desservis par la Société Radio-Canada ou par des sociétés privées, pourvu qu'il y ait des canaux disponibles.

AUTRES RECOMMANDATIONS

La Chambre de Commerce du Canada fit de plus les recommandations suivantes:

Permettre la création d'autres services aériens trans-continentaux, au Canada.

Reviser le problème des crédits agricoles et la législation afférente aux dettes. Tâcher à uniformiser les crédits agricoles au Canada.

Permettre aux Canadiens revenant du Royaume-Uni d'apporter en une seule fois l'équivalent du total annuel permis de marchandises.

Que des crédits fédéraux conformes aux moyens financiers du peuple canadien soient mis à la disposition des provinces sur une base équitable pour servir à l'amélioration du réseau des principales routes canadiennes.

Que les fonctions de toutes les corporations de la Couronne soient

Le trésor de la SANTÉ

par le DR. C.-A. DEAN

Comment habiller les enfants

Voici la mauvaise saison, qui pose une fois de plus le problème de l'habillement convenable chez les enfants. Tout dépend évidemment du temps qu'il fait, mais le principe général est qu'il faut les habiller de façon confortable. Les petits ont chaud et froid comme les adultes. Et si le temps, si capricieux en ces dernières années, le commande, il faut varier leur vêtement. Même si on est en novembre, parfois il fait doux, et il faut en tenir compte, autrement on peut contribuer à rendre les enfants malades.

Le même principe s'applique aux tout-petits qui, tout en ne pouvant pas s'exprimer, sentent bien s'ils sont confortables ou non, et on ne devrait pas abuser de leur faiblesse. Durant les premiers mois de la vie, la régulation de la chaleur du corps n'est pas aussi bonne que plus tard. Il est donc important de maintenir le bébé chaud, à une température égale. Une température d'environ 75 degrés suffit généralement dans une pièce d'intérieur. S'il fait chaud au dehors, l'enfant a moins besoin de couvertures et de vêtements épais et lourds. Pendant qu'ils sont éveillés, les petits ont moins besoin d'être couverts parce que leur activité est plus grande, ce qui provoque plus de chaleur. Tant que nous n'aurons pas trouvé le secret ou le moyen d'obtenir une température idéale au foyer, il faudra se soucier sérieusement de ce problème de l'habillement des petits.

QUESTION: "On me parle souvent de bébés bleus. Qu'est-ce que c'est?"

Mme Luc H.

REPONSE: Quand on parle de bébé bleu, on veut généralement faire allusion à un enfant qui souffre de maladie cardiaque congénitale. Il y a divers types de cette maladie. On déplore généralement une valve défectueuse au cœur, ou quelque autre difformité du cœur ou des gros vaisseaux qui l'entourent. La couleur bleue est due à la mauvaise oxygénation du sang en circulation. La cause de ce mal est encore inconnue, mais plusieurs bébés sont aidés par la chirurgie.

QUESTION: "J'ai souvent la peau sèche, de même que le cuir chevelu. Et même cela parfois s'étend jusqu'aux oreilles et au nez. Que me suggérez-vous?"

Lecteur assidu

REPONSE: Vous me semblez souffrir de séborrhée (augmentation de la sécrétion des glandes de la peau et du cuir chevelu. Il faudrait consulter un spécialiste de la peau.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les allergies", paraîtra dans la "Patrie" du jeudi, 22 novembre 1956.

examinées par un organisme indépendant institué par le Parlement.

Prendre sous sa juridiction et assumer toutes les responsabilités en ce qui a trait aux investissements nécessaires au développement de nos ports nationaux.

Faire une enquête en vue de déterminer le potentiel d'électricité disponible pour les hôpitaux et les services de communication.

Remettre en vigueur après consultation avec les provinces l'heure uniforme partout au Canada.

Fixer le Jour de l'Action de Grâce par statut, au deuxième lundi d'octobre.

Pour combattre le communisme, le mémoire demandait de plus aux

Chambres locales et provinciales, de promouvoir l'enseignement de l'entreprise libre dans les écoles et que tous les moyens de diffusion soient employés en vue de mieux faire connaître et apprécier notre mode de vie.

Relativement au chômage saisonnier, la Chambre demande à tous ses membres de coopérer avec tous les organismes, en vue d'alléger ce chômage.

En présentant la déclaration de principes de la Chambre de Commerce du Canada, son président, M. Raymond Dupuis, a nettement souligné que celle-ci représentait l'opinion de la majorité des hommes d'affaires, des industriels et des financiers du Canada.



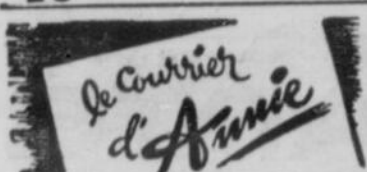
L'eau révèle la vérité au sujet du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83".

L'eau (claire ou gazeuse) n'y ajoute rien, ne lui enlève rien mais elle en fait ressortir tout le bouquet et toute la saveur naturelle.

Distillateurs Depuis 1857
Seagram's
"83"
Whisky Canadien

Servez Seagram en toute confiance



Q.—Souvent j'entends louer l'action bienfaisante exercée par les Groupes Familiaux All-Anon. J'aimerais obtenir des renseignements sur le but de cette organisation et les conditions exigées pour en faire partie.

UNE INTERESSEE

R.—Ces groupements qui sont intimement liés à ceux des Alcooliques Anonymes ont d'abord pour but de favoriser l'entraide entre les personnes qui ont à leur foyer des problèmes suscités par un ou des cas d'alcoolisme.

Le mouvement dont l'origine remonte, nous dit-on, à dix-sept ans, se dessina à Toronto lorsque quelques femmes, épouses d'alcooliques, commencèrent de se réunir au domicile de chacune pour y discuter de leurs problèmes respectifs. De caractère local, au début, l'organisation prit de l'expansion lorsque l'épouse du fondateur des A.A. de passage à Toronto en 1951, rapporta l'idée à New-York, d'où elle se répandit par la suite à travers les Etats-Unis, dans les différentes provinces du Canada, et dans tous les pays du monde.

Les buts spécifiquement proposés aux membres des groupes sont les suivants :

a) Apporter à l'alcoolique le soutien et la compréhension dont il a besoin.

b) Accueillir et aider les familles d'alcooliques.

c) Croître spirituellement en se conformant aux suggestions du programme de relèvement.

Les membres des Groupes Familiaux sont priés d'observer l'anonymat le plus sévère et une discrétion absolue en dehors des assemblées et toute allusion aux fautes du conjoint alcoolique.

Aucune cotisation n'est exigée. Cependant chacun est prié de contribuer selon ses moyens aux menues dépenses inhérentes au fonctionnement de l'organisation.

Pour des détails supplémentaires vous pouvez vous adresser par téléphone à RE. 8-2185, ou écrire à B.P. 44 Victoria Ave. Westmount.

Q.—Mes deux fillettes, âgées l'une de onze ans, l'autre de neuf ans et demi, sont de tempéraments et de caractères absolument différents. Toutes deux fréquentent la même école mais ne remportent pas les mêmes succès. L'aînée, naturellement nonchalante, ayant raté ses examens l'an dernier, se trouve présentement dans la même classe que sa soeur. La cadette plus studieuse et plus attentive, obtient des notes excellentes, se maintient au premier rang alors que l'autre ne rapporte que des bulletins médiocres et demeure aux dernières places.

Depuis quelque temps, je m'aperçois que l'aînée devient morose et manifeste de l'animosité envers sa soeur. Cela m'inquiète. Mais que faire ?

MERE DE FAMILLE

R.—Si vous n'avez pas consulté à ce sujet les professeurs de la maison où étudient vos deux fillettes, il serait bon de le faire sans tarder. Car il est en effet à craindre que votre aînée se laisse envahir par un complexe d'infériorité et ne puisse réagir si vous ne prenez les mesures nécessaires pour l'aider. Il y a aussi la question santé dont vous devez nécessairement tenir compte. Ne négligez pas de prendre l'avis du médecin concernant les dispositions apathiques de cette fillette. Et puis, peut-être pourriez-vous lui faire suivre des cours supplémentaires, ou la diriger vers une institution différente afin de lui éviter cette concurrence avec sa soeur.

De toute façon ne négligez pas de l'encourager et si nécessaire de l'aider chaque soir, par des explications et des répétitions à haute voix, à préparer ses leçons du lendemain.

La collaboration intelligente et l'effort persévérant du papa et de la maman peuvent beaucoup pour aider un écolier à retrouver confiance et à triompher des difficultés qui se présentent à un moment ou l'autre du stage scolaire.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE 75^e ANNIVERSAIRE de fondation de la compagnie E. T. Corset, première fabrique de vêtements de base au Canada, a été célébré lundi à Montréal. A l'issue d'une réception, offerte aux journalistes de la métropole canadienne, on a retracé l'histoire du corset depuis 1500 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours. Sur cette photo, prise au moment où l'on nous montrait un corset datant du siècle dernier, on voit M. O. Corber, membre de l'exécutif et M. D.D. Strohl, président de la compagnie, examinant de près ce vêtement de base, brun, l'un des premiers fabriqués au Canada.

Retour à la pratique de la médecine après six ans de travail agricole

Après s'être adonnée à des occupations agricoles pendant six ans, une Néo-Canadienne a décidé de retourner à sa première carrière, la médecine.

Quand Mme Margaret Boeske a quitté l'Allemagne en 1950 pour venir épouser un agriculteur de Heart Valley, en Alberta, elle abandonna sa pratique médicale pour s'établir sur la terre de son mari. Après le décès de ce dernier

trois ans plus tard, elle continua d'exploiter seule la terre que lui avait laissée son époux.

Dernièrement, cette veuve de 35 ans décida d'entrer au service de l'hôpital Royal Alexandra, à Edmonton, comme interne senior. Elle vit maintenant dans une nouvelle maison, dans la capitale albertaine, avec son fils de trois ans et sa mère, qui est arrivée d'Allemagne pour prendre soin de l'enfant.

Jusqu'à la fin de la deuxième grande guerre, Margaret Ziegenbein — c'est son nom de fille — travailla dans les hôpitaux allemands. Par la suite, elle fit partie du personnel d'un certain nombre d'institutions hospitalières de l'Allemagne de l'Est.

La jeune femme médecin partit ensuite pour le Canada pour venir épouser John Boeske, un immigrant allemand qui s'était installé sur une terre de la région de Rivière-la-Paix en 1928. Le couple contracta mariage en 1950.

"Je n'avais jamais vécu sur une ferme auparavant, dit-elle, mais ma nouvelle existence me plut beaucoup. Mon mari et moi étions très heureux". M. Boeske mourut de cancer en janvier 1953, un mois avant la naissance de l'enfant.

Diplômée de l'Université Goettingen en 1944, la jeune femme dut se soumettre à une nouvelle période de formation médicale pour avoir le droit de pratiquer au Canada. C'est ainsi que durant les mois d'été et d'automne, après la mort de son mari, elle voyait à l'exploitation de la ferme, réservant les mois d'hiver à sa carrière médicale.

Pour obtenir son permis canadien et gagner sa vie et celle de son enfant, elle s'engagea comme auxiliaire en nursing à l'hôpital Royal Alexandra et réussit à boucler son budget sur \$40 par mois. Tout son temps libre était consacré à l'étude. Elle dut aussi faire une année d'internat obligatoire dans un hôpital canadien, selon les conditions prévues, avant de passer ses examens finaux.

Communiqué

Les samedi et dimanche 24 et 25 novembre: Premier Congrès des Jardinières d'Enfants aux Trois-Rivières, Maternité Bourgeois-Lacroix, 1828, rue Lajoie. Invitation à chacun des membres de cette association.

L'histoire du corset à travers le monde

Au cours d'une réception marquant le 75^e anniversaire de fondation de la première fabrique de corsets au Canada, la compagnie E. T. Corset de Saint-Hyacinthe a présenté, aux journalistes, chroniqueuses de la radio et de la télévision, une intéressante exposition, retraçant l'histoire du corset à travers le monde.

De grands tableaux illustrés, sur lesquels on pouvait suivre l'évolution de la mode — dans ce domaine bien particulier — depuis 1500 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours, ont beaucoup amusé ces dames. M. Strohl, président de la compagnie, a également fait admirer les vêtements de base, datant du siècle dernier et formant un contraste frappant avec la nouvelle gamme de soutiens-gorge, de corselettes et de bustiers fabriqués par la même maison. M. Strohl a précisé que les changements survenus dans la confection du corset, ont plutôt trait aux matières utilisées qu'à la structure du vêtement. Car la popularité va de plus en plus aux tissus légers, comme le nylon, la dentelle, entraînant l'élimination partielle des baleines et des supports métalliques. Aujourd'hui, les corsets sont taillés suivant les grandes données de la mode, ne sont plus une entrave aux mouvements et permettent à celles qui les adoptent, de mieux respirer et d'être parfaitement à l'aise.

Les premières clientes de cette compagnie de corsets, ont été les épouses des notables du Québec, dont la femme du lieutenant-gouverneur et celles de députés à l'Assemblée législative. La Cie E. T. Corset est toujours située au même endroit, soit à Saint-Hyacinthe, mais elle a pris une telle expansion qu'elle fabrique maintenant en série ses vêtements de base mieux connus sous le nom de "Lady Suzanne".

Suzanne Pige

Les ceintures sont plus fantaisistes que jamais

Après s'être vues reléguées au second plan pendant quelques saisons, les ceintures sont de nouveau remises à l'honneur cette année par les couturiers. On en trouve de très frappantes sur les robes de diner dernier cri; larges et dramatiques, elles sont fermées par des boucles serties de pierres qui ajoutent à l'éclat de la robe. Certaines d'entre elles encerclent étroitement la taille et s'élargissent en avant pour recouvrir une bonne partie du diaphragme et donner à la robe une allure "Empire".

Mais en réalité, ce ne sont pas que les ceintures larges qui sont en vogue cette année: on en trouve de toutes les formes et de toutes les dimensions. C'est ainsi qu'on peut voir plusieurs ceintures formées qui sont étroites en avant, larges en arrière et faisant une pointe dans le milieu du dos. Des ceintures étroites sont parfois posées juste au-dessous du buste pour donner au corsage un effet nouveau.

La plupart des robes de tout aller sont maintenant pourvues de ceintures unies d'où les noeuds et autres garnitures fantaisie sont exclues.

BIJOUX

Dans un autre secteur de la mode, celui des bijoux, on assiste à une scintillante parade de nouveautés. Les effets de grappes ou de cascades sont très populaires. Perles et brillants sont fréquemment utilisés pour les pendants d'oreilles de type "chandelier". Les bracelets sont lourds, souvent multiples, et l'or y domine.

Parmi les bijoux dernier cri, on note toute une série d'ornements d'anthracite enchassés dans les montures argent. L'utilisation de ce matériau peut vous paraître étonnante? Il produit pourtant un effet attrayant et apporte un cachet de grande distinction à la toilette. On le trouve dans la fabrication de bracelets, de boucles d'oreilles, de colliers, de bagues et même de boutons de manchette et d'épingles à cravate. D'un lustre remarquable, l'anthracite ainsi traité est souvent désigné sous le nom de "diamant noir".

Et, en parlant de bijoux, notons que le couturier parisien Jean Dessès a imaginé un nouveau usage pour les pendeloques. Au lieu de

Mari et femme associés dans la même profession

Le docteur David Timrud et le docteur Irma Drooz, tous deux psychiatres, ont une salle d'attente commune pour leurs bureaux de New-York.

Le docteur Timrud et le docteur Drooz sont également mari et femme. Irma Drooz est new-yorkaise et David Timrud est norvégien. Ils étaient tous deux psychiatres pratiquants, au moment de leur mariage.

Faisant allusion aux débuts de leur idylle, dans une entrevue récente à Montréal, Mme Drooz explique :

"Cela est venu brusquement", dit-elle. "Je présentais un conférencier devant un groupe de psychiatres..."

"Dont je faisais partie", ajoute le docteur Timrud.

"Après qu'on nous eut présentés l'un à l'autre", reprend Mme Drooz, il m'a dit que j'étais jolie".

"C'est vrai", interrompt M. Timrud. "Mais je ne me souviens pas de la conférence".

Quelques mois plus tard, ils étaient mariés et entreprenaient l'exercice de leur profession en commun.

"Tout s'arrange très bien", affirme le docteur Drooz. Entre deux entrevues avec des patients, je me dépêche d'aller préparer le repas. Si j'ai plus de travail que mon mari, c'est lui qui fait la cuisine. Ce serait beaucoup plus compliqué si nous avions des enfants".

Le docteur Timrud explique qu'il n'existe pas de rivalité professionnelle entre lui et sa femme.

"C'est au contraire extrêmement pratique, dit-il. Quand l'un d'entre nous est aux prises avec un cas particulièrement difficile, il peut consulter l'autre".

"Ils travaillent huit heures par jour, recevant une moyenne de 16 clients, dont la plupart sont des écrivains ou des acteurs".

"Ces gens-là savent qu'on n'est pas nécessairement fou parce qu'on consulte un psychiatre", souligne le docteur Timrud.

les employer pour orner l'oreille, le dessinateur en fait des boutons. C'est ainsi qu'un de ses tailleurs noirs est fermé en avant par des pendants de rubis.

Mondanités

Château de Ramezay

Le prochain déjeuner-causerie de la Société d'archéologie et de numismatique, aura lieu au Château de Ramezay, le mercredi, 28 novembre, à midi trente. A l'issue du déjeuner, un programme artistique sera interprété par Mlle Clarice Carson et M. Carl Reiner.

Petites Soeurs de l'Assomption

Samedi, le 24 novembre à l'Ecole du Meuble, aura lieu la Vente de charité au profit des oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption. Les amis de l'oeuvre y seront accueillis par Mme Jacques Bénard de Bast, présidente du comité de réception, et par Mmes J.-M. Lannier, B. Lechartier, P. Lambert, Massue Monat, M. Longtin, Mlle C. Vanier, MM. Bénard de Bast, M.-J. Roche.

Souper

Les organisateurs du Gala du Commerce, qui aura lieu à l'hôtel Windsor le 7 décembre prochain, et auquel assisteront le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et Mme Gaspard Fauteux, ont décidé de donner encore plus d'atmosphère au souper qui aura lieu à minuit en en faisant un repas aux chandelles.

La décoration florale, les jeux de lumière et la flamme vacillante de centaines de chandelles, promettent de créer une ambiance qui sera bien appropriée à ce grand événement mondain auquel se rend, chaque année, l'élite de la province et concordera en même temps avec l'esprit des Fêtes qui seront bientôt là.

Pour ajouter au charme du repas, les organisateurs ont invité une diseuse française, Clairette, bien connue à Montréal.

Fiançailles

M. et Mme Charles Valence, de Chesham, P.Q., font part des fiançailles de leur fille Solange (LL) au docteur René Poisson, B.A., D.D.S., fils de M. et de Mme Oscar Poisson, de Rock-Island. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 27 décembre prochain.

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Sauriol, fille de M. et de Mme Roch Sauriol, de Montréal, avec M. Michel Desnoyers, fils de M. Wilfrid Desnoyers, décédé et de Mme Desnoyers, de Farnham.

Les fiançailles de Mlle Andrée Caron, LL., et de M. Jacques-B. Viau, notaire, ont été bénies par M. l'abbé Paul-Eugène Champagne.

M. et Mme Louis-N. DeRome, de ville Mont-Royal, font part des fiançailles de leur fille, Lucile, à M. André Valiquette, fils de M. et de Mme Jean Valiquette, d'Outremont.

Le samedi 24 novembre à dix heures à l'église du Très Saint-Sacrement, sera béni le mariage de Mlle Yvette Fecteau, fille de M. Arthur Fecteau, décédé, et de Mme Wilfrid Lessard, de Québec, avec M. André Gagnon, e.e.m., fils de M. et de Mme Jacques Gagnon, de Québec.

Amicale Sainte-Emélie

Sous la présidence d'honneur de Mme Etienne Crevier (Marthe Gratton), jeudi, le 29 novembre, à 2 heures 30, dans les salons du Pensionnat Ste-Emélie, 4837 rue Adam, aura lieu le shower annuel au profit des protégés de l'Amicale. Cet avis doit être considéré comme "invitation personnelle", par toutes les anciennes élèves et généreuses bienfaitrices.

Prix d'entrée: un morceau de lingerie ou tricot pour les enfants pauvres de 7 à 14 ans.

Scouts et louveteaux

Une partie de cartes au profit des scouts et des louveteaux de Saint-Viateur d'Outremont aura lieu le vendredi soir 23 novembre, à 8 h. 30, à la salle de l'Académie Querbes, 1185 rue Fairmount.

Pour les convalescentes

Le mercredi après-midi, 28 novembre, à 2 h. 30, aura lieu une partie de cartes au profit des oeuvres de l'hôpital Saint-Joseph des Convalescentes, 11844 ave. Bois-de-Boulogne, Bordeaux, sous la présidence de Mme Henri Séguin.

Partie de cartes

La partie de cartes annuelle de l'Amicale du Pensionnat Notre-Dame du Saint-Rosaire de la Côte Saint-Paul, aura lieu, le vendredi soir, 23 novembre à huit heures.

Bal des Newman Clubs

Le 27e bal annuel donné par les Newman Clubs de l'Université McGill et du Collège Sir George Williams ainsi que par les Associations Newman a été l'occasion d'une fête mondaine vendredi soir, à l'hôtel Mont-Royal. Sous la présidence du très hon. Thibaudeau Rinfret, ancien juge en chef du Canada, et de Mme Rinfret.

Mlle Nicole Branchaud et M. Jean-P. Branchaud, Mlle Louise Bernard, Francis Faust, Elizabeth Coffey et du très hon. et de Mme Rinfret.

Outre le très hon. et Mme Thibaudeau Rinfret, on remarquait parmi les membres du comité de patronage: l'hon. et Mme Edouard Asselin, M. et Mme John Bassett, Mme Louis de G. Beaubien, le Dr et Mme Louis Bernard, M. et Mme Brocke Clarke, l'hon. juge et Mme F. T. Collins, M. et Mme George Daly, M. et Mme J.-E.-L. Duquet, M. et Mme A. Fuller, l'hon. et Mme Wilfrid Gagnon, M. et Mme B. C. Gardner, M. et Mme Q. J. Gwyn, M. et Mme W. Hemens, le Dr et Mme H. F. Hall, M. et Mme F. Cyril James, M. Georges Joly, le Dr et Mme Philip Joseph, l'hon. et Mme George Marler, l'hon. et Mme Paul Martin, le juge et Mme E. McManamy, le Dr et Mme W. J. McNally, M. et Mme John Mennie, M. et Mme J. B. O'Connor, M. et Mme F. O'Dea, Mme Joseph-Edouard Perrault, le Dr et Mme M. Seng, M. T. Taggart Smyth, M. et Mme Nathan Steinberg, Mme W. Van Horne et M. John Wynn.

Mme Thibaudeau Rinfret portait une création londonienne turquoise à reflets argent avec touche de sequins aux épaules.

Mme Louis Bernard: robe de lamé turquoise avec long panneau formant noeud à l'arrière, accessoires argent.

Mlle A. Carter: robe à crinoline de dentelle noire, écharpe assortie et accessoires cloutés de pierres du Rhin.

Mme Q. J. Gwyn: robe de brocart crème et accessoires dorés.

Mme H. F. Hall: robe drapée de taffetas bleu Dior dont l'ampleur de la jupe formait traine.

Mme Frank O'Dea: robe bleu pâle à jupe de grande ampleur, accessoires blancs.

Mme W. J. McNally: robe de

taffetas noir ornée d'un long panneau de velours formait traine, accessoires perlés.

Mme Joseph-Edouard Perrault: création française argent, noire et blanche, jupe à crinoline, accessoires noirs.

Mlle Nicole Vaillancourt portait une robe noire et blanche à corsage cintré et jupe de grande ampleur.

Mlle Louise Bernard: robe de satin et tulle verts, corsage drapé formant large pli sur le devant.

Mlle Francis Faust: robe de poulte-soie à corsage brodé et longs panneaux.

Mlle Lorraine Summerfield: robe princesse de brocart rehaussée d'un ceinturon de taffetas vert olive formant longs pans et noeud.

Mlle Colette Loranger: robe de tulle de nylon et taffetas blancs, large ceinture de satin cuivre, accessoires or et orchidée bronze.

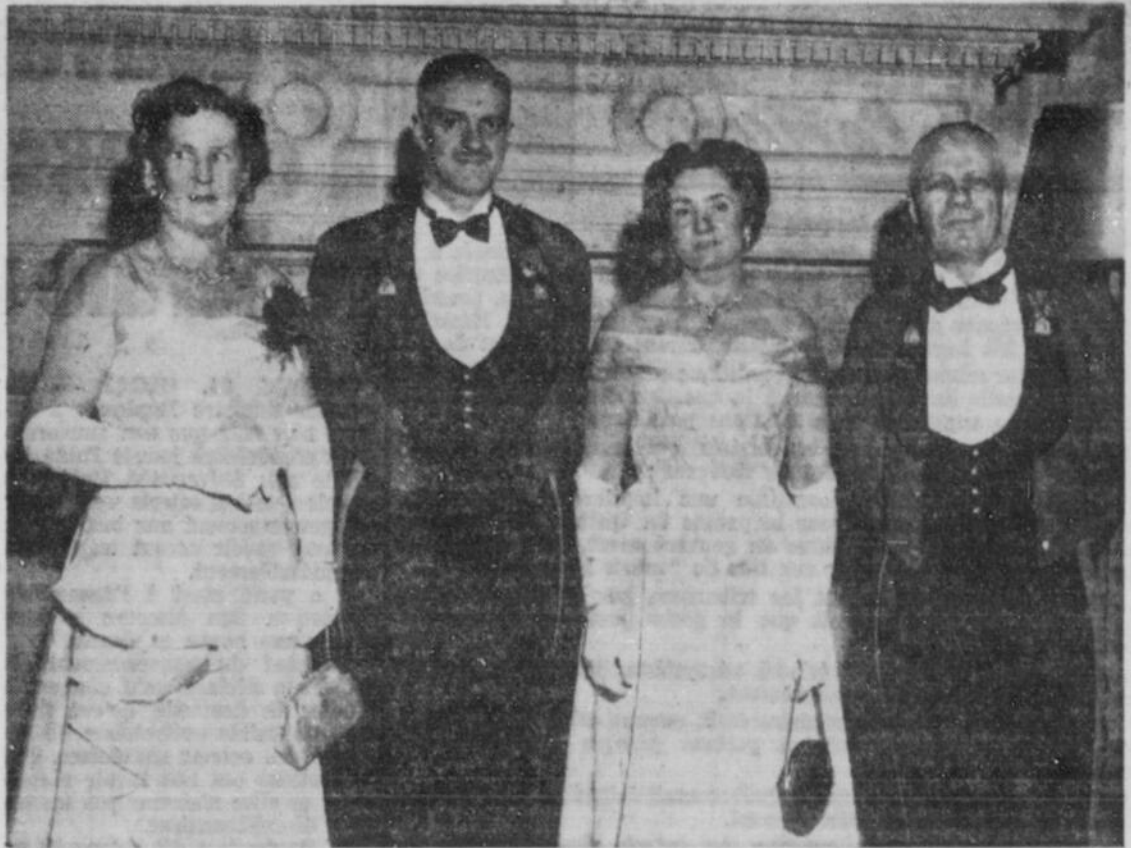
Mlle Margot Panet-Raymond: robe de tulle blanc avec large ceinturon vert et accessoires argent.

Mlle Gloria Tatone: robe de tulle rose fileté argent, jupe très ample et plissée, accessoires argent.

Mlle Jackie Dussault: robe cendre de rose à corsage de dentelle perlée, jupe très ample et plissée de satin et tulle.

Mlle Margaret Smart: robe de brocart français blanc à corsage ajusté et jupe très ample.

Mlle Marjorie Gorman: robe de tulle rose brodé de sequins, écharpe de souffle de soie.



SOUS LE HAUT PATRONAGE du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Gaspard Fauteux, avait lieu vendredi soir, le bal annuel de la Gendarmerie royale, à l'hôtel Windsor. On remarque sur cette photo, de g. à d.: Mme Brakefield-Moore, le surintendant Brakefield-Moore Mme J.-R. Lemieux et M. Lemieux, assistant-commandant.

de petites touffes de plumes d'autruche brodées de perles.

Mlle Elizabeth Coffey: robe de taffetas et de tulle dans les tons de turquoise et bleu roy, corsage drapé et incrusté de fleurs, jupe formant large noeud à l'arrière, écharpe assortie et accessoires de

Mlle Mary Agnes Donnelly: robe pierres du Rhin.

de tulle blanc sur fourreau de taffetas, longs pans formant noeud.

Musée des Beaux-Arts

Les films qui seront présentés au Musée des Beaux-Arts ce soir sont d'un intérêt tout particulier, pour ceux qu'intéressent le Japon et les arts japonais.

Ces films, dont les commentaires sont en langue anglaise, sont les suivants: "An Island Nation" (Le Japon), "Creative Art in Japan" et "Yoshi No Yama" (Une danse japonaise classique).

Le public est invité à cette représentation qui aura lieu à huit heures, dans la salle des conférences. L'entrée est libre.

QUEBEC

Son Honneur le maire Paul Potvin, de Deschambault, Lotbinière, ainsi que MM. J.-E. Demers et Paul Couture, du même endroit, de passage à Québec, la semaine dernière, furent les hôtes d'un vin d'honneur, offert par M. J.-L. A. Goubout.

Le docteur et Mme William Foote, ainsi que M. et Mme E.-R. Chassey, sont de retour à Montréal après un bref séjour chez son Excellence le lieutenant-gouverneur et Mme Gaspard Fauteux, à Bois de Coulange.

Mme W. Adams est retournée à Matapédia, après avoir passé une semaine à Québec, l'invitée de M. et de Mme Jacques Gaudet.

Le docteur et Mme Marc Trudel étaient de passage à Québec la semaine dernière, à l'occasion de l'ouverture de la session.

Mlle Jeanne Létourneau partira prochainement pour New-York, où elle passera une dizaine de jours.

OTTAWA

Mme Lionel Chevrier recevait samedi à un thé en l'honneur des débutantes de la saison qui seront présentées au Bal des petits souliers, au Château Laurier, vendredi prochain. Ces débutantes étaient Mlles Micheline Lauzon, Anne Crossland, Francine Parisien, Hélène Radakir, José Cluffe et Nicole Emond. Les invitées comprenaient aussi les membres du comité exécutif de la Ligue, les divers comités du bal et tous les comités d'administration de la Ligue de la jeunesse féminine Ottawa-Hull.

M. et Mme Robert Maynard, d'Ottawa, sont partis pour un

voyage de deux mois en Floride et en Californie.

L'ambassadeur d'Espagne, Son Excellence M. Eduardo Propper de Callejon, est parti pour New-York, où il rencontrera Son Excellence M. Alberto Martin Arago, ministre des Affaires étrangères d'Espagne.

M. Eugene Kash, artiste réputé de la Capitale, figurera à titre d'artiste invité au Bal de la Ligue de la jeunesse féminine, qui aura lieu au Château Laurier, vendredi soir. M. Kash interprétera quelques pièces suivant l'inspiration de l'heure, dans le grand thème des Nuits de Vienne.

L'ambassadeur d'Italie à Ottawa et Mme Fenoaltea ont offert un déjeuner en l'honneur de Son Eminence le cardinal James McGuigan.

Véritable Eden au Jardin Botanique

L'exposition de chrysanthèmes qui se tient présentement dans les grandes serres du Jardin botanique attire des milliers et des milliers de visiteurs.

Plus de 1000 plants de chrysanthèmes, comportant une centaine de variétés, dont quelques-unes toutes nouvelles, ont été artistiquement disposés et offrent aux visiteurs un coup d'oeil du plus bel effet. La pagode chinoise, le bassin d'eau qui alimente la chute miniature murmurant doucement, le petit pont japonais qui enjambe le ruisseau créent un cadre enchanteur d'une réelle beauté.

Le service municipal des parcs nous prie de rappeler au public que l'exposition durera environ deux semaines et qu'elle est ouverte les samedi et dimanche de 1 heure de l'après-midi à 9 h. 30 le soir et sur semaine de 10 heures le matin à 9 h. 30 le soir.

C'est une excellente occasion pour le public de voir les imposantes serres nouvellement ouvertes.

Partie de cartes de l'Amicale Champagnat

La grande partie de cartes de l'Amicale Mariste Champagnat aura lieu jeudi, le 6 décembre, à 8 h. 30 p.m., au sous-sol de l'église Saint-Denis, coin Berri et Laurier, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Joseph Judes, curé.

Il y aura de nombreux prix de présence et au moins un prix par table. Pour réservation, on appelle: PL 3598.



M. et Mme Paul Bernier dont le mariage fut célébré à l'église St-Pierre de Joliette. Mme Bernier (Lucille Parent) est la fille de M. Germain Parent, décédé, et de Mme Parent. Le marié est le fils de M. et de Mme Alphonse Bernier, de Cap St-Ignace.

NOS PARLEMENTAIRES à l'action

[Par Jacques TREPANIER]



QUÉBEC, 21. — Deux discours seulement ont été prononcés à la séance d'hier. Ont parlé : M. René Hamel, député de St-Maurice et chef intérimaire de l'opposition, et l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre. La séance a été ensuite ajournée à aujourd'hui. M. Hamel a parlé durant 2¼ heures et M. Duplessis, durant une heure et demie.

Le premier ministre a parlé de politique provinciale et a consacré la dernière partie de son discours à la question des octrois fédéraux aux universités, suggérant trois solutions possibles :

- 1] Faire confiance aux universités en leur laissant liberté d'accepter ou de refuser les octrois fédéraux ;
- 2] Si leur acceptation constitue une implication dangereuse, aux yeux du gouvernement pour le peuple du Québec, la formation d'un comité composé de membres du gouvernement, de membres de l'opposition et d'universitaires, aux fins de "mûrir le problème" ;
- 3] La contestation devant les tribunaux, par le gouvernement provincial, si ce dernier croit que le geste posé par Ottawa est inconstitutionnel.

M. Hamel a finalement réclamé un système d'octrois statutaires pour toutes les maisons d'enseignement.

Le discours du premier ministre était, comme celui de M. Hamel, divisé en deux parties tout en portant presque totalement sur l'éducation.

Il a dit ce que la province de Québec avait fait et avait l'intention de faire dans le domaine éducationnel.

Puis, il a traité de la question des octrois répondant par des textes d'un jugement récemment cité par le premier ministre St-Laurent aux universitaires récemment réunis à Ottawa.

Cette dernière partie fut la plus importante de toute la séance car elle apportait des faits nouveaux. Et dans cette partie de son discours, le premier ministre ne répondait plus à l'opposition, mais au discours que le premier ministre St-Laurent a prononcé, à la réunion de la conférence nationale des universités canadiennes, le lundi, 12 novembre dernier.

M. Duplessis a aussi répondu d'avance aux universitaires qui lui demanderaient d'accepter, au nom de la province, les octrois du fédéral aux universités, disant qu'il n'est pas juste d'essayer de réduire le problème éducationnel à un seul secteur. Chaque secteur (enseignements primaire, secondaire, agricole, spécialisé, arts et métiers, beaux-arts, protection de la jeunesse) doit envisager ses propres responsabilités.

A PROPOS D'UN JUGEMENT

Le texte cité par le premier ministre St-Laurent devant les membres de la conférence nationale des universités canadiennes était un extrait d'un jugement de Lord Atkins, du Conseil Privé, donnant raison au procureur général de l'Ontario contre le procureur général du Canada dans une cause dans laquelle l'Ontario en appelait du droit constitutionnel du gouvernement fédéral d'imposer la loi de l'assurance-chômage.

Le jugement de Lord Atkins donnait raison à l'Ontario et déclarait anticonstitutionnelle la loi, laquelle avait été adoptée sous le régime Bennett. M. St-Laurent, a souligné M. Duplessis, plaideait cette loi devant le Conseil Privé pour le gouvernement fédéral alors que M. King avait succédé à M. Bennett.

Lundi, le 12, devant les universitaires, M. St-Laurent a cité le texte suivant du jugement de Lord Atkins :

"On ne saurait nier, comme proposition générale, que le Dominion puisse imposer des taxes afin de constituer un fonds destiné à des fins spéciales et qu'il puisse ensuite utiliser ce fonds pour verser des contributions dans l'intérêt public à des particuliers, des sociétés ou des corps publics."

A ce texte, a déclaré hier M. Duplessis, M. St-Laurent a oublié de continuer la citation de Lord Atkins qui se lit comme suit :

"Il n'est pas nécessaire de décider en dernier ressort si, dans une loi telle que celle-ci qui oblige un employé à contribuer à un fonds d'assurance dont il bénéficiera durant une période proportionnée à ses contributions, est, de fait, de la taxation."

Il peut sembler difficile de faire la différence entre une forme d'assurance obligatoire ou l'obligation statutaire de payer des primes d'assurance à l'Etat ou une compagnie d'assurance. Mais, en supposant que le Dominion ait recueilli un fonds par le truchement de la taxation, cela ne veut aucunement dire que toute législation en vertu de laquelle on dispose de ce fonds est nécessairement du ressort du Dominion.

"Il peut s'agir d'une législation affectant les classes de sujets énumérés dans la section 92 (Acte de l'Amérique Britannique du Nord) et, s'il en était ainsi, une telle législation serait ultra vires. En d'autres termes, la législation du Dominion, même si elle a trait à la propriété du Dominion, peut être rédigée de façon à envahir les droits civils des provinces ou épiéter sur les classes de sujets réservés à la compétence des provinces. Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'un moyen détourné ou d'un prétexte. Si à la face même de la législation, on trouve qu'en réalité, dans sa force et sa substance, cette législation envahit les droits civils provinciaux ou, en regard des autres classes de sujets épiète autrement sur les droits des provinces, la législation sera invalide. Soutenir le contraire serait permettre au Dominion de s'introduire facilement dans le domaine provincial."

M. Duplessis a dit regretter que le premier ministre St-Laurent ait, dans la citation de ce jugement, cité seulement une partie de texte, de façon, a-t-il dit, "à faire dire au jugement le contraire de ce que le jugement dit".

M. Duplessis veut bien croire que ce sont les bureaucrates d'Ottawa qui ont induit M. St-Laurent en erreur" et ajoute qu'il faut se méfier des bureaucrates. Il réitère que le fonds consolidé (dont parle M. St-Laurent) "n'est pas une source de droit, mais une source de fonds qui découle d'un droit" et que le gouvernement fédéral ne peut pas, par le moyen d'une taxe indirecte, constituer un fonds consolidé pour ensuite en soustraire n'importe quel montant et consacrer ce montant à des fins provinciales.

M. Frank Hanley, député indépendant de Montréal-St-Anne, a demandé l'ajournement du débat à aujourd'hui, à 3 heures. C'est donc lui qui prendra la parole à l'ouverture de la séance.

Le gouvernement de Québec n'endossera jamais l'aide fédérale aux universités

(L'hon. Maurice Duplessis)

QUÉBEC, 21. (P.C.F.) — Le premier ministre Duplessis a déclaré hier soir que son gouvernement n'endossera jamais l'aide fédérale aux universités. Puis il a promis que les octrois versés par son gouvernement aux institutions de haut savoir seront augmentés considérablement.

Il a parlé ainsi à l'Assemblée législative. Son discours a duré plus d'une heure et demie.

Le chef du gouvernement de Québec a déclaré qu'il consent à étudier la demande qu'ont faite les universités québécoises de recevoir des octrois statutaires. Ces institutions ont fait savoir récemment qu'elles n'aiment pas les octrois discrétionnaires.

M. Duplessis a dit qu'une déclaration que faisait récemment le premier ministre du pays l'a "renversé". Il parlait alors de la déclaration par laquelle M. St-Laurent annonça que le gouvernement fédéral projetait de dépenser \$100,000,000 pour aider les universités et le développement de la culture au Canada.

AUGMENTATION DES TAXES ?

Dans son discours, le premier ministre du Québec a déclaré que plusieurs millions de dollars additionnels devront être perçus au moyen de taxes pour faire face au problème du développement de la province.

Il faudra plus d'argent, dit-il, pour augmenter les allocations versées aux mères nécessiteuses, pour l'électrification rurale et pour la construction d'hôpitaux et d'écoles.

"Nous devons trouver les millions de dollars dont nous avons besoin pour tout cela", a déclaré M. Duplessis, qui a ajouté aussitôt : "Tous les millions que le gouvernement dépense proviennent du gousset du contribuable".

M. Duplessis a dit ensuite que depuis 1954 le gouvernement provincial a versé en octrois aux universités une somme de \$55 millions.

"Cela est bien plus, dit-il, que ce qu'Ottawa nous offre. Nous allons donner encore plus aux universités, et nous continuerons de tenir compte des besoins de toutes les classes de la société".

LE CONSEIL PRIVÉ

A propos de la dernière déclaration de M. St-Laurent sur l'aide fédérale à l'éducation supérieure, le premier ministre Duplessis a déclaré, en résumé, ce qui suit : M. St-Laurent a cité un jugement du Conseil privé pour justifier l'établissement par Ottawa d'un fonds devant servir aux octrois aux universités, mais M. St-Laurent n'a cité "qu'une partie" du jugement, une partie qui n'est pas importante.

M. Duplessis a précisé : "Le Conseil privé déclare, comme l'a rapporté M. St-Laurent, que le gouvernement fédéral peut imposer des taxes dans le but de créer un Fonds devant servir à diverses fins ; le Conseil privé déclare, comme l'a rapporté M. St-Laurent, que le gouvernement fédéral peut faire servir ce Fonds à la distribution d'argent, dans l'intérêt public, à des individus, des sociétés ou des autorités publiques".

M. Duplessis a dit qu'il ne s'oppose pas à cela.

"Par ailleurs", a-t-il ajouté, "M. St-Laurent n'a pas cité le passage suivant du jugement du Conseil privé :

"Si, à l'examen attentif de la loi, on découvre que dans son essence elle épiète sur les droits civils de la province, ou enfreint de toute autre façon la juridiction provinciale, elle doit être tenue pour nulle et non avenue".

"INCROYABLE"

Puis M. Duplessis a fait le commentaire suivant :

"Il est regrettable qu'un avocat comme M. St-Laurent cite un jugement d'une cour de la façon qu'il l'a fait. Comme on dit dans ma ville natale, ce n'est pas gentil. Il est vraiment lamentable que l'on ait recours à de telles méthodes pour prendre possession des droits provinciaux".

Je préfère croire, a-t-il ajouté, que M. St-Laurent n'est pas responsable personnellement du fait qu'il n'a cité qu'une partie du jugement.

Toutefois, a dit ensuite M. Duplessis, lorsque fut plaidée la cause qui se termina par le jugement

en question du Conseil privé, M. St-Laurent était l'un des avocats et ce fut l'une des causes qu'il perdit.

C'est "incroyable" que M. St-Laurent ait cité ainsi le jugement en question, a conclu à ce propos le premier ministre du Québec.

Le chef du gouvernement de Québec a ensuite réclaté l'union de tous les partis de la province contre ce qu'il a appelé "l'offensive générale" du gouvernement d'Ottawa.

M. Duplessis s'en est pris à M. St-Laurent au cours du débat sur le discours du Trône.

M. RENÉ HAMEL

Il a parlé à la suite de M. René Hamel, qui dirige temporairement l'Opposition libérale à l'Assemblée législative parce que le chef du parti libéral provincial, M. Lapalme, est actuellement en convalescence. M. Lapalme subissait une opération dernièrement.

M. Hamel, qui est député de Shawinigan, a déclaré que le gouvernement devrait laisser les universités décider elles-mêmes si elles doivent accepter ou rejeter l'aide fédérale.

M. Hamel a ajouté : Le gouvernement prétend avoir la certitude qu'Ottawa pose un geste inconstitutionnel en offrant des octrois aux universités ; pourquoi alors ne soumet-il pas l'affaire aux tribunaux ?

M. Hamel n'a pas dit toutefois s'il approuve ou désapprouve l'aide fédérale aux universités. M. Hamel est un ancien député nationaliste à Ottawa. Durant la guerre, il fut député du Bloc populaire aux Communes.

Le député de Shawinigan a souligné ce qu'il a appelé "l'importance primordiale d'une économie forte pour la sauvegarde de la langue française et des droits de la religion".

Il a précisé que l'économie du Québec est plutôt faible.

Il a dit que les instituteurs du Québec sont moins bien rémunérés que ceux d'autres provinces. Il a ajouté que des écoles ont fermé parce que les commissions scolaires n'avaient pas d'argent pour payer les instituteurs.

Rationnement de l'essence en G.-B. à partir du 17 décembre

LONDRES, 21. (P.C.F.) — A partir du 17 décembre, les automobilistes de la Grande-Bretagne ne pourront avoir de l'essence que pour un parcours moyen de 200 milles par mois. Pour les maisons d'appartements, la consommation d'huile diesel sera réduite d'un tiers et celle de pétrole, d'un quart.

Au cours de la Seconde guerre mondiale, le rationnement extrême avait été jusqu'à 90 milles pour les automobilistes.

D'autre part, le gouvernement a demandé aux employeurs de déca-

ler leurs horaires de travail afin d'éviter les embouteillages aux heures de pointe.

Cependant, le ministère de la Guerre a fait savoir que 6,000 hommes seront démobilisés d'ici 23 jours.

M. Eden se reposant de son surmenage, c'est M. Richard Butler qui assure l'intérim à la tête du gouvernement. En réponse aux questions de l'opposition travailliste, M. Butler a déclaré que M. Lloyd, ministre des Affaires étrangères, est en train de discuter à New-York le remplacement des

forces anglo-françaises par une force de police internationale.

M. Butler a spécifié que l'Angleterre et la France, en consultation avec les Nations Unies, doivent d'abord décider de l'"efficacité" de la force de police. Il a rappelé la déclaration faite par M. Eden le 9 décembre, selon laquelle le gouvernement est disposé à transmettre ses fonctions à la force de l'ONU "dès que cette force sera en mesure de les assumer effectivement".

M. Arthur Henderson, député travailliste, a demandé au gouvernement l'assurance que Londres laissera à l'Assemblée générale de l'ONU le soin de décider de l'"efficacité" de la force. M. Butler a répliqué qu'il était raisonnable que l'Angleterre et la France manifestent leur "volonté" dans une certaine mesure.

M. Thomas Moore, député conservateur, a demandé au gouvernement de ne pas céder au "chantage" de l'Egypte. M. Butler a répondu qu'il ne céderait à aucun chantage, d'où qu'il vienne.

Eisenhower aurait recours à la loi contre les dockers

WASHINGTON, 21. (P.A.F.) — De hauts fonctionnaires du gouvernement des Etats-Unis ont déclaré mardi que le président Eisenhower aura recours à la loi Taft-Hartley si la grève des dockers se continue encore quelques jours. Au moyen de cette loi, le président pourrait mettre fin à la grève, laquelle paralyse tous les grands ports américains de la côte de l'Atlantique et du golfe du Mexique.



SIX MEDECINS ONT ACCEPTE de diriger la division des "Dons de l'hôpital", dans l'organisation du Fonds de Construction de l'Hôpital Notre-Dame. Ce sont, de gauche à droite, les docteurs : Roland Décarie, président, François Archambault,

Claude Bertrand, Léon Gérin-Lajoie, Jean-Louis Léger; ainsi que le Dr Charles-E. Grignon, dont la photo n'apparaît pas dans ce groupe. L'institution doublera prochainement sa capacité actuelle de 600 lits.

"Pour être fonctionnaire de la cité de Montréal, il faut avoir le feu sacré"

(M. C. Robillard)

Pour être fonctionnaire, fonctionnaire de la Ville de Montréal, il faut avoir le feu sacré. Car, la fonction publique demande de son personnel beaucoup d'abnégation, de courage, une compétence constamment aiguillonnée par le souci du perfectionnement, et surtout elle exige de celui qui y consacre son énergie, la volonté de la "belle ouvrage", le souci du fini, qui s'oppose naturellement à ce grave danger de la routine.

Voilà ce que déclarait, hier, M. Claude Robillard, ing.p., directeur du service des parcs de Montréal, dans un cours sur les perspectives d'avenir du fonctionnarisme municipal, donné dans le cadre des Ateliers de la fonction publique, sous l'égide conjointe de l'Extension de l'enseignement de l'université de Montréal et du service d'éducation du syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal.

M. Robillard a défini la fonction publique et le fonctionnarisme puis a appliqué le concept aux problèmes du Montréal contemporain et a analysé les perspectives de la fonction publique, et des emplois qu'elle crée, dans le contexte d'une technique administrative évoluant rapidement et disposant des instruments perfectionnés de l'électronique et de l'automatisation.

SOUCHE ANGLAISE

Soulignant que nos institutions administratives sont de souche britannique, M. Robillard a déclaré: "Pour nous, le système qui prévaut est le système britannique, qui respecte au départ les deux grands critères de la participation active du corps des citoyens et l'autonomie de la communauté locale. Le groupe du fonctionnarisme s'y trouve plus près de la masse des citoyens que dans les autres systèmes administratifs, et la communauté locale y jouit d'un premier échelon de gouvernement, plus dynamique que dans les systèmes comparables".

M. Robillard a aussi souligné que l'acte d'administration publique était l'expression d'une philosophie et qu'il ne fallait le réduire à un simple mécanisme, ou un ensemble de "rouages administratifs".

A MONTREAL

"Le fonctionnaire municipal, a dit encore M. Robillard, a un rôle important à jouer dans la société montréalaise, quelle que soit sa position dans la structure administrative. Ce rôle est axé sur la satisfaction des besoins divers de la communauté et sur le progrès de la collectivité. C'est une position privilégiée par rapport aux autres groupes de la communauté. Rôle parfois ingrat, mais dont il faut

comprendre la véritable importance, le sens de service à autrui, et qui comporte avec soi la source de contentement et de fierté que tout fonctionnaires doit alimenter en lui-même".

"Il y a grand intérêt, a conclu M. Robillard, à ce qu'une collaboration réelle s'établisse entre le public et le fonctionnaire, comme entre les employés civiques et les responsables élus de l'administration publique; elle garantit l'application plus efficace de la politique administrative à tous ses échelons, et elle confine à cet objectif que, tous, administrateurs et administrés, administrateurs et fonctionnaires, représentants des citoyens et officiers salariés de la

Hausse de salaires à 3,500 employés à Imperial Tobacco

Imperial Tobacco Company vient de signer une convention collective de travail avec l'Union internationale des ouvriers du tabac et accorde ainsi à 3,500 ouvriers une augmentation de 15 cents de l'heure en deux années.

Ce contrat de deux ans prévoit une hausse de salaires de 10 cents l'heure pour la première année et une autre de 5 cents l'heure pour la seconde année du contrat. Ces augmentations sont consenties pour les ouvriers des usines de la compagnie à Montréal, Granby, Québec et Hamilton et portent le minimum des salaires à \$1.64 pour les hommes et à \$1.35½ pour les femmes. Les machinistes reçoivent au début \$1.88½. Cependant les ouvriers de Granby et de Québec touchent environ six cents de moins par heure.

Cité, nous possédons en commun: le perfectionnement du gouvernement métropolitain."

Mort à 59 ans de M. L.-Paul Martin

M. L.-Paul Martin, du service des achats de la Commission de transport de Montréal, est décédé à l'âge de 59 ans. Il était à l'emploi du Transport en commun montréalais depuis 45 ans. M. Martin avait en effet commencé sa carrière au service des achats de la Montreal Street Railway Co. en 1911, à l'âge de 14 ans. En 1918, l'actif de la M.S.R. fut acquis par la Montreal Tramways Co., remplacée en 1951 par la Commission de transport. M. Martin avait toujours conservé son poste sous les trois différentes administrations et il était reconnu comme un spécialiste dans le domaine professionnel qu'il avait choisi.

Epoux en premières nocces de feu Rose Gamache, M. Martin avait épousé en secondes nocces Mlle Cécile Lefavre, qui lui survit. Il laisse également trois soeurs et trois beaux-frères, MM. et Mmes G.-D. Desautels (Berthe), Edmond Roussel (Jeanne) et Alfred Normandin (Lucienne); une belle-soeur, Mme vve Georges Martin

(Gabrielle Durivage), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au no 745, boulevard Crémazie. Les funérailles auront lieu jeudi matin en l'église Saint-Jude. L'inhumation sera faite au cimetière paroissial de Rivière-des-Prairies.

Les ex-policiers de St-Lambert ont comparu pour vol

Trois policiers de St-Lambert, congédiés en août dernier après avoir été accusés d'une série de vols dans des magasins de l'endroit ont subi leur enquête préliminaire hier devant le juge René Théberge. Leur examen volontaire a été fixé au 28 courant.

Les trois accusés sont James McPherson, Gordon Kennedy et Jacques Bonneville. L'enquête a prouvé que la clef de la salle de garde du poste de police pouvait servir à ouvrir plusieurs magasins, dont une pharmacie, un magasin de lingerie, un garage et un commerce de bois.



Elle va d'abord à la banque

Comme Mme Sylvain se proposait d'aller faire ses emplettes, Jacques, son mari, lui dit: "Je te rencontrerai à la Banque." Rendez-vous tout indiqué parce que chacun a l'habitude de passer à la banque.

Mme Sylvain y a remarqué, parmi les clients, Mlle Provencher, l'institutrice, l'un de ses fournisseurs, M. Loïselle, et Pierrot, le fils de ses voisins. Tous faisaient un dépôt à l'épargne.

En arrivant, Jacques sourit: "On dirait que tout le monde vient à la banque." C'est vrai. Les Canadiens trouvent que les banques à charte offrent un moyen si sûr et si commode de conserver leur argent que presque tout le monde a un compte en banque.

Il y a maintenant, dans les banques à charte, plus de 10 millions de comptes de dépôts, — plus de comptes qu'il n'y a d'adultes au Canada.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



Ombres et lumières

Petits propos sur la critique

[par MAURICE HUOT]

Le rôle principal de la critique est de porter un jugement d'ordre artistique sur un événement musical, théâtral, pictural ou littéraire. Ce jugement doit être totalement libre, sans quoi pas de critique sérieuse possible.

D'aucuns voudraient que la critique porte un jugement objectif, à la manière d'un robot mécanique. Il n'en peut être ainsi, le critique est humain, il a non pas ses préjugés, mais ses préférences pour tel art, pour telle manifestation artistique. Il en fait naturellement état.

Le critique de carrière, celui qui par exemple est engagé par une publication pour faire ce travail particulier, devient un spécialiste non pas un touche-à-tout. On peut donc avoir foi en lui quand il se double d'un honnête homme. Il y a des critiques qui exercent le métier depuis près de 20 ou 30 ans. Ces critiques chevronnés ont vu quantité de spectacles, ont assisté à des centaines de représentations artistiques, ils ont aiguisé leur jugement. Leur culture et leur goût du départ pour la chose artistique se sont enrichis, tant par la lecture que par l'assistance régulière à ces assises artistiques. Ils peuvent plus facilement donc porter un jugement qui constitue une bonne moyenne dans l'appréciation d'un concert, d'une pièce de théâtre, d'une exposition de peinture.

Le critique n'impose pas nécessairement ses vues à qui que ce soit, mais de par la force des choses il est bien évident que son jugement a plus de chance d'être vrai que le jugement de personnes

qui n'assistent qu'à des spectacles ou des concerts isolés et qui souvent y ont été entraînés par la réception de billets de faveur ou la tyrannie d'une obligation sociale.

Le critique comme tout le monde a droit à une marge d'erreur. La différence entre ses erreurs et celles des autres, c'est qu'elles se manifestent en public alors que dans d'autres domaines plus cachés de l'activité humaine on met les erreurs aux oubliettes.

Le critique honnête n'a donc pas de préjugés comme on tente de le faire croire en certains milieux. Mais pourquoi le blâmer s'il ne s'enthousiasme pas devant un spectacle médiocre? Ce n'est pas au critique à s'enthousiasmer facilement. C'est à ceux qui le convoquent à leur manifestation artistique, de faire en sorte qu'il puisse s'enthousiasmer en présentant des concerts bien exécutés, des spectacles bien montés et des expositions de peinture qui se tiennent.

Quand le critique arrive dans la salle, sa faculté de s'émouvoir doit être normalement à zéro. C'est aux artistes à lui communiquer leur message artistique et ainsi de lui prouver qu'ils ont quelque chose de valable à dire et en somme à l'émouvoir.

Le critique de plus n'est pas un publiciste. Il n'a pas à faire des compliments gratuits pour des raisons extra artistiques. Il n'est pas par exemple le gardien des guichets. Si la recette anticipée n'est pas celle attendue, on ne saurait blâmer le critique. Le critique exerce sa fonction, il dit ce qu'il pense du spectacle en tenant compte des mauvais comme des bons points. C'est son métier, il est payé pour cela et en disant la vérité parfois pénible sur un spectacle, il sert le public qui lui fait l'honneur de le lire et qui ne veut pas miser plusieurs dollars sur un spectacle de mauvaise qualité, mais qui par contre est content d'aller encourager un spectacle qui en vaut la peine.

Le vrai critique juge de la qualité artistique, il ne juge pas des personnes. La vie privée des artistes n'est pas de sa compétence. Aussi un acteur jugé mauvais ou bon dans un rôle n'est jamais blâmé ou complimenté pour lui-même mais uniquement pour le rôle qu'il a assumé.

Le métier de critique est beau et nécessaire, c'est un peu la police des arts. Sans la critique, on en verrait de belles!

Orchestre national

OTTAWA, 21 — (PCD) — Il devrait y avoir dans la capitale de notre pays un Orchestre symphonique national, a déclaré, hier soir, M. Lawrence Freiman, d'Ottawa, un marchand bien connu.

M. Freiman parlait alors devant le Rotary-Ottawa.

C'est une suggestion que je fais au Conseil national des arts, dit-il.

Ce Conseil n'a pas encore vu le jour. Mais il naîtra avant longtemps. Car, la semaine dernière, le premier ministre St-Laurent annonçait, qu'à la prochaine session du Parlement le cabinet demanderait aux députés et sénateurs la permission de former un Conseil des arts et de lui fournir une somme de \$100,000,000.



A HOLLYWOOD — On sait qu'entre les prises de vues, les acteurs de cinéma ont souvent de grands moments à attendre leur tour d'entrer en scène. Larry Blyden, vedette de "The Bachelor Party", s'amuse à sculpter pour meubler ses temps de loisirs, au lieu de jouer aux cartes. On le voit ici se livrant à son passe-temps favori.



DANS LE RAYON DE L'ACTUALITE — 1) L'actrice Ruth Roman et Eddy Moss, propriétaire de club de nuit de Las Vegas coupent ici leur gâteau de noces, lors de leur mariage récent. — 2) Janet Leigh et l'acteur Tony Curtis sont ici photographiés à l'aéroport d'Idlewild pour la réception de leur bébé de six mois, Kelly Curtis venu de Hollywood avec sa garde-bébé à l'occasion du Jour d'Action de grâce. — 3) L'actrice britannique Diana Dors reçoit ici un bouquet de corsage des mains du fleuriste de l'aéroport de New-York, Peter Doucette. Diana Dors retourne en Angleterre pour faire un film et régler son différend avec son époux, Dennis Hamilton.

Le récital de Yury Boukoff

C'est le pianiste Yury Boukoff que le compositeur Gian Carlo Menotti, choisit pour créer son concerto de piano au Festival international de Musique de Besançon, en 1952. Il y remporta un succès considérable. Le critique du Figaro de Paris, loua son brio étourdissant et Claude Rostand dans Carrefours vanta son exceptionnel instinct musical et sa technique transcendante, merveilleusement souple et musclée à la fois.

A propos du 3ème Concerto de Prokofiev, René Dumesnil a écrit dans Le Monde: "Les noms de Yury Boukoff ont un pouvoir magique". Il est superflu de dire qu'il s'est montré extraordinaire de relief et d'éclat, tandis que Georges Pioch n'hésitait pas à affirmer: "Je n'ai pas souvenir que Prokofiev lui-même dans ce concerto m'ait plus enchanté, plus enthousiasmé, mieux conquis que Yury Boukoff."

Déjà grand pianiste, virtuose et interprète, Yury Boukoff donnera au Plateau, le 23 novembre, un récital qui promet d'être un des événements marquants de la saison musicale à Montréal.

Au Musée

Exposition Zacks

Un changement de programme effectué à Toronto a eu pour effet de priver la population montrealaise de voir l'exposition de peinture française de la collection Zacks, actuellement en montre à la Galerie Nationale d'Ottawa.

M. John Steegman, directeur du Musée des Beaux Arts de Montréal, a déclaré, aujourd'hui, que cette collection devait être montrée à Montréal en octobre dernier. Mais, à Toronto, les organisateurs ont dû changer leurs dates et supprimer l'exposition d'octobre, nous offrant, à la place la collection pour janvier 1957.

Mais, d'expliquer M. Steegman, au moment de ce changement, d'autres arrangements avaient été faits par le musée de Montréal pour montrer, en janvier, les œuvres du grand sculpteur Ossip Zadkine.

La collection Zacks, qui comprend plus d'une centaine d'excellentes peintures françaises, appartient à Ayala et Sam Zacks, de Toronto.

David Niven est très satisfait de son sort

(Par Bob THOMAS)

HOLLYWOOD. — (PA) — Demandez à n'importe quel reporter quelle est la personne la plus agréable à qui demander une entrevue à Hollywood et les chances sont qu'on vous parlera de David Niven.

Année après année, Niven nous arrive avec des dialogues pleins d'humour. Cela fait contraste avec certaines étoiles qui paraissent toujours moroses et distants.

Comment Niven s'arrange-t-il pour être toujours gai et plein d'entrain? Je lui ai posé la question. "C'est je crois la constante réalisation du chanteur que je suis. Je suis très bien payé pour la besogne que j'aime accomplir. J'obtiens des voyages gratuits par le monde entier. Je travaille avec des gens aimables, et je parle non seulement des acteurs mais aussi des équipes techniques des studios. Cette sorte de constataction ne se produit pas du jour au lendemain. Avant la guerre, j'ai pu être un type qui s'en faisait. Mais six ans et demi de guerre a changé tout cela. Lorsque vous êtes assis dans une tranchée tandis que des mortiers volent autour de votre tête, certaines choses paraissent très petites. Vous réalisez alors combien chanceux vous êtes de sortir de là vivant."

Si Niven semble plus joyeux que d'habitude ces jours-ci ce n'est pas sans raison. Sa carrière est plus ambitieuse que jamais. Il est la vedette de "Autour du monde en 80 jours", un grand succès.

Il revient d'Europe où il a tourné "La Petite Hutte" avec Ava Gardner et Stewart Grainger et il tourne "Oh Men, oh Women", avec Dan Daily et Ginger Rogers.

Il admet que ses services n'ont pas toujours été autant requis... "J'ai combattu avec dents et ongles pour abandonner mon contrat avec Sam Goldwyn, rappelle-t-il. Finalement, il m'a relâché et j'étais libre pour la première fois depuis 15 ans. Puis, vint un mercredi, et je pensai en moi-même, quelque chose ne va pas, quelque chose manque. Je réalisai soudain que je ne toucherais plus ce chèque hebdomadaire. Je fus terrifié."

C'était pendant cette période de dépression où les meilleurs acteurs couraient les petits entrepreneurs de films et qu'il tourna "Toast of New-Orleans", qu'il oubliera bientôt. C'est alors qu'il entra dans la TV.

La chance tourna en sa faveur. Il s'aligna avec Charles Boyer et

Dick Powell pour le Four Star Playhouse. Ida Lupino était la femme de ce spectacle. C'est aujourd'hui une entreprise multimillionnaire.

"Le Messie" de Haendel à Québec

QUÉBEC, 21 — (DNC) — La chorale de l'université Laval qui comprend, cette année, 200 voix mixtes sous la direction de M. Paul de Margerie, a pris l'initiative de faire entendre au public de Québec le chef-d'œuvre de Haendel, "Le Messie" et ce en français.

En plus de cet imposant groupe, la distribution comprendra 4 solistes très connus et appréciés: Andrée Thériault, soprano; Denise Parent, contralto; Claude Gosselin, ténor et Roland Gosselin, basse. Claude Lavoie dont la réputation n'est plus à faire, accompagnera.

La chorale de l'université Laval a l'habitude de donner chaque année un concert d'envergure qui recueille les meilleures critiques auprès des mélomanes de Québec. Ils se sont taillé un nom enviable avec l'Oratorio de Noël de Bach, la Passion selon saint Jean et le Messie qu'ils donnaient il y a deux ans.

Nous aurons donc l'occasion d'entendre les célèbres choeurs du Messie dont: l'Alléluia, Comfort Ye, My People, Lift Up Your Heads.

L'horaire du film

LOEWS — "War and Peace": 9.15, 12.55, 4.40, 8.20.
PALACE — "The Bad Seed": 10.00, 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.
CAPITOL — "The Vagabond King": 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS — "The Last Wagon": 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.45.

LOEWS

5e semaine

"WAR AND PEACE"

couleurs par technicolor

Audrey HEPBURN — Henry FONDA

A l'affiche

PALACE

"THE BAD SEED"

avec Nancy KELLY

Capitol

A l'affiche

"THE VAGABOND KING"

avec Kathryn GRAYSON

2e semaine

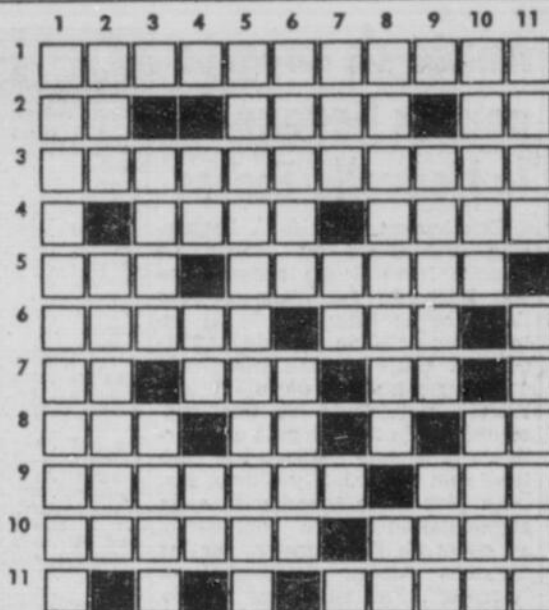
PRINCESS

"THE LAST WAGON"

en couleurs

Richard WIDMARK

Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

- Déclaration solennelle dans un acte.
- Pronom indéfini — Perte de valeur que subit une marchandise — Numéro.
- Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui.
- Entendre — Espace indéfini dans lequel se meuvent les astres.
- Pas un, aucun — Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson.

Solution du problème d'hier

P	R	E	M	O	U	R	A	N	T	
R	E	L	A	I	S		N	O	S	
E	T	A	I		E	P	E	I	R	E
M	E	N	S		U	R	A	T	I	O
A	N	T		I		N	A			
T	I	E	R	C	E	R	O	N		T
U	R	B	A	I	N					R
R		U	N		C	R	E	T	I	N
I	N	A	C	C	O	U	T	U	M	E
T	A	R	E		R	E	A			E
E	D									

- Ne s'emploie que dans la locution "non-venu", considéré comme nul — Pacha de Janina.
- Possessif — Bière anglaise — Deux consonnes.
- Atmosphère — Espace de temps — Symbole chimique du calcium.
- De l'Iran — Fils de Noé.
- Tire de nouveau — Usé jusqu'à la corde.
- Faire des vers.

VERTICALEMENT

- Celui qui était nommé par le roi à un bénéfice.
- Sans inégalité — Qui se compose de petits grains globuleux comme le raisin.
- Fond d'un bateau sans quille — Ragoût de pommes de terre.
- Possédé — Symbole chimique du sodium — Conjonction négative.
- Qui a la forme d'un utricule.
- Chose unique composée de deux pièces — Prince troyen.
- Arme servant à lancer des flèches — Possessif.
- Au Mexique, éminence artificielle — Du verbe rire.
- Genre d'euphorbiacées dont les graines fournissent une huile purgative.
- Grosse pluie subite — Bolet comestible.
- La Nativité — Machiner, comploter.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 heures 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes: Marché inchangé, Wealthy 1.00-1.25, McIntosh "C" 2.00-2.50 le minot.

Ail: Marché inchangé, 35¢ la tresse.

Betteraves: Marché inchangé, 1.00/50-lb.

Carottes: Marché ferme, 90¢-1.00/50-lb.

Céleri: Marché ferme, 2.25-2.50 le cageot.

Choux: Marché inchangé, 75¢-50¢/50-lb, rouges ou frisés 1.25-1.50, choux chinois 1.00-1.50 la doz, choux de Bruxelles 5.00-6.00/32 pintes.

Choux-fleurs: Marché inchangé, 1.75 la doz.

Navets: Marché inchangé, 75¢-1.00/50-lb.

Oignons: Marché inchangé, 1.50-1.75, jaunes 1.15-1.25/50-lb.

Panais: Marché inchangé, 1.50 le minot.

Patates: Marché à la hausse, 1.50-1.60, de terre noire 1.00/75-lb.

Poireaux: Marché inchangé, 50-60¢, petits 25-35¢ la doz.

Salsifis: Marché tranquille, 1.25 la doz de pqt.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées, tels que fournis, à Montréal, mardi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros dans les campagnes, caisses de bois, A-gros spécial, 48; A-gros, 45; A-moyen, 34 à 35; A-poulette, 31 à 32; B 34; C 32. Caisses reçues: 320.

Beurre: arrivages courants non-admissibles, 57 1-4; arrivages courants admissibles, 57 1-4; frais, de crèmerie, enveloppé, 58 1-2 à 60; frais, gros, non-admissibles, 58 1-2; frais, gros, admissibles, 58 1-2.

Fromage: F. A. B. Fromagerie, Ontario blanc, 34; coloré, 34; livré à Montréal, Québec blanc, 33; coloré 33; gros, Ontario blanc, 35 3-8; coloré, 35 3-8; gros Québec blanc 34; coloré, 34.

Pommes de terre: Maine, 1.25 les 50 livres; Nouveau-Brunswick, 1.70 à 1.90 les 75 livres; Ile du Prince-Edouard, 1.90 à 2.10 les 75 livres; Québec, nouvelles, 1.60 à 1.75 les 75 livres; New-York jumbo, 1.75 les 50 livres.

Agriculture

Ouverture du Salon National de l'Agriculture en février

A chaque année depuis ses débuts en 1953, le Salon National de l'Agriculture a présenté quelque chose de nouveau au public. Des attractions extraordinaires se sont succédées et ont contribué à la haute renommée de cette grande exposition agricole. Le Ve Salon promet de surpasser tous les précédents par une multitude d'heureuses initiatives, mais surtout grâce à un concours destiné à mettre en vedette le secteur le plus important de l'agriculture du pays, l'industrie laitière. Il s'agit d'un grand concours dont l'enjeu sera le titre de "Reine de l'industrie laitière".

L'ASSOCIATION HOLSTEIN

Ce tournoi, organisé par l'Association Holstein-Frisian du Canada, Section du Québec, avec l'aide de ces 16 clubs répartis dans toute la province, mettra en lice les épouses ou filles d'éleveurs de toutes les régions du Québec. Le concours durera 5 jours, soit du lundi, 11 février jusqu'au vendredi, 15 février inclusivement. Le président en sera l'hon. Antonio Elie, ministre d'Etat dans le cabinet provincial, propriétaire du plus vieux élevage Holstein de la province, ancien président de l'Association du Québec et membre du Comité exécutif de la même Association.

A chaque soir, commençant à 9.30, durant toute la durée du tournoi, la représentante de chacun des 16 clubs provinciaux démontrera son habileté dans les méthodes de production laitière. En plus de traire une Holstein, la dame ou jeune fille, devra procéder aux diverses autres phases de manutention hygiénique du lait à la ferme. A tous les soirs un éleveur de Holstein sera le commanditaire. Ainsi, M. H.-L. Guilbert, directeur national de l'Association et président de la maison Guilbert Fur Co., a accepté de commanditer le concours du premier soir, lundi, le 11 février. Un jury de trois experts en industrie laitière déterminera le classement des concurrentes. Le mérite de

chacune d'elles sera jugé suivant une échelle d'un maximum de 100 points, dont la moitié attribuée pour la technique de traite et de manutention du lait, et les autres points accordés suivant la personnalité de la concurrente.

Déjà les clubs de Lévis, Bellechasse, Québec, Lotbinière, Trois-Rivières, Shawville, Nicolet, Yamaska, Lachute et St-François ont accepté de déléguer leur représentante.

PRIX INTERESSANTS

Les prix en argent offerts aux concurrentes, à chacun des soirs du concours, sont vraiment des plus intéressants. Mentionnons simplement que l'on attribuera \$50 à la personne qui se classera première; \$40 à la deuxième, et \$30 à la troisième. Au total cela atteint la jolie somme de \$600!

Tout laisse prévoir que ce concours sera un immense succès parce qu'il aura l'appui, non seulement des éleveurs de Holstein, mais aussi de tous les cultivateurs de la province, qui réalisent que la Reine de l'industrie laitière sera le symbole vivant du secteur économique le plus important de l'agriculture du Québec.

Grains fermes au Winnipeg Exchange

WINNIPEG, 21 — (PCF) — A Winnipeg, à la Bourse des céréales, on enregistrait mardi des ventes de grains à divers pays de l'Europe.

On rapporte que le Royaume-Uni a acheté 800,000 boisseaux d'orge.

Avoine: décembre, 1-4 de cent plus haut à 78 1-4; mai, 1-8 plus bas à 77 3-4; juillet, 1-8 plus haut à 75 3-4. — Orge: décembre, 1-2 plus haut à 1.03 1-4; mai, 1-2 plus haut à 1.03 3-4; juillet, 1-2 plus haut à 1.01 — Lin: décembre, 5 1-2 plus haut à 3.09; mai, 47 plus haut à 3.11?; juillet, 5 plus haut à 3.08. — Seigle: décembre, 3-8 plus haut à 1.35 3-8; mai, 1-2 plus haut à 1.41 1-4; juillet, inchangé à 1.39 1-2.

Prix fermes des bovins au marché

Les arrivages légers de bovins, composés principalement de vaches de qualité commune à moyenne, se sont vendus à des prix fermes sur les marchés à bestiaux de Montréal, hier.

Arrivages: 95 bovins, 65 veaux, 130 porcs et 39 agneaux. Offres, lundi: 1,709 bovins, 1,883 veaux, 1,990 agneaux et moutons et 956 porcs.

Les vaches de qualité moyenne ont rapporté \$9-10, les communes \$8-9, les très communes \$6-8.

Les veaux ont également obtenu des prix stables. Les veaux de lait de bonne qualité ont rapporté \$20-23, les communs et les moyens \$14-20; quelques veaux d'herbe \$10-10.50.

Sur le marché de l'ouest, lundi, 64 porcs se sont vendus \$32.50. Les autres de même que ceux offerts aujourd'hui ont rapporté des prix variables. Par ailleurs, on n'a

pu établir les prix des quelque 400 porcs et truies en vente lundi et aujourd'hui sur le marché de l'est. Les agneaux ont été fermes. Les lots mélangés de sujets moyens et bons ont trouvé preneurs à \$17-17.50. Il n'y avait aucun mouton en vente.

Hausse à Chicago

CHICAGO, 21 — (PAF) — A Chicago, à la Bourse des céréales, les prix étaient à la baisse au début de la séance de mardi, mais ils ont grimpé par la suite.

La grève des débardeurs a eu moins de répercussion sur le marché qu'au cours des séances précédentes. On semblait d'avis, à la Bourse, que cette grève prendra fin bientôt.

Vers la fin de la première heure, le blé était 1-2 de cent plus bas à 1-4 plus haut, décembre 2.39; le maïs, 1-4 plus bas à 3-8 plus haut, décembre 1.37 1-8; l'avoine, 1-4 le seigle, inchangé à 1-2 plus haut, plus à 1-8 plus haut, décembre 78; décembre bas à 3-4 plus haut, novembre 2.51 1-4.



DE QUOI NE PAS RIRE

Parlant d'un artiste, un critique réputé avait dit qu'il avait un "verbe" magnifique et séducteur. Or, quelle ne fut pas sa surprise en relisant son article — malheureusement imprimé — de voir qu'il se moquait du "verbe" magnifique et séducteur de l'artiste en question, lequel, pour comble de malchance, était doté d'un ventre plus que bedonnant. Ses camarades, en lisant la critique, en firent des gorges chaudes, au point qu'un duel fut à un moment donné envisagé, mais, fort heureusement, tout finit par s'arranger. Non sans peine d'ailleurs.

NAIVETE

— Marie, demande monsieur, qu'avez-vous fait de la lettre qui était sur mon bureau? — Ben, m'sieur, je l'ai mise à la boîte en allant faire les courses. — Comment vous l'avez mise à la boîte, mais vous avez bien vu que si elle était timbrée, il n'y avait encore ni nom ni adresse? — Mais, oui, je l'ai vu, mais je connais m'sieur. Quand il sort il ne veut jamais dire où il va, alors j'ai compris qu'il ne voulait pas que je sache à qui il écrivait ni où elle demeurait... Jean RIGOLE



— Méfiez-vous... je reconnaitrai l'âge du poulet par les dents. — Mais, un poulet n'a pas de dents... — Possible... mais moi j'en ai.



SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE. — L'un des projets les plus sensationnels du Ve Salon National de l'Agriculture, qui se tiendra au Palais du Commerce de Montréal, du 8 au 17 février 1957, est certes le Concours de la reine de l'industrie laitière commandité par l'Association Holstein-Frisian du Canada, section du Québec. Les responsables de ce grand tournoi apparaissent dans la photo ci-dessus. Ce sont, de gauche à droite, M. Stanislas Panneton, de Trois-Rivières, 3e vice-président national de l'Association Holstein; l'hon. Antonio Elie, ministre d'Etat, président d'honneur du concours; MM. Philippe Pépin, de Victoriaville, président provincial de l'Association; H.-L. Guilbert, de Verchères, directeur national, et Hermas Lajoie, agronome, de Montréal, secrétaire-trésorier de la Section du Québec.

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Industriels moins soutenus.
Int. Paper et Price
en baisse.

Les prix des actions industrielles ont baissé à l'ouverture d'un marché modéré, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne. La plupart des changements ont été fractionnaires.

Les papeteries International et Price ont reculé respectivement de 3 1/2 points et de 1/4 de point.

Les métaux usuels ont été mixtes: International Nickel en baisse d'un point et Aluminium en hausse de 1/2.

Seagrams et Gypsum ont fléchi de 1/2 chez les alcools et les entreprises de construction. Les sidérurgiques, les raffineries de pétrole, les banques et les services publics sont demeurés généralement inchangés.

Des 256 émissions transigées hier, 27 ont monté, 160 ont accusé des pertes et 69 n'ont pas varié. Les indices des valeurs ont accusé les reculs suivants: banques, 0.32 à 51.94, services publics, 1.5 à 135.5, industriels, 5.0 à 287.1, papeteries, 41.70 à 1,355.56 et mines d'or, 1.84 à 72.45. Le virement a porté sur 135,500 valeurs industrielles et 754,000 actions minières et pétrolières.

	Haut	Bas	Ferm.
2550 Abitibi	34	33	33
50 Abitibi pr	23 1/2	23 1/2	23 1/2
610 Algonquin	109	107	107 1/2
1268 Aluminium	111 1/2	108	108
25 Alumin 4 1/2 pr	47 1/2	47 1/2	47 1/2
575 Argus	16 1/2	16 1/2	16 1/2
10 Argus 2.40 pr	48	48	48
1305 Asbestos	33 1/2	33	33
1015 Atlas	25	24	24
16310 e-Atlas rts	95	89	89
405 Bank Mtl	52	50	50
280 Bank G Natl	40 1/2	40 1/2	40 1/2
225 Bathurst A	59	58	58
2742 Bell Tel	45 1/2	45 1/2	45 1/2
435 Braid	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1380 B A Oil	83	83	83
5 BC Elect 4 pr	91	91	91
75 BC El 5 pr	48	48	48
305 BC For	12 1/2	12	12 1/2
155 BC Power	41	40 1/2	40 1/2
175 BC Tel	45	44 1/2	44 1/2
1425 Bldg Prod	30 1/2	30	30
300 Cal Power	30 1/2	30 1/2	30 1/2
120 Can Cement	28 1/2	28	28
140 Can Cement pr	27	27	27
320 C Iron	33	32 1/2	32 1/2
50 C Iron pr	101 1/2	101 1/2	101 1/2
200 C Bk Commerce	52 1/2	52 1/2	52 1/2
991 C Brew	25 1/2	24 1/2	24 1/2
650 Can Celanese	13	13	13
50 C Celan 1 1/2 pr	28	28	28
700 C Chemical	7 1/2	7 1/2	7 1/2
300 C Ind	16 1/2	16 1/2	16 1/2
155 C Oil	26 1/2	25 1/2	25 1/2
965 C P R	30 1/2	30 1/2	30 1/2
1706 C Petrof pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 C Vickers	29	28 1/2	28 1/2
855 Cockburn	8	8	8
30 Coglin	16	16	16
350 Comb Enter	10	10	10
1420 Con Smelt	27 1/2	27 1/2	27 1/2
175 Con Glass	27	25	25
200 Corby A	14 1/2	14 1/2	14 1/2
200 Corby B	14	14	14
700 Crown Zeller	21	21	21
1840 Dist Seagram	30 1/2	30	30
880 Dom Bridge	19 1/2	18	18
35 Dom Coal pr	10 1/2	10 1/2	10 1/2
10 Dom Dairies pr	17	17	17
320 Dom Glass pr	15	15	15
2850 Dom Steel	20 1/2	19 1/2	19 1/2
60 Dom Stores	30 1/2	30 1/2	30 1/2
741 Dom Tar	11 1/2	11 1/2	11 1/2
685 Dom Tex	8 1/2	8 1/2	8 1/2
275 Donohue	27	26	26
140 Dow	35	35	35
25 Du Pont	19 1/2	19 1/2	19 1/2
60 Eddy A	55	55	55
5 Electrobus	12	12	12
455 Fam Players	16	15 1/2	15 1/2
70 Ford	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Foundation	19 1/2	19	19 1/2
900 Fraser	32 1/2	31 1/2	31 1/2
600 Galtineau	28 1/2	27 1/2	27 1/2
407 Gen Dynam	49 1/2	49 1/2	49 1/2
150 Gen Motors	42	42	42
400 Great Lakes	39	39	39
100 Gypsum	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 Home A	12 1/2	12 1/2	12 1/2
400 Home B	11 1/2	11 1/2	11 1/2
495 How Smith	37	36	36
110 Hud Bay	83	83	83
2205 Imp Oil	53 1/2	53	53
47400 e-imp Oil rts	45	42	42
1035 Imp Tob	11 1/2	11	11
100 Imp Tob 6 pr	6	6	6
400 Int Accept	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Int Cement pr	16	16	16
50 Int Bronze	12	12	12
5320 Int Nickel	96	94 1/2	94 1/2
201 Int Paper	100	100	100
1100 Int Pete	42 1/2	42	42 1/2
10 Int Power	280	280	280
10 Int Utilities	47 1/2	47 1/2	47 1/2
425 Inter Pipe	45	43 1/2	43 1/2
20 Labatt	20 1/2	20	20
150 Macmill B	29	29	29
585 Massey Har	6 1/2	6 1/2	6 1/2
50 Massey Har pr	86 1/2	86 1/2	86 1/2
25 Mersey pr	48	48	48
275 McCall	61 1/2	61 1/2	61 1/2
530 Molson A	21 1/2	21 1/2	21 1/2
600 Molson B	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Mt Loom	16 1/2	16	16
300 M R Car	27	26	26 1/2
1007 Naranda	54 1/2	53 1/2	53 1/2
675 Ogilvie	35	34 1/2	34 1/2
25 Ont Steel	26	26	26
25 Page Hersey	93 1/2	93 1/2	93 1/2
400 Placer	11 1/2	11 1/2	11 1/2
755 Pow River	43 1/2	43 1/2	43 1/2



M. ROLAND BOULANGER, de Warwick, président de l'Association des détaillants de bois de la Province de Québec, à l'assemblée tenue à Montréal.

Bourse de New-York

Marché irrégulier, à Wall Street, durant la matinée.

NEW-YORK, 21 — (PA) — Les cours américains ont affiché une tendance irrégulière, dans un marché actif, à Wall Street durant la matinée. Les changements ont porté de fractions à environ un point. Les paquets d'actions échangées comprenaient 3,000 U.S. Steel, en hausse de 5-8 à 70 3-8; 1,500 Bethlehem Steel, en baisse de 3-8 à 173 1-4; 1,500 Standard Oil of N.J. en baisse de 1-8 à 54 1-2 et 1,400 Sears Roebuck, en hausse de 1-8 à 30 1-8. Chrysler a monté de 1-8 à 46 3-4 et Gulf Oil a perdu 1-2 à 103 1-2.

La moyenne de 65 valeurs a baissé de 1.30 à 1.67.11 hier. Les industriels ont reculé de 4.49 à 470.07, les chemins de fer, de 0.83 à 153.38 et les services publics, de 0.36 à 66.42. Les échanges ont compté 2,440,000 actions.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 21. (PC). — Le dollar canadien est demeuré inchangé à une prime de 3 1/4 pour cent, sur le marché du change étranger à New-York aujourd'hui. La livre sterling a baissé de 1/16 de cent à \$2.78 1/4. A Montréal, le dollar américain s'escomptait à 3 19/32 pour cent, à \$0.96 13/32 en fonds canadiens, en hausse de 1/32 de cent avec la fermeture d'hier. La livre sterling cotait \$2.68 1/4.

Wes. Decalta Petroleum

Western Decalta Petroleum Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'à la suite de la récente offre d'échanges des actions avec les détenteurs de titres de Carleton Oil Limited, 441,740 actions de Carleton ont été échangées à date. Cette offre, qui expirera le 14 novembre 1956, est faite sur la base de 3 actions de Carleton pour 1 de Western Decalta. Cette dernière entreprise détient actuellement 76.2% des actions en circulation de Carleton. Il y a 3,263,501 actions de Western Decalta présentement sur le marché et il en reste 6,736,499 actions dans son trésor.

625 Price	58 1/2	58 1/2	58 1/2
580 Que Power	28 1/2	28 1/2	28 1/2
75 Royalite B	19 1/2	19 1/2	19 1/2
300 Royal	64 1/2	63 1/2	63 1/2
1380 Royalite	16 1/2	16 1/2	16 1/2
230 St. Law Corp	72	70	70
637 Shawinigan	82	81 1/2	81 1/2
50 Shawin 4 1/2 pr	48	48	48
500 Simpson	29	29	29
5 Southam	49	49	49
1365 Steel of Can	68 1/2	67 1/2	67 1/2
200 e-Triad	81 1/2	81 1/2	81 1/2
100 Unit Steel	15 1/2	15 1/2	15 1/2
340 Walker	64 1/2	64	64
300 e-W. Lease	610	610	610
100 Weston B	20	20	20
150 Wpg Cen Gas	10 1/2	10 1/2	10 1/2
5 Zellers	24	24	24

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
5900 eAbitibi Lbr	120	115	120
175 Ang Cdn Pulp	37 1/2	35	35
500 Ang Mfid	10	10	10
1960 Brown Co	16 1/2	16	16
200 Can Sugar	22	22	22
80 Can Floor 'B'	15	15	15
50 Can Packers 'B'	37	37	37
125 Cdn Gen Inv	29 1/2	29 1/2	29 1/2
161 Cdn Ing Rand	46	46	46
100 Cl Neon 'A'	6	6	6
200 Cl Neon 'B'	6	6	6
3275 Cons Paper	37 1/2	35 1/2	36
175 Crain Ltd	23 1/2	23 1/2	23 1/2
100 Dom Eng	21	21	21
600 eFleet Mfg	130	115	115
167 Ford 'A'	113	111	111
25 Inv Found	42	42	42
25 MacLaren P	84 1/2	84 1/2	84 1/2
60 Melchers pr	12	12	12
100 Minn Ont	29 1/2	29 1/2	29 1/2
255 Moore	48 1/2	47 1/2	47 1/2
150 Nfld Light	43	43	43
25 Nor Que Pow	48	48	48
121 Pow Corp 1er pr	43 1/2	43 1/2	43 1/2
105 " 2e pr	68	68	68
125 Quebec Tel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
50 S Can Pow pr	126	126	126
445 Tr Mt Oil Pipe	94	93 1/2	93 1/2
350 Un Gas	60	60	60
209 Waterman	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Wilson Ltd	9	9	9

MINES, PETROLES

1000 Altex Oil	25	25	25
1000 Amerantium	10	10	10
1000 Anacon Lead	180	175	175
5300 Arco Mines	8	8	8
6256 Atlas Sulphur	16 1/2	16 1/2	16 1/2
500 eBailey Solburn	13	13	13
8500 Band Ore	31	25	31
185050 BarvaBee	65	55	60
26100 Bateman Bay	24	22	24
13500 Belle Chib	32	30	32
22100 Bonnyville Oil	10 1/2	10 1/2	10 1/2
3500 Boreal R M	12	12	12
1000 Bouscadillac	90	90	90
100 Bouzan	160	130	160
400 Burnt Hill Tuging	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 eCalg Edm	7	7	7
7500 Calumet Uran	13	13	13
1000 eCampbell Chib	13	13	13
1100 eCdn Collieries	6 1/2	6 1/2	6 1/2
3000 Cdn Lithium	40	40	40
2000 Can Met Exp	178	178	178
9900 Canuba Mang	57	53	55
1000 Capital Lith	55	55	55
3000 Carnegie	5	5	5
1500 Cartier Mal	700	700	700
100 Canstar Ash	570	570	570
300 Central Leduc	570	570	570
1000 Chib Exp	68	68	68
850 Chib Jaculet	300	295	295
1000 Chib Mining	240	240	240
4000 Chipman Lake	16	16	16
6500 Cleveland Copper	28 1/2	28	28
400 eCons Denison	10	10	10
22000 Cons Que Yell	480	470	480
4077 Copper Rand	10	10	10
2000 Cortez Exp	450	440	440
2400 Del Rio	450	440	440
300 East Sullivan	460	460	465
1000 East Asbestos	60	57	57
100 East Mng	430	430	430
4500 Empire Oil	22	20	20
500 Fab Metals	16	16	16
175 eFalconbridge	34	34	34
2500 Fano Mng	7 1/2	7	7
2500 Fontana	300	300	300
200 Prohiber Ltd	17	17	17
2000 Randy Bay	20	18	18
1500 Grandlines M	22	20	22
20000 Haitian Cpr	22	24	24 1/2
600 eHollinger G	52	48	52
54000 Hudson Rand	18	18	18
2000 Indian Lake	18	18	18
500 Iso Uran	50	50	50
3000 Joliet Quebec	60	60	60
1 Jowsey	12 1/2	12	12
2000 Kontile Lead	19	19	19
100 eLabrador Mng	11	11	11
1000 Longside Cpr	11	11	11
13600 Little Long Lac	160	160	160
3500 Monpre	70	68	70
3000 Mercedes	41	39	41
8400 Merrill Island	197	190	190
1500 Mogador	42	40	40
26400 Montgomery Exp	210	196	205
4000 N Formaque	35	33	34 1/2
22500 N Jack Lake	84	80	84
3000 Newkirk	460	450	455
2600 N Pacific	125	122	122
1600 N Amer	139	135	139
4000 N Santiago	9	9	9
5000 N Spring Coul	17	16	16
4000 N Vinray	9 1/2	8 1/2	8 1/2
1000 Norpax	90	90	90
12100 Obalski 1945	22	20	20
800 Okalta Oil	240	240	240
5500 Opemiska Exp	40	34	34
100 Opemiska Cpr	12 1/2	12 1/2	12 1/2
200 Phillips Oil	140	140	140
8500 Pitt Gold	11	11	11
2000 Pore Prime	10 1/2	10 1/2	10 1/2
18800 Portage Island	42	40	40
8300 Quebec Chib	155	148	152
300 Quebec Cop	125	125	125
7500 Quebec Lab	12	11	11
100 Quebec Lith	900	900	900
1700 Quebec Metal	228	228	228
8000 Quebec Oil	7	6	7
20000 Quebec Smelt	63	57	57
19550 Red Crest	12	10	12
140 Sherritt Gordon	705	705	705
4000 Soma Duv	6 1/2	6	6
2710 Steep Rock	50	10 1/2	20
20000 Sullivant	240	240	240
1900 Sullivant Cons	350	350	350
14500 Tache Lake	38	35	34
3500 Tarbell	25	22	23
2000 Tazin	8	8	8
2300 Trebor	22	22	22
1200 Trojan Exp	26	26	26
100 Un Asbestos	880	880	880
1950 Valco Lith	17	17	17
12000 Vindicator Mng	225	210	224
5000 Weedon Fyr	39	38	38 1/2
2750 Westburne	105	100	100
11000 Westville	16	15	16

Nouveaux contrats de \$8,000,000 pour la canalisation

Etat actuel des travaux

L'Administration maritime du Saint-Laurent a accordé hier des contrats d'un montant total de \$8,000,000 à diverses entreprises, dont une maison anglaise.

En annonçant la nouvelle, le président de l'organisme, l'hon. M. Lionel Chevrier, a précisé que les nouvelles ententes portent à \$178,000,000 la valeur totale des contrats signés jusqu'à présent.

Un contrat de \$7,280,575, pour l'aménagement du canal Welland, a été accordé à la maison britannique Balfour, Beatty and Co. et à la Russell Construction Ltd de Toronto.

La Bridge and Tank Company, d'Hamilton, a obtenu un contrat de \$773,660 en vue de la fourniture et de l'installation de vannes aux écluses de Beauharnois.

La Canadian Westinghouse, de Montréal, a signé un contrat de \$145,997 pour la fourniture d'équipement d'éclairage destiné aux écluses.

LES TRAVAUX

OTTAWA, 21. — L'honorable Lionel Chevrier, président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, a décrit aujourd'hui comme suit l'état actuel des travaux:

Les travaux de construction de la voie maritime du Saint-Laurent ont avancé de façon satisfaisante au cours de l'été et de l'automne, si l'on considère que l'exécution de plusieurs contrats est terminée et que le creusage a cédé la place à la construction des ouvrages.

Tous les contrats généraux concernant les sections de Lachine, de Soulanges et de Saint-François ont été adjugés, et il en est de même de la plupart des contrats concernant les ponts et le matériel d'écluse.

Il reste à donner trois contrats pour l'amélioration des chenaux de l'île de Cornwall, c'est-à-dire un contrat pour le dragage des voies d'accès au canal et de l'écluse d'Iroquois et deux contrats de dragage en vue d'augmenter la profondeur du canal maritime de Welland. Quelques autres contrats de moindre importance restent également à être adjugés.

Le dernier rapport sur l'avancement des travaux en général, daté du 31 octobre, peut se résumer ainsi:

Creusage de 30 millions de verges cubes sur un total de 65 millions soit 46 pour cent.

Mise en place de 5,500,000 ver-

ges cubes de digue sur un total de 9 millions, soit 60 pour cent.

Mise en oeuvre de 250,000 verges cubes de béton sur un total de 1,800,000, soit 15 pour cent.

Pendant la plus intense période d'activité de l'année, les entrepreneurs chargés de la construction de la voie maritime avaient près de 4,000 hommes à leur service.

Jusqu'ici, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a accordé des contrats de construction et d'équipement pour quelque 178 millions de dollars. Ce montant représente près de 80 pour cent du coût estimatif total des travaux. La valeur des travaux terminés atteint environ 40 millions.

Au cours de l'été, les entrepreneurs ont commencé la pose du béton à trois des écluses en construction, soit à celle d'Iroquois, à celle de la côte Sainte-Catherine et à celle de Saint-Lambert, et d'ici la fin de l'année, d'importantes quantités de béton auront été mises en place.

Les travaux d'excavation devaient être en grande partie terminés d'ici un an, et l'année suivante ainsi que l'année 1958 devaient en général être consacrées à l'achèvement des ouvrages de béton, à l'installation des portes d'écluse et du matériel ainsi qu'à la construction de ponts.

La construction des ponts est encore inapparente mais il ne faut pas oublier que les diverses aciéries fabriquent l'acier et que divers ateliers préparent les pièces d'acier de charpente et terminent leurs plans en vue de construire les ponts et de poser le matériel des écluses à leurs emplacements respectifs.

Jetons un rapide coup d'oeil sur l'avancement des travaux dans les différentes sections:

SECTION DE LACHINE

Les travaux sont visés par 12 contrats généraux d'une valeur globale de 65 millions de dollars, notamment les contrats relatifs aux deux écluses de Saint-Lambert et de la côte Sainte-Catherine, huit contrats relatifs à l'excavation du chenal sur une longueur de 16 milles et à la construction d'une digue à partir d'en aval du pont Jacques-Cartier jusqu'au point où le chenal pénètre

dans le lac Saint-Louis, ainsi que deux contrats relatifs au dragage à l'approche du port de Montréal et dans le lac Saint-Louis.

D'autres contrats ont été accordés pour le haussément du pont Jacques-Cartier, pour des travées levantes au pont Victoria, pour les premières étapes des nouvelles approches surélevées du pont Honoré-Mercier et pour les travées levantes du pont du Pacifique Canadien à Caughnawaga.

Des contrats ont aussi été adjugés pour la plus grande partie du matériel, des portes, des défenses, des vannes, des machines et des autres pièces d'écluses.

Le premier des contrats généraux pour la section de Lachine a été adjugé en octobre 1954 (Contrat No 1 de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent), alors que le dernier l'a été en août de la présente année. La construction marche rondement dans toute la section comprise entre les eaux profondes dans le port de Montréal et les eaux profondes dans le lac Saint-Louis, soit une distance de 20 milles.

En partant du port de Montréal, les progrès des travaux sont les suivants:

Le dragage de l'approche de Montréal jusqu'au chenal de la voie maritime suit le programme prévu.

Le premier stade des travaux de relèvement du pont Jacques-Cartier tire à sa fin. Il comportait l'agrandissement de toutes les piles depuis la rive sud jusqu'à une travée passée le chenal maritime, ainsi que l'abaissement des fondations et les travaux considérables de protection des deux piles au chenal maritime.

Les travaux prévus aux deux contrats d'aménagement du chenal et de la digue à partir du port de Montréal jusqu'au pont Victoria ont très bien avancé.

La construction de l'écluse de Saint-Lambert et de l'infrastructure en vue des modifications nécessaires au pont Victoria va bon train.

L'écluse étant située juste en amont du pont, le trafic routier pourra se continuer sans interruption en passant par un deuxième pont situé à l'extrémité amont de l'écluse.

L'écluse a été commencée en janvier et les fouilles ont avancé sans interruption. Le premier béton a été coulé dans l'écluse au mois de mai et maintenant environ le tiers du bajoyer sud est terminé. On est aussi en train de couler le béton du mur d'entrée aval.

Le creusage du chenal et la construction de la digue dans la

(Suite à la page 20)

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE

On donne par les présentes avis que LILLIAN YOCHALAS, ménagère, de la cité d'Outremont, district de Montréal, province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente session, sa session prochaine ou suivante pour demander un bill de divorce d'avec son époux DAVID OSTROFF, vendeur, de la cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Signé à Montréal, dans la province de Québec, ce 5e jour de novembre 1956.

ALEX RAIDER,
Avocat de la Requérante,
702 Edifice des Tramways,
Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que ELIZABETH MAIDIE DAVIES, opératrice de télétype, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, DAVID DUNCAN ARTHUR JONES, technicien de radar, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 16 novembre 1956.

BUCHANAN, MacGREGOR,
McALLISTER & EWASEW,
procureurs de la requérante.



CANADA

PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour EDIFICE TERMINUS DES DOUANES ET DE L'IMMIGRATION, ANSE-AU-FOULON, QUEBEC (P.Q.), est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 19 DECEMBRE 1956.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 novembre 1956.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 30¢ par insertion. Edition du dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Samedi et dimanche: 7¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alignés — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8¢ la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25¢ la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33¢ la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services annuels, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Edition du dimanche: 3¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien, gradué de l'Université de Paris, Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité, 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

HOMMES, FEMMES DEMANDES

STENOGRAPHE BILINGUE

Ville LaSalle. National Manufacturing Co. invite un candidat à l'emploi de steno bilingue qui désire un meilleur emploi. L'aspirant accepté devra exécuter, en plus du travail sténographique, les traductions requises. Nous offrons un salaire excellent et tous les bénéfices acquis aux employés. Vu l'endroit où nous sommes établis, cet emploi conviendrait de préférence à un résident de Lachine, Verdun, Ville LaSalle. Pour rendez-vous, téléphoner: WA. 7761. Local 46.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

On donne AVIS par les présentes que DAME HELENE VICTORINE MONSEUR, serveuse, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à sa session suivante pour demander un bill de divorce d'avec son époux REGINALD L E W I S SHARPE, expéditeur, de la cité et du district de Montréal, à cause d'adultère.

Montréal, 17 octobre 1956.

JACOBS et JACOBS,
Avocats de la Requérante.

Edifice Radio City, suite 470
265, rue Craig ouest,
Montréal, Qué.

Broyé sous un tracteur

ALMA, 21, (PCF) — M. Edmond Larouche, un citoyen âgé de 25 ans de cette ville du comté du Lac St-Jean a été broyé à mort, lundi, sous un tracteur. M. Larouche est tombé sous le lourd véhicule, qui aurait versé par suite de l'état glissant du terrain.

sauraient s'accorder avec nos conceptions.

"A ce sujet, je te dirai que, pendant mon séjour à Prague, il m'a été impossible de placer les quatre diamants russes. Il paraît qu'on en possède le signalement. Ne l'aurait-on pas, qu'il serait imprudent de chercher à s'en débarrasser dans ce pays. Je te les remettrai dès que j'en aurai terminé ici ce qui me demandera un peu de temps car il est sage de ne pas précipiter les événements.

"Que le baron Elias s'endorme un soir pour ne pas se réveiller le lendemain, c'est un accident qui ne semblerait pas naturel, et qui pourrait faire naître des soupçons, s'il se produisait dans la huitaine qui suivra mon mariage. Mais qu'au bout d'un mois d'immense bonheur, je sois veuve et accablée de douleur, qui donc s'aviserait de trouver cet événement singulier et suspect?

"Tant que nous serons à Radinski il n'y aura rien à craindre. Mais Elias entend voyager. Il veut me faire connaître les grandes capitales européennes, me conduire dans une foule d'autres villes, où des rencontres désagréables et gênantes seraient dans le cas d'avoir lieu. C'est un danger auquel je ne veux pas m'exposer. En conséquence... inutile d'achever.

(A suivre)

Le Chant DE LA MORTE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

44 suite

La future baronne s'était montrée...

Elle avait rejoint l'homme...

Celui-ci lui avait remis des papiers.

Après quoi, il s'était éloigné, non sans avoir, ainsi que ses gestes et ceux de la jeune femme l'indiquaient, pris rendez-vous au même endroit.

Elias avait écouté sans émotion apparente le récit du vieux garde.

— As-tu revu cet homme? lui demanda-t-il.

— Pas hier, répondit le garde, mais, aujourd'hui, il se tient caché dans les bois, aux environs du petit étang, là où il a causé avec la dame. Il doit l'y attendre.

— Très bien! fit Elias. Je vais y aller moi-même.

Le vieux garde parut inquiet.

— Je pourrais vous accompagner! offrit-il.

— Merci! répondit Sugarman. J'irai seul.

Pour se rendre au lieu indiqué, un endroit solitaire et sauvage, Elias fit un assez long détour, ce qui lui permit de s'approcher du petit étang sans avoir été aperçu par l'étranger, qui, assis sur un tronc d'arbre, attendait Lucia.

Celle-ci ne tarda pas à paraître. Elle n'eut qu'un bref entretien avec l'inconnu, à qui elle remit une lettre, puis elle reprit à la hâte le chemin du château.

L'étranger était parti de son côté, marchant vite, mais il avait à peine fait deux cents mètres quand il vit se dresser devant lui un homme, le pistolet au poing.

C'était Elias.

— Remettez-moi, dit celui-ci, la lettre que l'on vient de vous donner.

Le messager de Lucia hésita.

— Ne me faites pas attendre! reprit Elias. Je veux cette lettre. Si vous ne me la donnez pas immédiatement, je vous tue pour la prendre.

L'accent était tel qu'il n'y avait pas à se tromper sur l'intention de celui qui menaçait.

C'était une question de vie ou de mort.

L'homme livra la lettre.

— C'est bien! fit Elias. Maintenant, filez vite. Je vous préviens que si vous essayez de revenir sur vos pas, mes serviteurs étant avertis, vous irez au-devant d'un coup de fusil.

Convaincu que l'avertissement n'était pas vain, l'étranger s'en fut, accélérant sa marche à mesure qu'il s'éloignait.

Rentré chez lui, enfermé dans son appartement, Elias Sugarman déchira l'enveloppe, vierge d'écriture, qui contenait la lettre de Lucia, une lettre adressée à une femme que l'aventurière appelait sa mère.

"J'ai bien reçu les actes, lui disait-elle, et tu feras, de ma part, des compliments au vieux Pibrack. On ne pourrait pas mieux faire. Tout est donc parfait. Dans trois

RIONS UN PEU



—J'ai demandé à maman si tu pouvais avoir un baiser, et elle a dit "oui".

TRAVERS AMUSANTS

Quand Charlie s'est présenté, il a pratiquement assassiné son adversaire...

Jeanjean est un zéro ! Vous pouvez me citer, il va perdre dans tous les quartiers. C'est un hypocrite et menteur qu'on devrait sortir de la ville sur une pelle !



Mais Jeanjean a été élu ! Qu'en dit alors Charlie ?

Un gentilhomme et un expert ! J'ai toujours eu du respect pour le nouveau maire ! Des hommes comme ça auront toujours l'appui des honnêtes gens...



LE FANTÔME

Invitation



C'est joli ?

Quelle surprise !



Mon costume d'escrime — copié sur le vôtre !

Je pratique pour un gala de charité. Vous venez ?



Je me change et je vous accompagne !

Apportez mon manteau !



Gentil garçon, mais il habite une caverne, avec des sauvages. Diane devrait l'oublier !

PHILOMÈNE

Autour d'une dinde



Slogo, qu'y a-t-il autour de la Suisse ?



La France, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne.



Philomène, qu'y a-t-il autour d'une dinde ?



Des pois, des oignons, des patates et des carottes.



—ERNIE BUSHMILLER

JOS BRAS-DE-FER

Jérôme en visite



La chaîne s'est décrochée. Le Nouveau !

J'aurais pu mourir ! Qui est responsable de cette négligence ?

Tout a été vérifié. Mais inutile, M. Le Nouveau... Vous savez ce que j'ai prédit !



Quelle prédiction, Le Nouveau ?

Elle a lu des choses terribles dans ma main. Mais c'est ridicule ! Rien ne peut m'arriver... Tiens, Jérôme Leemy ici ?

Allô, les gars ! Tout ira mieux, Leemy est ici !

TARZAN



DR GUY BENET



JEANNINE ET PATAUD



SCAMP



ROBERT L'INTREPIDE



Propos sérieux



Le déclarant de cette donne ne manqua pas de courage malgré qu'il tenait un jeu magnifique. Ouest crut le faire taire par une déclaration d'ouverture de 3-piques et une redéclaration à 4-piques; mais Sud ne se laissa pas démonter et demanda un contrat qu'il ne tarda pas à réaliser avec une levée supplémentaire.

Donneur: Ouest
Personne vulnérable

Nord

♠ 10 3
♥ R 7 6
♦ V 9 2
♣ D 10 9 6 3

Ouest

♠ R V 9 8 7 6 5
♥ 5
♦ 7
♣ V 7 5 2

Est

♠ D 2
♥ V 10 8 3 2
♦ 6 5 4 3
♣ A 4

Sud

♠ A 4
♥ A D 9 4
♦ A R D 10 8
♣ R 8

Les déclarations:

Ouest	Nord	Est	Sud
3-♠	3-♠	3-♠	3-SA
4-♠	4-♠	4-♠	5-♦

tous passent

Ouest joua son petit coeur d'entrée et Sud prit la levée pour demander deux fois atout et jouer ensuite le roi de trèfle. Est fit son as et joua son avant-dernier atout, que Sud prit de la dame pour faire ensuite tomber le dernier atout d'Est et jouer un petit trèfle. Sud fit l'impasse du dix du mort et sur la dame de trèfle, il jeta son pique perdant. Maintenant, Sud coupa un trèfle du mort, sur lequel tomba le valet d'Ouest, puis il encaissa son as de pique pour donner enfin la main au mort par le roi de coeur. Sur le dernier trèfle du mort, Sud jeta son coeur perdant et la dame de coeur remporta la dernière levée. Sud ne fait que onze levées si Ouest s'attaque aux piques dès la première levée.

Nommé président

OTTAWA, 21. (PCF) — M. Clarence D. Shepard, avocat de Winnipeg âgé de 42 ans, assumera le 15 janvier le poste de chef de la Commission des Transports. Il remplacera le juge J.D. Kearney, âgé de 62 ans. Le poste comporte un traitement de \$17,000 par année.

La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le premier ministre, M. St-Laurent.

La nomination de M. Shepard implique qu'il deviendra juge de la Cour de l'Echiquier du Canada car, en vertu de la loi, le président de la Commission des Transports doit être juge de cette Cour.

Trouvé mort près d'un camp

PEMBROKE, 21. (PCF) — Le corps de M. Michel Chartrand, âgé de 72 ans, a été trouvé près d'une auto dans le voisinage d'un camp de chasse, sis à 100 milles au nord d'Ottawa. On croit que la mort serait attribuable à une crise cardiaque.

Identité inconnue

★Nouveaux contrats...

(Suite de la page 17)

section de sept milles qui longe le bassin de Laprairie pour aboutir à l'écluse de la côte Sainte-Catherine font des progrès remarquables.

Le travail est exécuté selon deux contrats et tous deux auront été réalisés dans la proportion d'environ 50 p. 100 d'ici la fin de l'année.

L'écluse de la côte Ste-Catherine a été mise en chantier en septembre 1955. L'état exceptionnel des glaces au printemps a causé un retard considérable mais, grâce à l'excellent travail de l'entrepreneur, les travaux en sont maintenant presque rendus au point prévu au programme. Le premier béton a été coulé dans l'ossature de l'écluse en juillet, et, à l'heure actuelle, le béton du bajoyer nord est presque terminé et un bon démarrage a été effectué au bajoyer sud.

Juste en amont de l'écluse, le premier contrat important de la voie maritime a été terminé en février, soit huit mois avant la date prévue. Il comportait le creusement du chenal et la construction d'une digue à travers les terres, sur une distance d'environ trois quarts de mille. Juste en amont sont exécutés les travaux du plus gros contrat, quant à la quantité, de la voie maritime, soit le creusement du chenal et la construction de la digue sur une distance de trois milles, lesquels comportent l'excavation de 7,500,000 verges cubes. Le programme a été réalisé à la cadence prévue.

Des contrats ont été adjugés pour l'exécution des travaux relatifs au prolongement en direction sud du pont Honoré-Mercier et des travaux routiers qui en découleront. Un tirant d'air de 120 pieds doit être assuré sous les ponts aux navires. Au pont de Caughnawaga du Pacifique Canadien, des travées levantes seront aménagées et des contrats ont été adjugés à cet effet.

Des travaux sont en voie d'exécution relativement à deux contrats destinés à assurer le chenal maritime à partir d'en aval du pont Honoré-Mercier jusqu'à l'entrée du lac Saint-Louis, en amont. Toutes mesures utiles doivent être prises pour éviter de gêner la circulation ferroviaire et routière.

Dans cette région, le chenal suivra le rivage du fleuve, en face du village de Caughnawaga, sur environ deux milles de distance. On est à y construire un batardeau long de deux milles en eaux rapides dans le fleuve, parallèlement au rivage, et jusqu'ici 60 p. 100 des travaux sont terminés.

Le dragage du chenal dans le lac Saint-Louis est bien en avance sur le programme.

SECTION DE SOULANGES

Les travaux dans la section de Soulanges ont fait l'objet de quatre contrats généraux d'une valeur de 32 millions, soit des contrats pour les écluses aval et amont de Beauharnois, un contrat pour une bonne partie des travaux préliminaires d'excavation et de construction du batardeau et un contrat pour le concassage de la roche excavée destinée à la confection des agrégats de béton.

En outre, d'autres contrats seront adjugés pour un pont-rail tournant à l'usage du New-York Central Railroad, lequel franchira l'écluse amont de Beauharnois, pour un pont levant à Saint-Louis qui servira à la fois à la circulation routière et au trafic du Canadien National ainsi que pour un pont levant à Valleyfield qui servira tant à la circulation routière qu'au trafic du chemin de fer New-York Central.

La construction est extrêmement active sur le court tronçon de la voie maritime qui s'étend de l'extrémité amont du lac Saint-Louis jusqu'en eaux profondes dans le canal usinier existant.

A cet endroit, les trois entrepreneurs en construction générale s'occupent activement de l'excavation à une cadence combinée de 10,000 verges cubes de roc solide



UN NOUVEL APPAREIL CONSOLE de haute fidélité Philco sera en vente à travers le pays le mois prochain; cet appareil a pour but spécifique de convenir aux pièces petites et compactes. C'est ce qu'a annoncé M. Lloyd B. Kiely, gérant général des ventes. Haut de 28 1/2 pouces, mesurant 24 pouces de largeur et ayant une profondeur de 15 pouces, ce modèle 773 est installé dans un cabinet noyer, blond ou acajou au choix. Il est muni du nouveau changeur de disques Philco "micro-mix" qui peut jouer toute combinaison de disques 33 et un tiers et 45 RPM de toutes dimensions.

par jour. L'excavation du tunnel routier qui passera sous l'entrée amont de l'écluse aval est parachevée, et la construction du tunnel vient à peine de commencer.

SECTION DU LAC ST-FRANÇOIS

Les travaux de la section du lac St-François ont fait l'objet de trois contrats de dragage comportant l'enlèvement d'environ 4,400,000 verges cubes de déblai et s'élevant à approximativement 6 millions de dollars. Plus de 60 pour cent de ces travaux sont terminés.

SECTION DES RAPIDES INTERNATIONAUX

La réalisation des travaux d'amélioration des chenaux de l'île de Cornwall devrait commencer bientôt. Un contrat sera aussi adjugé pour la construction de l'infrastructure du nouveau pont-route surélevé qui enjambera le chenal sud reliant la terre ferme des Etats-Unis à l'île de Cornwall. Les Etats-Unis se chargeront de construire la superstructure. Les deux pays se partageront les frais de construction du pont.

Le contrat prévoyant la construction de l'écluse et du canal à la pointe aux Iroquois est le premier contrat d'écluse à être adjugé. Selon le programme établi, ces travaux doivent être terminés les premiers. Le parachèvement rapide de cette écluse est indispensable à l'aménagement coordonné de la partie amont du fleuve par les organismes chargés de la canalisation et de l'aménagement hydro-électrique.

On a dû effectuer une excavation large et profonde à la pointe aux Iroquois avant de pouvoir avancer dans la construction de l'écluse ou de ses murs d'entrée. On a jusqu'ici enlevé 3,500,000 verges cubes de déblais et mis en oeuvre 100,000 verges cubes de béton pour les ouvrages. Ces travaux se poursuivront au cours de l'hiver. La pose du matériel de l'écluse à l'ouest est envisagée pour janvier 1957.

Voici la liste de quelques-uns des contrats qui n'ont pas encore été adjugés:

Ouvrages de protection des installations d'égout et d'eau, ouvrages régulateurs du niveau des eaux et modification des routes dans la section de Lachine.

Reste des travaux au pont Honoré-Mercier.

Dragage des voies d'accès du canal et de l'écluse à Iroquois.

Dragage dans la section des Mille-Iles.

Creusement de l'entrée aval (lac

Ontario) du canal maritime de Welland.

Diverses pièces de matériel, bâtiments des appareils de manoeuvres, éclairage, etc.

Tous les contrats relatifs à ces travaux à exécuter devraient être adjugés avant le printemps de 1957.

★Un trio...

(Suite de la page 3)

le faire boire et lui voler son argent.

Une quatrième personne qui faisait partie du groupe qui quitta le "Carillon" vers 3 h. du matin, le 11 novembre, Mme Raymond Daoust, 1217 ouest, a été exonerée, parce que, selon les témoins, elle n'était pas au courant du complot.

Alice Dupuis-Custer a déclaré de son côté tout ignorer du complot. Elle a dit qu'elle avait pris plusieurs consommations d'alcool, qu'elle était là lorsque Cook et St-Jacques parlèrent d'amener Cholette dans un autre cabaret, mais qu'il n'avait pas été question de le voler. "Je savais, a-t-elle dit, qu'il n'avait pas d'argent, parce qu'il lui manquait 20 cents lorsqu'il paya la dernière consommation."

Donald Cook a dit que lorsque le groupe partit du cabaret, tous montèrent dans la voiture de Cholette qui conduisait. Lui-même était assis sur la banquette arrière, avec Mme Raymond Daoust.

A un certain moment, Cholette immobilisa la voiture et ouvrit la porte pour sortir. St-Jacques le prit par le cou et le retint à l'intérieur.

Donald Cook et Mme Daoust, pris de panique, sortirent alors du véhicule. Immédiatement après, Cholette parvint à s'échapper et se mit à marcher dans la rue en faisant des signaux pour arrêter les autos qui passaient.

Quant à Donald Cook, il arrêta un taxi et fit monter Mme Daoust. A ce moment, il entendit le bruit d'un corps tombant par terre. Il voulut aller chercher ses compagnons; il vit alors St-Jacques, portant la victime dans ses bras pour aller la déposer sur le siège avant de sa voiture.

Quelques instants après, tout le groupe se trouvait dans le taxi et quittait les lieux laissant là la victime.

St-Jacques aurait alors fait voir à Cook un porte-monnaie qu'il avait dans ses mains et aurait déclaré qu'il n'avait pas d'argent, qu'il avait "fait cela pour rien".

Potins de hockey

Près de la moitié de tous les joueurs évoluant présentement dans la ligue Nationale de hockey sont nés dans la province d'Ontario. Il y a cette saison dans la L.N.H. 47 joueurs qui sont nés dans la province la plus peuplée du Canada.

Les joueurs nés en Ontario dominent dans l'alignement de chacun des clubs sauf les Canadiens qui n'ont pas sur leur équipe un seul joueur de l'Ontario.

Seulement six des 18 joueurs des Maple Leafs de Toronto sont nés dans une autre province que celle dont ils portent les couleurs dans la ligue Nationale de hockey. Onze des 17 joueurs avec les Bruins de Boston sont nés en Ontario. Sept des 17 joueurs présentement porte-couleurs des Rangers de N.-York ont vu le jour en Ontario. La moitié des 18 membres des Black Hawks de Chicago sont nés en Ontario, tandis que huit des 18 joueurs des Red Wings de Détroit sont originaires de cette vaste et prospère province.

Seulement deux joueurs dans la ligue Nationale de hockey cette saison viennent des provinces maritimes du Canada. Il s'agit de Forbes Kennedy, une agressive recrue avec le Chicago, et Parker MacDonald, des Rangers de New-York. Kennedy est né à Dorchester, N.B., tandis que MacDonald est né à Sydney, N.E.

Un seul des 120 joueurs qui ont participé à des parties de la ligue Nationale de hockey à date cette saison est né aux Etats-Unis. Gerry Foley, excellente recrue des Rangers de New-York, est le seul joueur originaire des Etats-Unis dans la L.N.H.

Le sommaire de la partie du 8 novembre à Boston a donné un fait curieux. En effet, une seule assistance a été accordée sur un total de quatre buts comptés dans cette joute. Les Bruins de Boston ont défait les Red Wings de Détroit par 3 à 1 et le seul but sur lequel une assistance a été accordée a été le premier du Boston, Fern Flaman obtenant une assistance sur le but de Vic Stasiuk.

Dans la plupart des cas où quatre buts sont comptés dans une joute, il y a un minimum de cinq ou six assistances. Stasiuk et Flaman, soit dit en passant, furent responsables des trois buts des Bruins, Stasiuk ayant compté le deuxième but de son club et Flaman le troisième, son premier de la saison.

Howie Meeker, le nouvel instructeur du Toronto, en a raconté une bien bonne à Bob Hesketh selon la présente édition du Hockey Pictorial. Après son premier discours à la Chambre des Communes suivant son élection au Parlement du Canada, Meeker, de retour chez lui, rencontra un fermier de son comté et lui deman-

St-Jacques aurait ensuite fait voir une blessure sur une main couverte de sang.

Le jeune Cook a déclaré qu'il était très mécontent de la tournure qu'avaient pris les événements et demanda, quelques instants plus tard, au chauffeur de taxi de le laisser descendre, ne voulant pas continuer plus loin.

"Je n'aime pas la violence, a-t-il dit, et j'étais fâché contre St-Jacques. En descendant de l'auto de Cholette, j'ai voulu éloigner mon compagnon, afin que rien de fâcheux ne se produise, mais lorsque j'ai voulu aller le chercher pour le faire monter dans le taxi, il était trop tard".

Dans son allocution aux jurés, le coroner Duckett a dit que lorsque plusieurs personnes trament un complot pour commettre un acte illégal, toutes sont solidaires et responsables de ce qui peut survenir au cours de l'exécution du complot.

da sil avait écouté son discours et ce qu'il en pensait.

"C'était très bien", de dire le fermier, "mais je crois qu'une bonne pluie aurait fait beaucoup plus de bien".

Les Canadiens de Montréal sont le club qui aligne le plus de joueurs locaux dans le circuit. En effet, tous les joueurs des champions de la coupe Stanley sauf trois sont nés dans la province de Québec. Les trois qui viennent de l'extérieur sont Tommy Johnson de Winnipeg, Man., et deux représentants du Saskatchewan, Bert Olmstead de Sceptre et Bob Turner de Regina.

Les Rangers de New York n'ont pas seulement le seul joueur né aux Etats-Unis dans la L.N.H. cette saison, ils ont aussi le seul joueur originaire de Grande-Bretagne. Gerry Foley est joueur né aux E.-U. tandis que le joueur d'outre mer est Jack Evans, le rude joueur de défense, qui est né à Garnant dans le pays de Galles.

Il n'y a que trois joueurs dans la ligue Nationale de hockey qui soient originaires d'Edmonton, Alta., et les trois s'alignent avec les Red Wings de Détroit. Il s'agit de Johnny Bucyk, Billy Dea et Billy McNeill. Les deux derniers semblent des recrues exceptionnelles tandis que Bucyk en est à sa deuxième saison avec les Wings.

On pourrait mentionner que le Detroit est affilié aux Flyers d'Edmonton et est commanditaire du Edmonton junior. Il semble que cette entente est fructueuse.

Fullmer impressionne beaucoup Al Weill

GRISSINGER. (Paf) — Gene Fullmer, de West Jordan, Utah, a fait hier six rondes de boxe à son camp d'entraînement, où il se prépare en vue de son combat du 12 décembre prochain, à New-York, contre Sugar Ray Robinson, pour le championnat poids-moyen du monde.

Al Weill, gérant de Rocky Marciano, l'ancien champion mondial des poids-lourds, a assisté à la pratique et s'est déclaré très impressionné par la tenue de Fullmer. Il a cependant déclaré qu'il ne fera pas de prédictions sur l'issue de la rencontre tant qu'il n'aura pas vu Robinson à l'entraînement.

★Les magasins...

(Suite de la page 5)

verture des établissements commerciaux les mercredi 5 et 12 décembre, en plus des jours ouvrables de la deuxième quinzaine de ce mois.

L'exécutif pour sa part manifeste son désir de soumettre au conseil un amendement qui permettrait l'ouverture des magasins jusqu'à 11 heures du soir durant tout le mois de décembre, et non seulement du 15 au 31, comme le règlement le stipule actuellement.

"Le but du comité exécutif, expliqua M. DesMarais, était de permettre une plus grande concurrence entre les magasins de Montréal et les centres d'achat de l'extérieur de la ville et de créer de plus grandes facilités d'achat chez les consommateurs".

Les objections apportées par les associations de marchands n'ont pas été révélées, mais elles ont convaincu le comité exécutif qu'il fallait garder le statu quo sur cette question.

Convocations à la SSJB

Section St-Louis-de-France. Ce soir, à 8 heures p.m., en la salle du Presbytère, 750 est, rue Roy, assemblée générale — partie de cartes mixte — élection des officiers pour 1957 — accueil du nouvel aumônier.

Don Newcombe est le plus utile de la ligue Nationale

NEW-YORK — (PA) — Don Newcombe, l'as droitier dont les 27 victoires ont donné le championnat de la ligue Nationale aux Dodgers de Brooklyn l'été dernier, a été désigné le joueur le plus utile du circuit par les rédacteurs de baseball des ligues majeures.

Le gros droitier ne l'a emporté sur son équipier Sal Maglie que par une marge de 40 points. Sept joueurs ont reçu des votes de première place des 24 chroniqueurs participant au scrutin, et cinq d'entre eux ont amassé plus de 100 points. Jamais depuis que Hank Sauer l'a emporté par une

Reese ont obtenu trois votes de première place chacun, et Spahn et Duke Snider, un chacun.

Des 32 joueurs mentionnés dans le scrutin, 11 sont des lanceurs. Ironiquement, un prix à la mémoire de Cy Young a été inauguré cette année pour honorer les lanceurs qui, croyait-on, ne voyaient pas leurs mérites reconnus par le passé. Les vainqueurs du prix Cy Young, un lanceur de chaque ligue majeure, seront nommés la semaine prochaine.

NEWCOMBE EST HEUREUX

COLONIA, N.-J. (PA) — "Après la lettre que j'ai reçue du président Eisenhower, ma nomination comme le joueur le plus utile est la plus grande joie que j'ai connue dans le baseball, a déclaré Don Newcombe lorsqu'on lui a appris le résultat du scrutin."

"C'est une surprise pour moi, a continué Newcombe. Je ne croyais pas que je gagnerais cette distinction. J'espérais mériter tout au plus le prix Cy Young. N'oubliez pas d'accorder une part du crédit à mes coéquipiers. Sans eux je n'aurais jamais pu gagner 27 parties."

Newcombe est revenu aux Etats-Unis la semaine dernière après une tournée au Japon avec les

Dodgers. Pendant son séjour au Japon, il a reçu une lettre du président Eisenhower, qui lui disait qu'il était de son côté dans la récente série mondiale contre les Yankees. Newcombe a été envoyé aux douches deux fois par les Yankees.

Le prix Young est un nouvel honneur. Il ira au lanceur le plus en vedette dans chaque ligue majeure. Newcombe le méritait vraisemblablement en plus du titre de joueur le plus utile.

Lachine dans la ligue des Loisirs

Les directeurs de la ligue de baseball des Loisirs Junior ont tenu leur assemblée annuelle dernièrement, et il a été décidé que les Athlétiques de St-Laurent, qui ont terminé en tête du classement cet été, se retireraient pour un an. Les Athlétiques seront remplacés par le club Lachine la saison prochaine.

Les autres clubs faisant partie des cadres du circuit Spada sont Jarry, St-Eusèbe et Immaculée-Conception. Le président des Athlétiques a déclaré que les bons joueurs de catégorie junior

étaient plutôt rares à St-Laurent et préfèrent suspendre les activités du club pour une saison, laissant la chance aux joueurs juvéniles de se développer davantage.

Le président Fred Spada fait appel aux organisations intéressées à se joindre aux cadres de la ligue, de communiquer avec lui par correspondance à 7643 St-Denis. Une invitation spéciale est faite aux clubs Montréal midget, St-Victor, N.D.G., Verdun, Terrebonne et Longueuil.

La ligue des Loisirs, qui entreprend sa cinquième année, a connu de nombreux succès depuis deux ans, et selon plusieurs amateurs, elle est un des circuits les mieux organisés de la province de Québec.



Don NEWCOMBE

faible marge sur Robin Roberts et Joe Black en 1952, la lutte n'a été aussi contestée.

Newcombe, qui n'a perdu que sept parties durant la saison, a accumulé 223 points. Sa performance de la série mondiale, durant laquelle il a été envoyé aux douches deux fois, n'entre pas en ligne de compte dans ce scrutin.

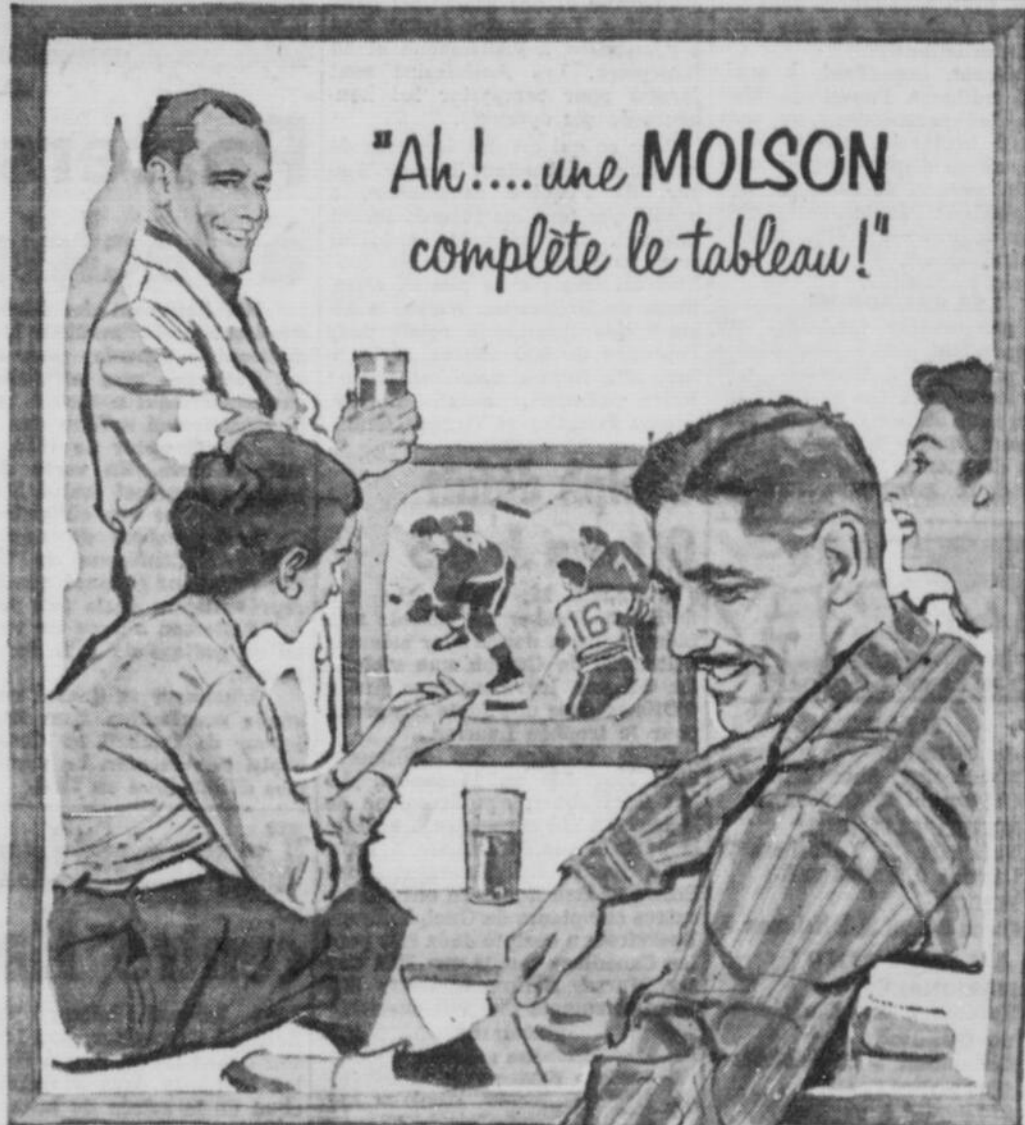
Maglie, qui a gagné 13 parties, y compris une joute sans point ni coup sûr après s'être joint aux Dodgers à la mi-mai, a obtenu 183 points, suivi de Hank Aaron de Milwaukee, 146, Warren Spahn, aussi de Milwaukee, 126, et Junior Gilliam des Dodgers, 103.

Les joueurs de Brooklyn ont reçu le plus de votes de première place. Newcombe a été placé en tête sur huit bulletins, et Maglie et Gilliam, quatre chacun. Roy McMillan de Cincinnati et Pee Wee

Joe L. Brown est réengagé

PITTSBURGH, (PA) — Le gérant-général des Pirates de Pittsburgh, Joe L. Brown, conservera son poste pour la saison 1957. Il se peut aussi qu'il y demeure plusieurs années. Brown a conduit les Pirates à leur meilleure saison en cinq ans.

Voici ce qu'a déclaré John Galbreath, président des Pirates au sujet de la signature de Brown: "Mon gérant-général a signé pour un an, mais j'espère qu'il sera avec nous pendant plusieurs années. L'année dernière, il avait une lourde tâche à remplir, mais il s'en est tiré avec beaucoup de succès. Je suis très heureux de l'amélioration de mes Pirates et de l'organisation de mon club."



En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!



Un bon fauteuil, une belle partie à la télévision... que faut-il encore pour que le plaisir soit complet? Une Molson généreuse et légère, qui désaltère sans alourdir. Entre les repas, comme au repas, c'est le rafraîchissement idéal. Aussi, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous



Ennis est échangé aux Cards pour Morgan et Rip Ripulski

PHILADELPHIE, (P.A.F.) — Del Ennis, le pilier de l'attaque des Phillies de Philadelphie depuis ses débuts avec le club, il y a 11 ans, a été échangé hier aux Cardinals de St-Louis pour les services de Rip Repulski, voltigeur et Bobby Morgan, substitut.

Ennis, âgé de 31 ans, a conservé une moyenne au bâton de .260 la saison dernière. Il a frappé 26 coups de circuit et fait compter 95 points. Repulski, âgé de 28 ans, a frappé 11 coups de circuit, fait compter 55 points et conservé une moyenne de .277.

Roy Hamey, le gérant général des Phillies, a déclaré qu'il a conclu la transaction dans le but d'obtenir un voltigeur plus jeune, plus rapide et meilleur à la défensive que Ennis, le meilleur frappeur de coups de circuit dans l'histoire du club Ennis a en effet frappé 259 circuits au cours de sa carrière avec les Phillies.

TOUS A ECHANGER

Hamey, qui a ainsi conclu sa deuxième transaction importante

en quelques mois, a déclaré qu'il est prêt à échanger n'importe quel joueur des Phillies à l'exception du receveur Stan Lopata, dans l'espoir de rebâtir le club qui a terminé en cinquième place en 1956. Le lanceur Jimmy Hearn a été récemment obtenu des Giants de New-York en échange pour Stu Miller, un lanceur qui fut par la suite envoyé aux Millers de Minneapolis, dans l'Association américaine.

Ennis pourrait bien faire grandement l'affaire des Cardinals, qui avaient un besoin urgent d'un frappeur de puissance. Frank Lane, gérant général des Cards, a déclaré que son club recevra, en plus d'Ennis, un joueur de calibre mineur qui ne sera nommé que plus tard.

Morgan a été lancé dans la transaction "par-dessus le marché". Hamey est d'avis qu'il apportera un peu de renfort au champ intérieur, à l'arrêt-court et au deuxième but.

Les Jeux Olympiques commenceront demain

MELBOURNE — (PCF) — L'espoir qu'un tas de records soient établis lors des Olympiques de cette année a été ravivé hier par un beau soleil et la promesse des autorités de la météo qu'il fera beau jeudi pour l'ouverture des 16e Jeux modernes.

Les foules ont envahi les rues pittoresquement décorées de Melbourne et la météo prévoit une température de 70 degrés ou plus pour les cérémonies d'ouverture, alors que des centaines d'athlètes venus de tous les coins du monde défileront dans le vaste stadium, prêts à se lancer dans les premières épreuves de ces concours internationaux.

A Ballarat, cependant, à quelque 70 milles à l'ouest de Melbourne, les perspectives ne sont pas aussi brillantes. Au lac Windouree, où se disputeront les concours de rame et de canotage, des vents glaciaux soulevaient l'écume des vagues en crêtes agitées et l'entraînement y était à peu près impossible.

LES CANADIENS

Les concurrents canadiens auront cependant plus à faire contre leurs premiers adversaires que contre les vagues. Les rameurs canadiens sont divisés en deux groupes: une équipe de huit et une équipe de quatre.

Les deux groupes auront de

durs adversaires pour les premières épreuves, vendredi. La direction des deux équipes compte cependant qu'elles atteindront la semi-finale.

L'équipe de huit fera face aux équipes de Grande-Bretagne, d'Australie et des Etats-Unis dans cet ordre. Les quatre feront face à l'Australie, à l'Allemagne et au Danemark. Les Américains sont favoris pour remporter les honneurs de ces épreuves.

Pour ce qui est des épreuves de natation, l'instructeur Tommy Walker, de l'équipe canadienne, a prédit que tous les records seront abaissés. Les nageurs canadiens sont enthousiasmés par les facilités offertes par la piscine olympique de Melbourne. Walker a déclaré que l'équipe à relais pour l'épreuve de 400 mètres, style libre, sera formée dans cet ordre: Helen Stewart, Sarah Barber, Gladys Priestley et Virginia Grant.

Guelph défait Ottawa Jr 6-5

OTTAWA, 21. (PCF).—Un but de Brian Webber en période supplémentaire a donné hier soir aux Biltmores de Guelph une victoire de 6-5 sur les Canadiens junior d'Ottawa dans une joute des séries pour le trophée Laurier.

Cette victoire des Biltmores était leur 10e en 11 joutes. Le but de Webber, son deuxième de la joute, a été enregistré à 2:55 de la période supplémentaire à finir. Ed Shack, Bill Sweeney, Gord Brown et Bob Robinson ont été les autres compteurs de Guelph. Ralph Backstrom a compté deux fois pour les Canadiens tandis que Bill Carter, Murray Balfour et Gerry Wilson ont compté une fois chacun.

SOMMAIRE

Première période

1—Guelph: Webber (Cushing, Shack) 10:26
2—Guelph: Shack 1:44
Punitions: Maki, 2:32; Dumouchel, 12:25; B. Robinson, 14:38; Backstrom, 19:43.

Deuxième période

3—Ottawa: Backstrom (Dumouchel, Carter) 2:39
4—Guelph: B. Robinson (Annabie, Dumouchel) 13:53
5—Ottawa: Wilson (Balfour, Longarini) 19:45
Punitions: Goyer, 4:3; Webber, 3:31; Maki, 7:29.

Troisième période

8—Ottawa: Balfour (Rousseau, Ruel) 20
9—Guelph: Sweeney (Shack, Bélisle) 8:59
10—Guelph: Brown (Chambers, Shack) 13:32
Punitions: Locas, 8:46; Bélisle, majeure, 18:50; Annabie, majeure, 18:50.

Période supplémentaire

11—Guelph: Webber (Sweeney, Chevrier) 2:53
Aucune punition.
Arrêts:
Smith 15 11 16 0-42
Dufour 10 8 6 3-27

Hartack gagne deux courses

BALTIMORE, Maryland — Willie Hartack a conduit deux autres pur-sang à la victoire hier à Pimlico pour porter son total de victoires à 341 cette année.

Hartack, le champion de l'an dernier avec 417 victoires, a été victorieux avec Bushers Beam (\$3.40) dans la cinquième course et avec Bakers Wood (\$12.60) dans la huitième.

Hartack possède une forte avance sur Willie Shoemaker qui a remporté 314 victoires en 1956. Shoemaker a l'intention de se reposer jusqu'à la fin de l'année.



HAL PATTERSON

Patterson préféré à Jackie Parker

Hal Patterson des Alouettes de Montréal a été désigné aujourd'hui comme le "meilleur joueur de football au Canada" et vainqueur du trophée Schenley pour l'année 1956.

Patterson sera officiellement honoré ce soir au dîner annuel des experts qui ont eu à faire le choix entre Hal et Jackie Parker, le sensationnel arrière des Eskimos d'Edmonton.

Le vainqueur de 1956 a devancé Parker par une marge faible mais décisive. En vertu de sa nomination, Patterson recevra un trophée perpétuel évalué à \$3,000, une épinglette sertie de diamants, une plaque et une obligation d'épargne du Canada de \$1,000.

Les membres du comité de nomination, Karl Slocomb, président de la Conférence de l'Ouest, et James P. McCaffrey, président du Big Four, ont annoncé que le vote a été équilibré afin de donner une représentation égale aux voteurs de l'est et de l'ouest.

Patterson a reçu un vote très solide dans l'est, tandis qu'il y a eu un partage de 75% des votes à Parker et 25% à Patterson dans l'ouest.

L'honneur va donc à un membre des Alouettes pour la troisième année consécutive. Sam Etcheverry avait été désigné le "meilleur joueur de football au Canada" en 1954 et Pat Abbruzzi avait été choisi l'an dernier. Le premier vainqueur fut Billy Vessels des Eskimos d'Edmonton en 1953.

Carpentier sera favori contre Haggarty ce soir

Le brillant lutteur parisien, Edouard Carpentier, sera favori ce soir quand il fera face à Hard Boiled Haggarty dans le match principal de la soirée de lutte hebdomadaire du Forum. Il s'agira d'un match-revanche et nul doute qu'il y aura de la poudre dans l'air.

La semaine dernière, les deux lutteurs furent disqualifiés dans un match qui eut une fin plutôt tumultueuse. Haggarty fut d'abord disqualifié pour rudesse quand Jonathan sortit de nulle part et tira le Français hors des câbles.

Edouard réussit à monter dans l'arène mais l'arbitre dut le disqualifier pour avoir été trop longtemps absent. Carpentier se fâcha alors, il s'attaqua à l'officiel et fut immédiatement expulsé de l'arène.

Carpentier, qui entend bien vain-

cre Haggarty de façon légale ce soir a demandé à Larry Moquin d'être dans son coin ce soir et Larry verra à ce que Jonathan ou tout autre lutteur ne vienne nuire aux chances du Français. Carpentier sera favori puisqu'il a démontré la semaine dernière qu'il pouvait vaincre Haggarty et comme ce dernier voudra être plus rude que jamais on assistera à un match absolument enlevant.

ARGENTINA ROCCA AU PROGRAMME

Le brillant athlète italien, Argentina Rocca, rencontrera Manuel Cortez dans un match spécial d'une chute à finir. Rocca vient apparemment à Montréal avec l'idée bien arrêtée d'obtenir un match de championnat et il fournira sans doute une brillante démonstration ce soir.

Le populaire Yvon Robert fera les frais de la semi-finale avec le rude Don Leo Jonathan et ce dernier pourrait bien avoir la surprise de sa vie puisque Yvon est actuellement en condition superbe. Dans les préliminaires d'usage, Paul Baillargeon s'attaquera à Cowboy Len Hughes tandis que Larry Moquin fera face à Harry Levis.

Lachine gagne contre Snowdon

La deuxième joute du programme double présenté hier soir dans la ligue Métropolitaine junior a vu le Lachine remporter une victoire de 4-3 sur le Snowdon.

Don Yaxley a conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts tant que Bob Young et Guy Vallières en ont compté un chacun. Réal Chèvrefils, Larry Brazier et Wally Watkins ont compté pour Snowdon.

Ligue des As

Il y aura plusieurs changements ce soir dans l'alignement des équipes de la Ligue des As alors que le quatrième programme double de la saison sera présenté à l'arène du collège St-Laurent.

Le docteur Brisebois portera ce soir d'uniforme du Pique contre le Carreau, dans la deuxième joute au programme. P. Cousineau sera dans l'uniforme du Trèfle à la place du docteur Brisebois. Cousineau s'alignait avec le Coeur auparavant, et il sera remplacé par Gilles Panneton.

La semaine dernière, le Pique avait obtenu Ronald Thall, du Carreau, en échange pour Jacques Lauzon.

Chez les compteurs, Thall a rejoint Florent Lauzon en première place. Thall et Lauzon s'alignaient tous deux avec le Carreau avant l'échange de la semaine dernière. La présence de Thall avec le Pique renforcera cette dernière équipe qui est le choix des experts pour terminer en tête du classement.

Ce soir, dans la première partie, le Coeur tentera de vaincre le Trèfle pour conserver la première place. Le Coeur et le Pique sont présentement ex aequo en tête.

Voici la liste des meilleurs compteurs de la Ligue des As:

	B.	A.	Pts
F. Lauzon, Carreau ..	5	4	9
Thall, Pique	3	6	9
Hotte, Pique	5	3	8
Masson, Pique	3	5	8
Viau, Coeur	6	1	7
Martin, Carreau	3	4	7
Tremblay, Carreau ..	3	4	7
Viens, Carreau	2	5	7
Fortier, Coeur	1	6	7
Gil, Tardif, Coeur ...	3	3	6
Smith, Trèfle	3	3	6
Breton, Coeur	2	4	6
Gendron, Pique	1	5	6

LE CLASSEMENT

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pique ...	2	1	0	15	16	4
Coeur ...	2	1	0	16	15	4
Carreau ..	1	1	1	19	16	3
Trèfle ...	0	2	1	14	17	1

Chestnut favori

LOS ANGELES, 21.—Ike Chestnut, quatrième aspirant au championnat poids-plume du monde, est favori à 10 contre 8 pour battre le jeune Irlandais Tommy Bain dans leur match de 10 rondes, ce soir au stadium de Hollywood.

Chestnut qui possède un record de 22 victoires, 6 défaites et trois matches nuls, n'aura pas la tâche facile contre Bain qui possède un très redoutable coup de poing.

Bain qui détient le championnat poids plume de la Californie, a gagné 17 matches par K.O. Il a un record de 31 victoires, 4 défaites et 3 combats nuls. Dans ses deux derniers combats, il a battu Vince Delgado par décision le 16 juin et Kenny Davis par K.O. le 11 août dernier.

Chestnut a remporté seulement trois victoires par K.O., dont deux cette année contre Carmelo Costa et George Lamalza. Il a perdu par décision très serrée à Gil Gadilli le 30 octobre à Houston.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

EDOUARD CARPENTIER vs HARD BOILED HAGGERTY

— 2 chutes de 3 à finir

Au même programme:

ARGENTINA ROCCA

— 3 autres bons combats — 3
PRIX: sièges réservés \$2 et \$1.50 en vente aux guichets des rues Atwater et Classe; non réservés \$1 et sièges à 75c dans la Terrasse en vente à 7 heures, ce soir, au guichet de la rue St-Luc.

Jeudi, le 22 novembre, à 8.30 p.m.

HOCKEY — LIGUE DU QUEBEC
CHICOUTIMI vs ROYAL

PRIX: sièges réservés \$1.50, \$1.25, \$1; admission générale \$1; enfants 50c dans les sections non réservées. Billets en vente maintenant.



HIER

Ligue du QUEBEC

Montréal 1, Shawinigan 1.
Chicoutimi 2, Québec 1.

Ligue METROPOLITAINE

Nationale 10, Lakeshore 2.
Lachine 4, Snowdon 3.

OHA SENIOR

Owen Sound 3, Kitchener 5.

AUJOURD'HUI

Ligue NATIONALE

Toronto à New-York

Ligue du QUEBEC

Chicoutimi à Trois-Rivières

Ligue METROPOLITAINE

St-Laurent à Verdun
Verdun, 8 p.m.
L'Abord-à-Plouffe à N.D.G.
Verdun, 9.30 p.m.

CLASSEMENTS:

Ligue NATIONALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Boston	17	10	3	4	48	38	24
Détroit	15	10	3	2	51	35	22
Canadiens	18	9	8	1	51	42	19
Toronto	16	5	7	4	45	46	14
New York	15	4	8	3	34	47	11
Chicago	17	3	12	2	30	51	8

Ligue AMERICAINE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Hershey	14	8	4	2	54	44	18
Buffalo	16	8	7	1	53	61	17
Providence	15	7	6	2	54	42	16
Cleveland	14	6	7	1	55	48	13
Rochester	14	5	7	2	42	51	12
Springfield	13	4	9	0	44	64	8

Ligue du QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	21	10	8	3	51	43	23
Chicoutimi	17	11	6	0	56	39	22
Royal	17	6	9	2	42	38	14
T-Rivières	15	6	7	2	34	37	14
Shawinigan	15	4	7	4	31	29	12
*Ottawa	5	2	2	1	13	11	5

*—Membre associé joue 20 parties.

Ligue METROPOLITAINE

(Section Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
National	9	6	2	1	38	23	13
Québec Vic.	7	5	2	0	41	20	10
Verdun	7	4	3	0	27	15	8
Abord-à-Pl.	7	2	2	3	21	25	8
Lakeshore	10	0	10	0	15	63	0

(Section Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.D.G.	7	6	1	0	28	18	12
St-Laurent	8	5	2	1	26	17	11
Québec Fr.	7	3	3	1	19	21	7
Lachine	7	2	4	1	16	18	5
Snowdon	8	1	5	2	21	32	4

Sawchuk gagne du terrain chez les gardiens de buts

TORONTO — (PCF) — Al Rollins, l'élané gardien de buts des Black Hawks de Chicago, a accompli des prodiges d'acrobaties dans ses filets la semaine dernière pour se gagner une amélioration d'un point dans le classement des cerbères de la ligue Nationale.

Les autres gardiens de buts ont cependant perdu du terrain alors que les joueurs adversaires ont recouvré leur précision dans leurs lancers pour compter à profusion. Il se compta, la semaine dernière, un total de 68 buts en neuf parties, soit une moyenne d'un peu plus de sept par joute.

Rollins a été le concierge le plus affairé de la ligue. Il a bloqué 101 des 111 lancers dirigés contre lui pour une moyenne de .910 pour la semaine. Il occupe maintenant la cinquième place dans le classement avec une moyenne de .908 pour la saison.

Jacques Plante, des Canadiens de Montréal est demeuré à l'écart à cause de la maladie mais sa moyenne défensive de .951 demeure encore la meilleure dans la ligue. Gerry McNeil, son substitut dans la cage montréalaise, est le gardien auquel on a fait la vie la plus dure la semaine dernière.

McNEIL FAIBLE

McNeil a été déjoué 13 fois, dont huit dans une seule joute, contre les Red Wings de Detroit. Il a dû faire face à 90 lancers et sa moyenne pour la semaine a été de .856. Sa moyenne pour les huit parties auxquelles il a pris part est de .879.

Glenn Hall, des Red Wings, a dû céder la 2e place à Terry Sawchuk, des Bruins de Boston. Hall a essuyé 95 lancers, en a laissé passer 11 et a conservé une moyenne de .884. Il a descendu sa moyenne de saison de dix points, à .9256.

Sawchuk et Lorne Worsley, des Rangers, ont eu à faire face au même nombre de lancers, soit 103, et ont alloué le même nombre de buts, soit dix chacun. Sawchuk a maintenant une moyenne de .926 tandis que celle de Worsley, détenteur de la 4e place, est de .912.

Ed Chadwick, des Maple Leafs de Toronto, a subi 93 lancers et a été déjoué 14 fois. Sa moyenne de la saison, qui est maintenant de .896, a baissé de 13 points et il occupe la dernière place.

Les statistiques:

	L.	A.	B.	Moy.
Plante, Canadiens ..	286	272	14	.951
Sawchuk, Boston ..	514	476	38	.926
Hall, Detroit ..	471	436	35	.925
Worsley, New-York ..	475	433	42	.912
Rollins, Chicago ..	552	501	51	.908
Chadwick, Toronto ..	432	387	45	.896
McNeil, Canadiens ..	224	197	27	.879

Lamar McHan est suspendu par les Cards de Chicago

CHICAGO — (PAF) — Le quart-arrière Lamar McHan, des Cards de Chicago, a été suspendu pour une période indéfinie et condamné à une amende de \$3,000 pour insubordination. La direction des Cards a déclaré que McHan a déjà amassé ses effets et est parti pour chez lui, à Lake Village, Arkansas.

Dimanche dernier, à Pittsburgh, McHan déclara à ses coéquipiers avant la joute contre les Steelers, qu'il n'était pas disposé à jouer. Il ne prit part qu'à la moitié de la partie. Les Bears subirent leur troisième défaite de la saison, par un compte de 14-7. Revenu à Chicago, McHan refusa de pratiquer avec le club à Comiskey Park et la suspension suivit à brève échéance.

Jackson signe

ST-LOUIS, 21. (PA) — Larry Jackson, l'habile lanceur de relève des Cards de St-Louis, est le quatrième membre du club à signer son contrat pour la saison 1957. Jackson a gagné deux parties seulement, mais il en a "sauvé" 13 autres au cours de la dernière saison. Il a pris part à 51 joutes. Le lanceur Herman Wehmeier, le receveur Hal Smith et le deuxième-but Don Blasingame sont les autres joueurs sous contrat pour l'an prochain.

Mazur est renvoyé aux Canadiens par Chicago

Les Black Hawks de Chicago ont annoncé hier qu'ils avaient renvoyé l'ailier gauche Eddie Mazur aux Canadiens, qui le leur avaient vendu sous condition au cours de l'été dernier. Mazur, qui n'a obtenu qu'un assist en 15 par-

ties avec les Black Hawks, est revenu à Montréal hier.

Mazur a connu une bonne saison avec les Warriors de Winnipeg, de la ligue de l'Ouest, en 1955-56, comptant 34 buts et 30 assists en 70 parties, mais il a eu un désappointement à Chicago. Mazur s'est entretenu avec le gérant général Frank Selke des Canadiens hier après-midi et a demandé à Selke de tenter de conclure une transaction qui lui permettrait de retourner jouer à Winnipeg.

Selke prendra une décision plus tard. En attendant, Mazur pratiquera avec le Royal d'Elmer Lach, et s'il ne va pas à Winnipeg, il restera avec le Royal.

Pour remplacer Mazur dans leur alignement, les Black Hawks ont rappelé Hector Lalande, qui était sous option avec les Américains de Rochester, de la ligue Américaine.

Bernard Geoffrion est à peu

Un but de Claude Laforge permet au Shawinigan d'annuler avec Royal 1-1

[par ROLLAND RICARD]

SHAWINIGAN FALLS, 21 — Les Cataractes de Shawinigan se sont ralliés pour éviter une défaite, hier soir, alors que la recrue Claude Laforge a déjoué Claude Pronovost dans la deuxième période pour permettre à son club d'annuler 1-1 avec le Royal.

Claude Laforge, une recrue qui avait débuté la saison avec les Mohawks de Cincinnati a déjoué Claude Pronovost avec l'aide de Dick Wray et Junior Langlois. Laforge était posté près des buts du Royal et n'a eu qu'à faire dévier le lancer de Dick Wray. Laforge aurait pu devenir en sorte le héros de la joute dans la 3e période alors qu'il a menacé Pronovost à trois reprises.

Le Royal de Frank Carlin et d'Elmer Lach a ouvert le pointage dès la première période alors que Denis Boucher déjoua Bob Perreault sur un lancer de revers à moins de cinq pieds des filets. Le joueur de défense Jacques Deslauriers et Phil Goyette ont mérité des assists sur ce but.



Claude LAFORGE

Même si les joueurs du Royal ont réussi un but dans la 1ère période les Cataractes ont eu un léger avantage au cours du 1er vingt.

Vers le milieu de la période Eddie Kachur a été puni. Lach utilisa quatre avants — Rousseau, Bradley, Denis, Corriveau — et Jacques Deslauriers mais la tactique n'a pas réussi. Le Shawinigan a été même menacé dans la punition de Kachur et Pronovost a dû se surpasser pour sauver des buts à Dick Wray et Junior Langlois.

Dès le début de la 2e période, Mico Perreault a fait un brillant arrêt devant Phil Goyette qui s'était échappé pour arriver seul devant le cerbère des Cataractes. Claude Laforge a finalement réussi le but qui devait permettre à son club d'éviter la défaite. Dans la dernière période, les joueurs du Shawinigan qui voulaient absolument triompher ont bombardé Pronovost mais ce dernier était invincible.

Le trio formé de Gerry Désautels-Dick Wray-Claude Laforge a été très menaçant et avec un peu plus de chance aurait certainement réussi à donner la victoire au club de Roger Léger. Les joueurs des deux équipes se surveillaient et semblaient être satisfaits du résultat.

Dans la période supplémentaire, les Cataractes ont eu l'avantage du jeu et Pronovost a brillé devant Dick Wray, Gilles Dubé et Connie Broden. Ce dernier avait Pronovost à sa merci mais a lancé sur le poteau.

POUSSIERE DE GLACE... Frank Carlin et Elmer Lach étaient quelque peu déçus du résultat de la joute... les joueurs du Royal ont seulement 14 lancers contre Perreault... les hommes de Léger ont 30 lancers sur le jeune Pronovost qui remplace Gerry McNeil... Phil Goyette, Denis Boucher et Bradley ont été les meilleurs joueurs du Royal avec Pronovost... Bob Courcy et Reggie Fleming n'ont pas joué pour les Cataractes... une rumeur circulait à Shawinigan Falls, hier soir, à l'effet que les As de Québec tentent de s'assurer les services du joueur de défense Pete Taillefer... Roger Léger a fait réchauffer le banc à Richard Dick Bouchard dans la deuxième et troisième période... Kenny Reardon qui a assisté à la joute était furieux contre certains vétérans qui ne donnent pas un bon rendement... il

est fort probable que le joueur de défense Reggie Fleming et Bob Courcy seront cédés au Canadien de Sammy Pollock à Ottawa... le Royal jouera sa prochaine joute au Forum, jeudi soir, contre les Saguenéens de Chicoutimi...

SOMMAIRE

Première période

1-Royal: Boucher (Deslauriers, Goyette) 17.16
Punitions: Kachur, 9.04; Soychack, 12.33.
Arrêts: Perreault 6, Pronovost 10.

Deuxième période

2-Shawinigan: Laforge (Wray, Langlois) 12.47
Punition: Labrosse, 19.41.
Arrêts: Perreault 5, Pronovost 10.

Troisième période

Aucun point.
Punition: Ernst, 2.02.
Arrêts: Perreault 4, Pronovost 11.

Période supplémentaire

Aucun point.
Aucune punition.
Arrêts: Perreault 4, Pronovost 6.

FRESNO, Californie — Larry Rataan, 126 1-2, de Manille, a défait par K.O.T., à la 5e ronde, Al Cruz, 122 1-4, de Los Angeles.

Chicoutimi triomphe des As 2-1; Hicks en vedette

CHICOUTIMI, 21. (PCF) — Les Saguenéens de Chicoutimi se sont rapprochés à un seul point des As de Québec, détenteurs de la première place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec, en les battant hier soir par 2-1 grâce à un but de Greig Hicks en troisième période.

Hicks prit une passe parfaite de Gerry Glaude à 10:34 pour déjouer Al Millar après que les deux équipes eurent bataillé pendant 36 minutes sans pouvoir compter.

Les As furent les premiers à

période, bloquant 15 lancers. Il en bloqua 10 autres dans les deux dernières périodes. Millar en bloqua 23.

SOMMAIRE

Première période

1-Québec: Groleau 9.32
2-Chicoutimi: L. Smrke (Glaude, Hicks) 14.38
Punitions: Balluk, 5.50; Hillman, 12.50; Watson, 16.52.
Arrêts: Miller 1, Frederick 14.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Rousseau (mauv. cond.), 1.08; Groleau, 1.48; Hillman, 3.53; Lamirande, 4.30; Roy, 6.57; Hicks, (maj.) 10.40; O'Ree (maj.), 10.40.
Arrêts: Miller 11, Frederick 4.

Troisième période

3-Chicoutimi: Hicks (Glaude) .. 10.34
Aucune punition.
Arrêts: Miller 10, Frederick 6.



GREIG HICKS

compter, Marius Groleau ayant réussi un but sans aide à 9:32 de la première période. Lou Smrke égalisa le compte cinq minutes plus tard, comptant sur des passes de Glaude et de Hicks, alors que Floyd Hillman, des As, était au banc des punitions.

Ray Frederick, des Saguenéens, fut spectaculaire dans la première

près assuré de revenir au jeu lorsque les Canadiens rencontreront les Rangers de New-York samedi soir au Forum. Geoffrion a patiné pendant une heure et demie hier, et les douleurs qu'il ressent au coude quand il lance diminuent graduellement.

Jacques Plante ne pourra apparemment pas jouer avant le 29 novembre, lorsque Toronto visitera les Canadiens. Plante est allé passer quelques jours à Shawinigan Falls. Il n'a pas pratiqué depuis qu'il a quitté l'hôpital vendredi dernier, et on doute fort qu'il puisse jouer contre les Rangers samedi.

LONDRES — Peter Waterman, 147 1-4, d'Angleterre, a défait aux points, dans un combat de 10 rondes, Idrissa Dione, 148 1-2, de la Guyane Française.

HOUSTON, Texas — Paul Jorgensen, 129, de Houston, a défait aux points, dans un combat de 10 rondes, Carmelo Costa, 129, de Brooklyn.

RICHMOND, Californie — Kid Castro, 139, de Stockton, Californie, a défait par K.O.T., à la 7e ronde, Jack Parelli, 135, de Oakland, Californie.

VOYEZ
la joute de la

COUPE GREY

le 24 nov.

Un autre programme de sports
présenté à la TV par

MOLSON

Les Alouettes sont confiants, déterminés

Dandurand craignait plus Hamilton; opinions d'Etcheverry et Trawick

Le président Léo Dandurand, le quart-arrière Sam Etcheverry, le capitaine Herb Trawick et tous les joueurs des Alouettes sont déterminés et confiants de battre leurs grands rivaux, les Eskimos d'Edmonton, dans la finale de la coupe Grey, samedi prochain, à Toronto. Tous les membres de l'équipe n'ont qu'un seul désir depuis les deux tristes échecs de 1954 et 1955 : battre Edmonton.

Le plus confiant du groupe est M. Dandurand, qui croit que les Eskimos seront beaucoup moins dangereux que les Tiger-Cats de Hamilton l'ont été samedi dernier.

"Ce n'est pas là une prédiction sur l'issue de la joute," a déclaré Dandurand, "mais j'ai bon espoir de voir les Alouettes l'emporter."

"Je craignais beaucoup les Tiger-Cats dans cette série finale pour le championnat du Big Four. Il est vrai que nous connaissons



LEO DANDURAND

mieux les Tiger-Cats, les ayant vus jouer toute la saison, et nous savions qu'ils alignaient un club extrêmement puissant."

C'est à peu près tout ce que Dandurand a eu à dire sur l'issue de la joute. Il était cependant encore grandement alarmé par ce geste de la direction des Tiger-Cats d'offrir un boni de \$10,000 à ses joueurs pour battre les Alouettes samedi dernier.

GESTE DANGEREUX

Dandurand a déclaré qu'il est déterminé à soumettre la question au Conseil canadien du football, à Toronto jeudi prochain. Les neuf clubs du Big Four et de la Confé-

rence interprovinciale de l'ouest seront présents à cette réunion du Conseil.

"Une telle offre est de nature à ternir la bonne opinion que le public peut se faire d'un club, a déclaré Dandurand. "Les gens peuvent être portés à croire que les joueurs ne seront pas à leur meilleur ou ne fourniront pas leur rendement maximum à moins qu'on ne leur offre un boni. Une offre de boni peut avoir de sérieuses répercussions sur l'esprit même du football. Si une équipe veut offrir un boni à ses joueurs, qu'elle fasse cette offre après une partie, non avant."

"Pour ce qui est des Alouettes, nous sommes fiers de leur magnifique esprit d'équipe. Notre club n'a jamais eu besoin d'offres de boni pour donner son rendement maximum et gagner ses parties. Nous sommes d'avis que les Alouettes ont toujours eu assez de bon esprit sportif pour gagner sans promesses de rémunération additionnelle."

PREDICTION DE SAM

Les Alouettes ont tenu une autre pratique secrète hier après-midi. Après cette pratique, Sam Etcheverry a osé faire une prédiction. A déclaré le quart-arrière des Alouettes :

"C'est le calme avant la tempête. Nous allons les battre cette fois". Par "les", Sam voulait dire les Eskimos d'Edmonton.

DETTE AU PUBLIC

Herb Trawick, le sympathique vétéran des Alouettes et le seul survivant du premier club de 1946, a déclaré : "Nous devons une victoire contre Edmonton au public."

"Depuis que je suis venu à Montréal en 1946, nous n'avons gagné la coupe Grey qu'une fois. Les partisans nous ont accordé un magnifique support et je crois que nous devrions les remercier en remportant une victoire. Tous les membres de l'équipe sont du même avis que leur capitaine."

Les Alouettes ont gagné leur seul championnat national en 1949 quand Frankie Filchok, maintenant instructeur des Roughriders de Regina, les conduisit à une

victoire de 28-15 contre les Stampers de Calgary.

Les Alouettes atteignirent ensuite la finale en 1954 et furent battus 26-25 sur un touché de 85 verges de Jackie Parker après que Chuck Hunsinger eut échappé le ballon ou raté une passe en avant. L'an dernier, le club de Montréal fut encore dépit par les Eskimos, à Vancouver, 34 à 19.

DEPART VENDREDI

Les Alouettes quitteront Montréal par avion à destination de Toronto vendredi midi. Ils pratiqueront au stadium de baseball



HERB TRAWICK

Maple Leafs puis rentreront ensuite dans une sorte de retraite jusqu'au temps de la joute. Il ne sera absolument pas possible de communiquer avec les joueurs, à leurs chambres de l'hôtel Royal York, depuis vendredi après-midi jusqu'à samedi midi.

Les informations du côté technique de la joute sont difficiles à obtenir. Il appert cependant que l'instructeur Doug Walker persistera à tenter de battre les Eskimos par la voie des airs. Il a une confiance absolue en Etcheverry et c'est Sam qui mènera la barque des Alouettes.

"Si nous avons pu battre les Tiger-Cats de Hamilton cinq fois sur six au cours de la saison", a déclaré Walker, il n'est pas de raison pour que nous changions de style à ce temps-ci de l'année."

Les joueurs de Pop Ivy pratiquent sous la pluie

LONDON, 21 — (PCF) — Alors que les amateurs se demandaient si le quart-arrière canadien Don Getty sera à son poste de commande pour la joute de la coupe Grey, samedi après-midi, à Toronto, les Eskimos ont tenu une pratique sous la pluie hier après-midi.

Les champions de l'Ouest, qui feront face aux Alouettes de Montréal pour déterminer de la suprématie au football canadien, sont arrivés à London lundi soir. Ils pratiqueront sur le terrain de l'Université Western jusqu'à vendredi, alors qu'ils partiront pour Toronto.

Getty, une jeune étoile de 22 ans, a été une étoile de l'Université Western, dans la ligue Inter-universitaire senior, alors qu'il poursuivait ses études à cette institution de London. S'il occupe son poste de commande pour les Eskimos, samedi après-midi, ce sera la première fois en dix ans qu'un quart-arrière canadien jouera à cette position dans une classique de la coupe Grey.

GETTY OU PARKER?

Getty a brillé d'un vif éclat à ce poste-clé des Eskimos et il a joué un rôle de premier plan dans la victoire de son club sur les Roughriders de la Saskatchewan, pour le championnat de l'ouest. Jackie Parker, le quart-arrière régulier des Eskimos, a été transféré au poste de demi-arrière pour remplacer Earl Lindley, actuellement au rancart à cause d'une dislocation d'épaule.

On a demandé à Frank "Pop" Ivy, l'instructeur des Eskimos, de commenter un article paru hier dans le "Telegram" de Toronto à l'effet que Parker jouerait bel et bien au poste de demi-

et que Getty serait au quart. L'article était basé sur une déclaration attribuée à Parker lui-même.

"Ce n'est qu'une conjecture", a déclaré Ivy. "Nous n'avons pas encore décidé qui donnera les signaux pour cette joute."

Getty est cependant l'homme auquel on a confié le gros du travail dans la pratique d'hier. Parker n'est entré dans la pratique que pour les derniers jeux, alors qu'il commençait déjà à faire sombre dans l'enceinte boueuse du parc.

On prévoit du temps plus froid pour aujourd'hui à London et Ivy compte faire pratiquer ses hommes beaucoup plus durement qu'hier. L'instructeur des Eskimos compte encore sur deux bonnes journées de pratique avant de conduire son club à Toronto.

Ivy a déclaré que son équipe est en excellente condition. Il n'a rapporté aucune blessure ou aucun malaise après le long voyage en avion.

Les Eskimos ont pris une bonne nuit de sommeil dans un hôtel de London. Ils ne se sont levés qu'à midi, pour déjeuner. Après un cours de football à l'hôtel, l'équipe s'est rassemblée au parc de l'université Western à 3 h. p.m.

Ivy comptait encore laisser dormir ses hommes ce matin. Les Eskimos devaient festoyer, hier soir, à un banquet civique offert en leur honneur et en l'honneur des Lords de London, de l'Ontario Rugby Football Union. Leur pratique d'aujourd'hui ne commencera pas avant 3 heures p.m.

Les spéculateurs demandent \$75 le billet à Toronto

TORONTO — (PCF) — Les spéculateurs demandent \$75 et plus pour des billets de \$10 à la joute de la coupe Grey, qui sera disputée ici samedi prochain.

Deux personnes ont rapporté avoir inséré des annonces dans un journal pour demander à acheter des billets. Une de ces personnes reçut trois appels téléphoniques pour offrir des billets à \$75. Dans un autre cas, un détenteur de billets offrit de vendre les siens au plus haut offrant.

National bat Lakeshore 10-2

Serge Vigeant a réussi le truc du chapeau hier soir alors que le National a déclassé le Lakeshore par 10-2 dans une joute de la ligue de hockey junior Métropolitaine. Les autres compteurs du National ont été Yves Sarrazin, avec deux buts, Gaétan Murphy, Yves Racicot, Gray, Dupré et Gibeault avec un chacun. Claude Plouffe et Marcel Picard ont compté pour Lakeshore.

Edmonton n'a pas oublié sa défaite

EDMONTON, 21. (PCF) — Lors d'une joute hors-concours disputée à Montréal en août dernier, les Eskimos d'Edmonton ont encaissé une magistrale râlée aux mains des Alouettes de Montréal.

Frank "Pop" Ivy, l'instructeur des Eskimos, avait profité de cette joute pour mettre quelques-unes de ses recrues à l'épreuve et analyser leurs talents de près. Les joueurs d'Edmonton ont déclaré que Douglas "Peahead" Walker, l'instructeur des Alouettes, a profité de cette joute pour venger les échecs que les champions de l'Ouest avaient fait subir à ses hommes dans les joutes de la coupe Grey, en 1954 et 1956.

Il appert que les Eskimos n'ont pas oublié cet échec aux mains des Alouettes et qu'ils ont un plan bien défini pour la partie de samedi après-midi. On est d'avis que les Eskimos mangeront les Alouettes tout rond — ou du moins tenteront de le faire — avec l'idée

bien arrêtée de prouver aux Montréalais que les joutes hors-concours d'août ne sont pas importantes, que c'est la joute de novembre, partie des parties, qui compte.

Les Eskimos ont perdu une couple de leurs étoiles depuis leur victoire de 1955 sur les Alouettes mais leurs nouveaux venus, dans la plupart des cas, se sont avérés des successeurs dignes des joueurs qu'ils ont remplacés.

Le joueur de centre Kurt Burris, une étoile tant à l'offensive que sur la défensive, s'est blessé au dos mais son successeur, Art Tatum, du Texas, est jugé le meilleur centre d'attaque de tout l'ouest canadien. C'est l'avis des instructeurs de la Conférence de l'Ouest.

Les Eskimos se sont vivement ressentis de l'absence de leur aile bloqueur Dale Meinert, un des meilleurs dans le football canadien. Le bloqueur Bob Dean, du

Maryland, le spécialiste en bottés de placements, a été congédié vers la mi-saison. Ces deux joueurs ont été remplacés par Reed Henderson, de Utah State, et Roger Nelson, des Sooners d'Oklahoma, de retour à Edmonton après une absence d'un an.

Les champions de l'Ouest ont également perdu les services de l'excellent ailier et botteur Bob Heydenfeldt, de la Californie, et ont dû le remplacer par Bill Walker, de Maryland. Walker joue comme ailier et partage la tâche de botter avec Jackie Parker. Joe Mobra, un autre ailier, est le spécialiste en convertis, à la place de Dean.

Le demi défensif Ray Willsey, qui est devenu instructeur adjoint à Washington State, a été remplacé par Bill Rowekamp, du Missouri. Rowekamp, qui se fractura une cheville lors de la première joute des Eskimos, en 1953, est un des brillants diplômés de West Point.

JEUNES RECRUES

Parmi les jeunes qui ont quitté les rangs juniors pour devenir réguliers dans l'alignement des Eskimos, on relève les noms de Mike Kmech, un garde, Jim Shipka, centre-arrière qui assume occasionnellement la tâche de botteur aux mises au jeu, et Leigh McMillan, le plus léger de tous les joueurs d'arrière de l'Ouest. Il ne pèse que 155 livres.

McMillan, qui agit surtout comme receveur de bottés, a pris la place de Dave West, qui a quitté Edmonton pour aller faire fureur avec les Tiger-Cats de Hamilton.

BEAU RECORD

Les Eskimos ont fini leur saison 1956 en première place de leur circuit avec onze victoires et cinq défaites.

L'équipe a établi un record de ligue pour les gains réalisés au sol. Leur record est de 3,492 verges de gain comparé à celui de

1955, alors qu'ils avaient avancé de 3,392 verges.

Norm Kwong a abaissé son propre record pour les gains au sol. Le "China Clipper" a foncé et plongé pour des gains de 1,437 verges. L'an dernier, il avait établi un record de ligue avec des gains de 1,250 verges.

Dans les airs, les Eskimos ne sont pas précisément des impotents. Don Getty a complété quatre passes de touchés dans la finale contre Regina.

Le garde Frank Norris, un vétéran de 15 saisons dans le football canadien — presque toutes avec les Argonauts de Toronto — a eu ceci à dire en comparant les Eskimos de 1956 à ceux de 1955 :

"On dit que les Eskimos de '56 ne sont pas à la hauteur de ceux de '55. C'est peut-être vrai mais je puis vous dire que je n'ai jamais vu d'équipe de football avec un tel esprit combattif".